MÉMOIRE

Présenté par : **Charlotte Codron**

Dans le cadre de la **dominante d'approfondissement** :

IEVU (Ingénierie des espaces végétalisés urbains)

Analyse de la pérennité et de la durabilité de projets communautaires d'agriculture urbaine au Saguenay-Lac-Saint-Jean

Pour l'obtention du :
DIPLÔME D'INGÉNIEUR D'AGROPARISTECH

Stage effectué du : 11/03/2019 au 06/09/2019

À : EURÊKO!

397 rue Racine Est, G7H 1S8 Chicoutimi, QC, Canada

Enseignant(e)(s) référent(e)(s) : Christine AUBRY

Maître(s) de stage : Julie Bolduc et Marie-Lise Chrétien-Pineault

Soutenu le : 18/09/2019

AgroParisTech
INSTITUT DES SCIENCES ET INDUSTRIES DU VIVANT ET DE L'ENVIRONNEMENT
PARIS INSTITUTE OF TECHNOLOGY FOR LIFE, FOOD AND ENVIRONMENTAL SCIENCES

Département SIAFEE

Engagement de non plagiat

❶ Principes

- Le plagiat se définit comme l'action d'un individu qui présente comme sien ce qu'il a pris à autrui.
- Le plagiat de tout ou parties de documents existants constitue une violation des droits d'auteur ainsi qu'une fraude caractérisée
- Le plagiat concerne entre autres : des phrases, une partie d'un document, des données, des tableaux, des graphiques, des images et illustrations.
- Le plagiat se situe plus particulièrement à deux niveaux : Ne pas citer la provenance du texte que l'on utilise, ce qui revient à le faire passer pour sien de manière passive. Recopier quasi intégralement un texte ou une partie de texte, sans véritable contribution personnelle, même si la source est citée.

❷ Consignes

- Il est rappelé que la rédaction fait partie du travail de création d'un rapport ou d'un mémoire, en conséquence lorsque l'auteur s'appuie sur un document existant, il ne doit pas recopier les parties l'intéressant, mais il doit les synthétiser, les rédiger à sa façon dans son propre texte.
- Vous devez systématiquement et correctement citer les sources des textes, parties de textes, images et autres informations reprises sur d'autres documents, trouvés sur quelque support que ce soit, papier ou numérique en particulier sur internet.
- Vous êtes autorisés à reprendre d'un autre document de très courts passages in extenso, mais à la stricte condition de les faire figurer entièrement entre guillemets et bien sûr d'en citer la source.

❸ Sanction : En cas de manquement à ces consignes, le département SIAFEE se réserve le droit d'exiger la réécriture du document, dans ce cas la validation de l'Unité d'Enseignement ou du diplôme de fin d'études sera suspendue.

❹ Engagement :

Je soussigné (e) Charlotte Codron
Reconnaît avoir lu et m'engage à respecter les consignes de non plagiat

À Chicoutimi le 4 septembre 2019
Signature :

Remerciements

Je tiens à remercier en premier lieu mes maitres de stage Julie Bolduc et Marie-Lise Chrétien-Pineault pour m'avoir accompagné tout au long de ce stage et pour avoir fait preuve de toujours beaucoup de compréhension et de gentillesse. De même, je voudrais remercier tous mes collègues, qui ont su égayer mon stage et le rendre bien plus agréable. Je tiens également à remercier mon enseignante référente Christine Aubry, qui malgré toutes les péripéties de mon stage, m'a toujours aidé à garder le cap et à progresser dans ma démarche avec beaucoup de gentillesse et de bienveillance. Je tiens également à saluer tous les membres des comités que j'ai pu suivre qui ont tous débordé de gentillesse et de sympathie à mon égard.

J'aimerais particulièrement remercier tous mes amis et ma famille pour m'avoir accompagné à la fois durant mon stage, mais également pour m'avoir supporté durant la rédaction de ce rapport. Je tiens tout particulièrement à féliciter ma maman qui a été là pendant toutes les étapes de rédaction et qui a su m'encourager et me faire voyager hors de mon écran d'ordinateur.

Enfin je suis reconnaissante d'avoir pu faire mon stage dans cette si belle province qu'est le Québec, où j'ai pu trouver un magnifique terrain d'expérimentation pour l'agriculture urbaine, mais également de magnifiques paysages pour être capable de rédiger ce rapport.

Table des matières

Table des illustrations et tableaux 5
Liste des abréviations et sigles utilisés dans le rapport 6
Introduction…….. 1
1. L'agriculture urbaine au Canada 2
1.1. Une grande diversité d'initiatives 2
1.1.1. Une histoire orientée par les politiques publiques 2
1.1.2. Diversité de formes 3
1.2. La multifonctionnalité de l'agriculture urbaine canadienne 4
1.2.1. Les fonctions de l'agriculture urbaine 4
1.2.2. Les enjeux nord-américains 5
2. Matériel et méthode 6
2.1. Contexte de l'étude et problématique 6
2.1.1. Présentation de l'organisme de stage 6
2.1.2. Présentation de la région étudiée 6
2.1.3. Présentation de la démarche étudiée et de la problématique 7
2.2. Méthodologie de l'étude 8
2.2.1. Projets étudiés 8
2.2.2. Critères d'analyse 11
2.2.3. Collecte des données 13
2.2.4. Analyse des résultats par projet 14
2.2.5. Comparaison des résultats entre projets 15
3. Résultats 18
3.1. Pérennité des projets 18
3.1.1. Pérennité globale des projets 18
3.1.2. Apports et limites de la démarche Municipalité Nourricière 21
3.2. Durabilité des projets 23
3.2.1. Durabilité interne globale des projets étudiés 23
3.2.2. Durabilité externe globale des projets 25
3.2.3. Apports et limites de la démarche Municipalité Nourricière 26
4. Discussion 27
4.1. Retour sur les résultats obtenus 27
4.2. Retour sur la méthodologie utilisée 28
4.2.1. Choix des projets étudiés 28
4.2.2. Choix des critères et de la méthode d'analyse 28
4.2.3. Subjectivité de l'étude. 28
4.3. Les pistes d'amélioration pour la démarche Municipalité Nourricière 29

4.3.1. Création de nouveaux outils d'accompagnement 29
4.3.2. Apprentissage des deux cohortes pour une meilleure durabilité et pérennité 29
4.3.3. Principales différences entre la France et le Saguenay-Lac-Saint-Jean 30
Conclusion 31
Bibliographie 33
Liste des contacts 36
Table des annexes 37
Abstract 68
Résumé 69

Table des illustrations et tableaux

Figure 1 Affiche de propagande pour les jardins de la Victoire canadiens 2

Figure 2 Distribution des projets étudiés 8

Figure 3 Répartition des projets étudiés 9

Figure 4 Description des projets étudiés 10

Tableau 1 Critères utilisés pour l'étude de la pérennité 12

Tableau 2 Critères utilisés pour l'étude de la durabilité 13

Figure 5 Modèle du questionnaire utilisé pour la collecte de données auprès des municipalités nourricières ……..……14

Tableau 3 Répartition des critères d'étude de la pérennité par catégorie de facteur d'influence 17

Figure 6 Activités issues des projets réalisés en 2019 18

Figure 7 Pérennité globale des projets étudiés 19

Figure 8 Degré de routinisation des projets 20

Figure 9 Moyenne de la routinisation par groupe d'étude 21

Figure 10 Moyenne de la validation des critères par facteur d'influence et par groupe d'étude 22

Figure 11 Durabilité globale des projets étudiés 23

Figure 12 Distribution des réponses concernant la durabilité par pilier du développement durable 24

Figure 13 Moyenne des notes obtenues par critère 25

Figure 14 Moyenne des résultats par groupe d'étude et par pilier 26

Liste des abréviations et sigles utilisés dans le rapport

FN : Forêt Nourricière

Démarche **MN** : Démarche Municipalité Nourricière

SFDS : Saint-François-de-Sales

SLSJ : Saguenay-Lac-Saint-Jean

UQAC : Université du Québec à Chicoutimi

Introduction

Le Canada est un des pays les plus novateurs en matière d'agriculture urbaine. Les initiatives dans les grandes villes se multiplient et on retrouve de plus en plus de littérature à ce sujet (Cockrall-King et Galarneau, 2016; Levenston, 2016). Plusieurs villes comme Vancouver ou bien Montréal font office de leader en termes d'innovation en agriculture urbaine. En outre, le mouvement gagne petit à petit des villes plus petites et des régions plus éloignées. C'est le cas du Saguenay-Lac-Saint-Jean (SLSJ), une région du Québec, où l'agriculture urbaine est en plein essor : les projets foisonnent et la Ville de Saguenay est en train de se doter du premier plan d'agriculture urbaine de la région. Dans ce climat propice, l'organisme communautaire EURÊKO ! fait office d'expert en la matière. Il est l'instigateur de la plupart des projets d'agriculture urbaine dans la région qui s'étendent du simple aménagement comestible à la démarche Municipalité Nourricière (MN).

Cette dernière existe depuis plus de trois ans et a déjà accompagné 8 municipalités de 5000 habitants et moins dans la mise en place de projets d'agriculture urbaine. L'objectif initial de la démarche est d'augmenter la résilience alimentaire de ces petites communautés en agissant sur les forces alimentaires déjà présentes. Ainsi la démarche se veut participative et rassembleuse de tous les projets et acteurs alimentaires déjà présents sur le territoire. Cet idéal est issu de l'observation que l'agriculture de la région est riche, mais elle n'approvisionne pas ou peu ses habitants. En effet, le modèle agricole québécois est un modèle industrialisé et globalisé. Ainsi les productions régionales sont exportées dans les grands centres pour être transformées ou bien envoyées à l'étranger (Silvestro, 2009). Or la pauvreté et l'insécurité alimentaire touchent directement les habitants du SLSJ et il semble donc nécessaire de reconnecter les productions régionales à leur territoire. Ainsi le système alimentaire sera plus durable et plus à même de supporter les changements à venir.

L'approche proposée par la démarche MN découle également de l'observation que les projets communautaires sont souvent des projets qui ne durent pas dans le temps. En effet leur succès dépend de la motivation des instigateurs et du soutien qu'ils peuvent avoir du milieu. Sans ces deux éléments, ils finissent souvent comme un gaspillage d'argent et d'énergie à la fois pour les porteurs du projet et les financeurs. Cette réalité n'est pas étrangère aux projets d'agriculture urbaine qui de plus font partie d'un mouvement assez nouveau au SLSJ. Ainsi l'objectif de l'approche proposée par la démarche est d'impliquer ces deux groupes d'acteurs (soit la municipalité, principal financeur des projets d'agriculture urbaine au SLSJ et les citoyens bénévoles à l'origine des projets) dès le tout début du projet tout en assurant des garanties du soutien de la municipalité en terme financier, mais également matériel.

Cette démarche innovatrice entre aujourd'hui dans une deuxième phase. En effet, les projets entrepris au sein des municipalités durant ces trois années ont permis de faire connaitre l'agriculture urbaine et de créer une première mobilisation autour de la question de la sécurité alimentaire, mais ils ne suffisent malheureusement pas à assurer plus de résilience dans les communautés. Afin de continuer à progresser, la démarche est donc en train de se reconcentrer sur son objectif initial. Pour cela, aucune nouvelle municipalité nourricière ne verra le jour dans l'année qui arrive, mais un travail d'approfondissement sera réalisé avec les municipalités déjà membres. La démarche entre donc dans une étape d'évaluation où il est nécessaire de connaitre ses apports réels à la fois en termes de pérennité, mais également de durabilité. C'est dans cette optique que s'est déroulé mon stage chez EURÊKO!. L'analyse proposée tente de répondre à cette question en comparant les projets issus de la démarche avec d'autres projets communautaires d'agriculture urbaine de la région.

Afin d'atteindre cet objectif, le rapport est divisé en quatre parties : une première partie de présentation du contexte actuel de l'agriculture urbaine au Canada, une partie de méthodologie qui présente le contexte d'étude, la problématique et les méthodes d'analyse utilisées, une troisième partie présentant les résultats obtenus et enfin une dernière partie de discussion qui présente à la fois les pistes d'amélioration de la démarche issues des résultats, mais également les limites de la présente étude.

1. L'agriculture urbaine au Canada

1.1. Une grande diversité d'initiatives

1.1.1. Une histoire orientée par les politiques publiques

Les premières mentions de l'agriculture urbaine au Canada remontent aux années 1970, mais le phénomène avait démarré bien avant ça. Les premières colonies arrivées au Canada devaient en effet être autonomes sur le plan alimentaire. Ainsi dès leur départ d'Europe et à leur arrivée sur le territoire canadien, les migrants se voyaient attribuer une terre par famille sur lequel ils allaient devoir produire leur nourriture. À cette époque-là, on ne parlait pas d'agriculture urbaine, mais il s'agissait bien d'agriculture vivrière au cœur des villes en formation.

La mise en place du premier élément d'agriculture urbaine date du développement du chemin de fer durant la conquête de l'Ouest. En effet, des jardins communautaires étaient implantés au niveau des stations afin de développer le sentiment de communauté dans ces territoires éloignés. Une autre invention contemporaine de cette époque est les jardins scolaires. Ils permettaient aux enfants d'avoir une parcelle de terrain ou ils pouvaient faire pousser des fleurs et des légumes (Fairholm, 1999). Le développement des jardins individuels et communautaires a connu un nouvel essor durant les deux guerres mondiales. Une grande campagne de propagande nord-américaine a vu le jour sous le nom des « jardins de la victoire » afin d'inciter les Canadiens et les Américains à produire plus de fruits et légumes afin de pouvoir soutenir les forces alliées durant les deux guerres (Mok *et al.*, 2014). Ces campagnes de propagande étaient très développées sur tout le territoire comme le montrent la figure 1 ci-dessous et elles ont été également très fructueuses : en 1944, il y avait plus de 200 000 jardins de la victoire au Canada qui produisaient plus de 57 000 tonnes de légumes (Levenston, 2016). Aux États-Unis on estime qu'ils produisaient environ 40% des légumes de la nation (Mok *et al.*, 2014).

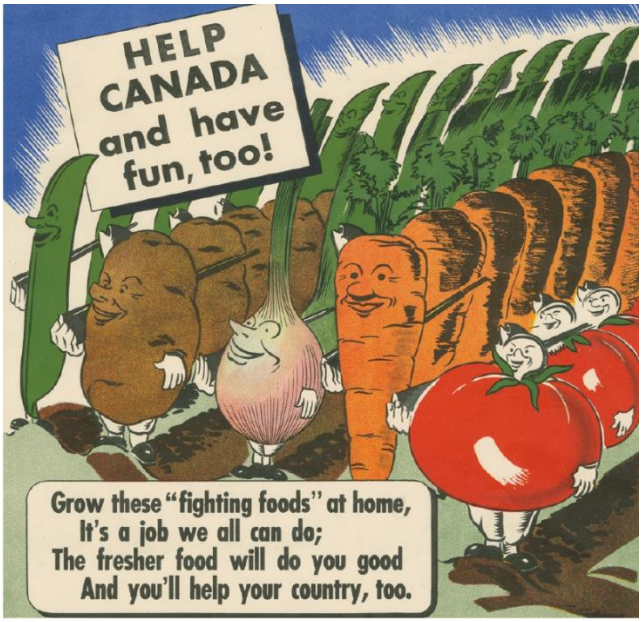

Figure 1 Affiche de propagande pour les jardins de la Victoire canadiens
Source : (Levenston, 2016)

Après la guerre, le développement de l'automobile et du supermarché a diminué l'intérêt porté par la population pour le jardinage. De plus les politiques publiques ont fortement orienté les comportements des habitants vers la consommation afin de supporter le modèle capitaliste mis en place (Mok *et al.*, 2014).

Dès les années 70, les premiers mouvements de contre-culture ont fait réémerger les jardins urbains (à la fois individuels et associatifs) pour des raisons idéologiques, mais également environnementales. Ils traduisaient le désir de la population pour plus d'espaces verts ouverts (Fairholm, 1999). C'est d'ailleurs en 1975 que le premier jardin communautaire officiel de la ville de Montréal a été créé grâce à la détermination d'un groupe de citoyens.

À partir de ces années-là, des mouvements d'agriculture urbaine ont commencé à émerger partout au Canada : allant de la création de jardins collectifs à l'instauration des premières politiques d'agriculture

urbaine. C'est l'exemple de la ville de Toronto qui a été une des premières villes à étudier le mouvement dès 1999. Cette étude a permis de proposer en 2001 une charte et un plan d'action afin de promouvoir les programmes et services augmentant la sécurité alimentaire tout en protégeant les terres et l'agriculture locale et en encourageant les jardins communautaires. Le Canada a également suivi dix ans plus tard en proposant son projet de « People's Food Policy » qui propose également des recommandations pour améliorer les productions locales, notamment par des activités d'agriculture urbaine (Mok *et al.*, 2014).

Aujourd'hui le mouvement de l'agriculture urbaine est extrêmement développé au Canada comme on le verra dans l'ensemble de cette partie. Son essor est notamment dû aux problématiques grandissantes de sécurité alimentaire ou elle est vue comme une solution potentielle à la création de systèmes alimentaires territorialisés (Soderholm, 2015).

1.1.2. Diversité de formes

Tout comme en France, l'agriculture urbaine canadienne adopte de très nombreuses formes. On retrouve des exemples des cinq types d'agriculture urbaine vus en cours soit :

- Les fermes périurbaines
- Les micros fermes urbaines
- Les jardins associatifs
- Les serres urbaines
- De l'*indoor farming*

La littérature concernant le premier type est difficile à trouver, car elles sont souvent prises en compte dans les études agricoles et moins souvent reliées à l'agriculture urbaine. De plus, le modèle dominant en agriculture au Canada est un modèle industriel qui a entrainé la disparition de nombreuses fermes de taille petite à moyenne. Cependant les forces et les enjeux qui les façonnent restent les mêmes qu'en France (Boily, 2012). L'urbanisation et le développement du système agricole américain globalisé freinent le développement de ce type de fermes qui pourtant bénéficient grandement de cette proximité avec la ville (Bryant, 1989). Ainsi leur tendance générale est plutôt à la baisse.

Les micros fermes urbaines cependant, sont très présentes dans les grandes villes canadiennes et continuent de se développer (Soderholm, 2015). Ces fermes, qu'elles soient américaines ou canadiennes, possèdent les mêmes caractéristiques que les micro-fermes urbaines françaises soient des fermes maraichères de petite taille, dirigées par des agriculteurs plus jeunes qu'en agriculture traditionnelle, souvent issus d'autres milieux professionnels (Oberholtzer *et al.*, 2016). Les revenus dégagés par ces fermes sont variables et toutes ne sont pas rentables économiquement. Cependant, quelques exemples intéressants existent au Canada. C'est notamment le cas de la microferme urbaine de Wally Satzewich, créateur du modèle du SPIN Farming (Small Plot Intensive Farming soit agriculture intensive sur petite surface). Propriétaire d'une terre de 65 ha dont ils n'en utilisaient que quatre pour produire des légumes à destination des marchés, il a décidé en 2000 de vendre ses terres face à la difficulté de les louer, mais également face à la taille de son exploitation, trop petite pour pouvoir bénéficier des ressources agricoles disponibles. Il a toutefois décidé de convertir une partie du jardin de sa maison de ville ainsi que celui de membre de sa famille et amis en potager. Au fil du temps, il a développé une expertise et un savoir-faire en production urbaine (choix des cultures, calendrier de récolte, superficie optimale, etc.) qui l'ont poussé à mettre en place le concept de SPIN farming afin de les partager et de changer la vision commune qu'il est nécessaire d'avoir une grande ferme pour s'en sortir (Cockrall-King et Galarneau, 2016). Ce concept est maintenant exporté partout et il a permis le développement de nombreuses fermes en milieu urbain ou le foncier est rare et cher.

Les jardins associatifs sont un des types d'agriculture urbaine les plus développés et étudiés au Canada. Beaucoup de grandes villes comme Toronto, Vancouver ou encore Montréal possèdent leur programme de développement des jardins associatifs (Soderholm, 2015). Celui de cette dernière est l'un des plus connus, car l'un de plus anciens. C'est en 1974 qu'un groupe de citoyens ont approché les Jardins Botaniques de Montréal afin d'avoir le droit de cultiver une parcelle de terrain qui avait été ravagé par le feu et ainsi de créer le premier jardin communautaire de Montréal. La ville de Montréal a très vite participé à sa création notamment grâce à un soutien financier. Cependant, face à l'insécurité alimentaire grandissante dans les quartiers les moins développés, la ville a décidé de poursuivre la création d'autres jardins communautaires sur des terrains vacants (Bhatt et Kongshaug, 2005). En 2012, la ville de Montréal possédait plus de 95 jardins communautaires gérés

par chacun des arrondissements et rassemblant plus de 12 000 jardiniers. Il faut également rajouter une dizaine de jardins se trouvant dans le Grand Montréal (Montréal, 2012).

La littérature sur les serres urbaines et les initiatives d'indoor farming est moins riche, bien que certains projets et politiques ressortent. C'est notamment le cas de la ferme Lufa que l'on retrouve à Montréal ou bien des politiques municipales encourageant l'utilisation des toits à des fins de production (Fermes Lufa ; Soderholm, 2015).

Cependant, les formes citées ci-dessus ne représentent pas l'incroyable diversité des initiatives que l'on retrouve au Canada. En effet ces cinq catégories ne concernent que les activités réglementées d'agriculture urbaine or il en existe beaucoup d'autres issues de l'initiative individuelle ou collective de citoyens motivés. C'est le cas notamment de l'organisme *Not Far From the Tree* qui organise des récoltes de fruits issus d'arbres plantés dans l'espace municipal ou bien chez des particuliers qui ne veulent pas les récolter. En 2018, ils ont ramassé plus de 20 000 livres de fruits qu'ils ont ensuite partagés et donnés aux propriétaires des arbres, aux bénévoles ainsi qu'aux acteurs locaux dans le besoin (Not Far From the Tree, 2018). Mais il n'est pas le seul, on retrouve aussi *Food Not Lawns*, le projet *FoodShare* de Toronto, le centre communautaire *Scadding Courts* et bien d'autres (Cockrall-King et Galarneau, 2016). Le point commun de toutes ces initiatives est l'utilisation de l'espace public pour produire et ensuite partager ou redonner ces productions aux personnes dans le besoin. L'histoire de *City Farmer*, autoproclamé « Bureau canadien de l'agriculture urbaine » est également un bon témoignage de l'appropriation citoyenne de l'agriculture urbaine au Canada. À l'initiative de Michael Levenston et d'un groupe d'amis, cet organisme sans but lucratif a permis de créer un lieu d'éducation et de partage autour de l'agriculture urbaine dans un jardin physique, mais également en ligne, avec la première plateforme d'information sur le sujet. Tout cela à une époque où le mouvement n'était pas du tout développé, voire vu d'un mauvais œil (Cockrall-King et Galarneau, 2016; Levenston, 2016).

Ainsi les initiatives d'agriculture urbaine canadiennes prennent de nombreuses formes soutenues par de nombreux acteurs allant du simple citoyen au pays entier. En effet, de nombreuses grandes villes canadiennes commencent à élaborer une politique reliée à l'agriculture urbaine. C'est le cas de Toronto comme on l'a vu précédemment, mais également de Vancouver, Calgary, Victoria ou encore Kingston (Soderholm, 2015). Ces politiques prennent différentes formes du simple plan pour les jardins communautaires au plan d'action de la ville entière comme pour Vancouver (City of Vancouver, 2012). Ainsi le support politique pour l'agriculture urbaine est assez présent au Canada et traduit bien l'engouement général qui est en train de se mettre en place.

1.2. La multifonctionnalité de l'agriculture urbaine canadienne

1.2.1. Les fonctions de l'agriculture urbaine

Les fonctions de l'agriculture urbaine comme en France, l'agriculture urbaine canadienne remplit bien plus qu'une simple fonction alimentaire. En effet en créant des entreprises, elle participe à la création d'emplois directs et indirects. Au Canada et au Québec plus précisément, les terres agricoles les plus fertiles se trouvent en fait autour des grands centres. Les bénéfices à créer une exploitation agricole en milieu urbain sont donc doubles : de meilleures terres pour une meilleure production et un bassin de consommateurs à portée de main pour la commercialisation (Boily, 2012). De plus les emplois peuvent également être des emplois indirects liés au tourisme engendré par les projets par exemple ou bien liés à la réalisation de ces projets comme des fabricants de matériaux, des pépiniéristes, etc. (Mazereeuw, 2005).

En parallèle, de nombreux projets d'agriculture urbaine sont plutôt axés autour de l'éducation et du social. Beaucoup d'études relatent les bénéfices sociaux de ces projets sur les communautés (Duchemin *et al.*, 2010; Mazereeuw, 2005). On peut les résumer en deux grandes familles : une action ciblée sur les personnes pour lutter contre l'isolement et une action plus globale sur les quartiers afin de les dynamiser (Mazereeuw, 2005). Ces bénéfices sont encore plus importants dans un contexte nord-américain où les villes n'ont pas de centre-ville ni de « place du village » comme en Europe. Il existe donc souvent peu de lieux où se rassembler et partager.

La fonction pédagogique de l'agriculture urbaine est particulièrement développée au Canada afin notamment de donner de bonnes habitudes alimentaires aux enfants. Les politiques sur les saines habitudes de

vie sont monnaie courante et presque toutes les provinces en ont adopté une. Il s'agit d'un des grands axes de développement de la politique de santé publique du Canada. L'agriculture urbaine y est vue comme une activité physique permettant en plus de se procurer des aliments frais et de qualité à faible coût. Les projets d'agriculture urbaine en milieu scolaire ont donc le vent en poupe.

Enfin l'agriculture urbaine assure également des fonctions paysagères et environnementales. En ramenant la nature en ville, elle participe au maintien de la biodiversité urbaine et à la réduction des ilots de chaleur urbains (Duchemin *et al.*, 2010). Cependant, la configuration des villes canadiennes en fait quand même des villes plus vertes que les villes européennes. Cette dernière fonction est donc peut-être moins importante au Canada qu'en Europe.

1.2.2. Les enjeux nord-américains

Les fonctions présentées ci-dessous ne sont pas assumées de la même manière par tous les acteurs. Les fonctions alimentaires économiques et sociales sont les principales fonctions sur lesquelles travaillent les pouvoirs publics. En effet depuis les années 2000, de nombreuses recherches s'intéressent à l'insécurité alimentaire en Amérique du Nord. La sécurité alimentaire est définie comme « l'accès pour tous et en tout temps à suffisamment de nourriture pour mener une vie active et être en bonne santé. » (Rainville et Brink, 2002). Ainsi si l'une de ces caractéristiques n'est pas remplie on parle d'insécurité alimentaire. En 1998, 10% des Canadiens ont vécu une situation d'insécurité alimentaire. Cet état est souvent lié au revenu total des ménages, qui est souvent dans la limite inférieure du revenu normalisé (équivalent du SMIC), mais également à l'accessibilité à la nourriture. En effet, il a été montré que les transports dans les villes d'Amérique du Nord étaient très difficiles sans voiture et qu'il est donc difficile pour les ménages à faibles revenus ou bien avec des difficultés à se déplacer de se rendre jusqu'aux supermarchés (Mok *et al.*, 2014; Rainville et Brink, 2002). Cette séparation des centres d'achats et des lieux d'habitation constitue un véritable problème au Canada. Les quartiers résidentiels qui concentrent pourtant la plus grande partie de la population se transforment en désert alimentaire, c'est-à-dire qu'ils ne possèdent aucun commerce offrant des aliments de qualité à un prix abordable. Ces déserts alimentaires sont principalement situés dans les centres-villes qui sont également souvent les quartiers les plus défavorisés dans les villes canadiennes (Dutil, 2012). En effet, la dernière problématique liée à l'insécurité alimentaire est l'accès à des aliments de qualité. Ces derniers, dont font partie les produits frais, sont souvent plus chers et donc moins accessibles pour les familles à faibles revenus. Ainsi, la malnutrition et l'obésité sont parfois reliées à des situations d'insécurité alimentaire.

Ces problèmes sont au cœur des politiques publiques canadiennes en termes d'agriculture urbaine. En effet il n'est pas rare de trouver des mentions d'agriculture urbaine dans les politiques de santé publique (Soderholm, 2015). En favorisant la production d'aliments frais à un coût abordable au cœur des villes, l'agriculture urbaine est en effet retenue par de nombreuses villes comme un moyen de lutter contre l'insécurité alimentaire. Et bien que la fonction alimentaire des projets communautaires soit souvent remise en question, il existe des cas où elle est bien réelle. C'est le cas des jardins communautaires de Montréal qui possède une très bonne productivité par m2 (Duchemin *et al.*, 2010). Ainsi les jardiniers ont la possibilité d'avoir des légumes frais de qualité en quantité suffisante à un coût abordable. Les jardins communautaires étant préférentiellement créés dans les quartiers les plus défavorisés de la ville, la politique des jardins communautaires de la ville de Montréal semble sur la bonne voie pour augmenter sa sécurité alimentaire.

Bien qu'il s'agisse de l'angle abordé par les pouvoirs publics, les jardiniers eux n'attendent pas des projets d'agriculture urbaine qu'ils remplissent ces mêmes fonctions (Duchemin *et al.*, 2010; Mazereeuw, 2005). En effet les deux fonctions principales sont alimentaires, oui, mais aussi et surtout sociales et pédagogiques (Rainville et Brink, 2002). En ayant la possibilité de cultiver un jardin, les habitants des villes ont un moyen de reconnecter avec la nature, d'échanger avec d'autres personnes des conseils techniques ou bien simplement quelques mots pour sortir de l'isolement. Ainsi les projets communautaires d'agriculture urbaine constituent de véritables lieux de rassemblement qui participent activement à l'amélioration du milieu de vie en améliorant la convivialité, l'équité, la prospérité, la durabilité, la viabilité et enfin la vivabilité des communautés (Mazereeuw, 2005).

2. Matériel et méthode

2.1. Contexte de l'étude et problématique

2.1.1. Présentation de l'organisme de stage

EURÊKO! est un organisme communautaire à but non lucratif créé en 1978 agissant pour la restauration, la protection et la conservation de l'environnement. Son caractère communautaire se reflète dans toutes ses actions où l'implication des citoyens est toujours favorisée. Il guide tous les acteurs auprès desquels il travaille (citoyens, entreprises, municipalités, et organismes gouvernementaux ou non) vers des comportements plus durables et écoresponsables. Pour cela, il œuvre au sein de huit départements : la gestion des matières résiduelles, les évènements écoresponsables, l'aménagement de sentiers pédestres, l'aménagement de bandes riveraines, la caractérisation de milieux humides, l'éducation relative à l'environnement, l'urbanisme participatif et l'agriculture urbaine. Les projets réalisés par EURÊKO ! s'étendent sur toute la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean. Sa durée d'existence et ses nombreux projets réalisés en font un organisme majeur de la région dans le secteur de l'environnement.

2.1.2. Présentation de la région étudiée

Le Saguenay-Lac-Saint-Jean (SLSJ) peut être divisé en trois entités géographiques distinctes : un fjord sur plus de 100 kilomètres, une plaine d'effondrement regroupant l'essentiel de la population et un plateau fracturé au climat alpin. La région possède le quatrième bassin hydrographique le plus important du Québec comportant principalement le bassin versant du Saguenay ainsi que le réservoir du Lac-Saint-Jean. L'hydrographie de la région a été et constitue encore aujourd'hui un élément important de l'économie régionale à la fois en tant que voie d'échange pour le commerce, mais également comme attrait touristique (Direction générale du Saguenay-Lac-Saint-Jean et Direction régionale de la gestion du territoire public du Saguenay-Lac-Saint-Jean, 2006).

Le climat de la région est continental froid et modérément humide. En effet, la région est globalement plus froide que le reste du Québec et possède donc une saison de croissance raccourcie de plusieurs mois. Il existe de fortes variations de température entre les différentes zones qui sont traduites par la création de zones de rusticité qui regroupent des zones possédant les mêmes températures minimales, températures maximales, longueur de la saison de croissance et de la période dans gel ainsi que la même durée d'ensoleillement. Globalement le SLSJ se situe en zone 2b à 3b correspondant à des températures minimales allant de -45 à -34 degrés Celsius (Gouvernement du Canada).

Il s'agit d'une région vaste et assez faiblement peuplée. Elle représente 7% du territoire du Québec, mais seulement 3% de sa population. Avec une densité de 2,9 habitants au $km^{2,}$ elle est une des régions les moins denses du Québec. Elle regroupe cinq Municipalités Régionales de Comté (MRC) qui sont l'équivalent des communautés de communes en France. La ville de Saguenay, qui est en fait une MRC regroupant cinq municipalités, abrite 50% des habitants de la région et se classe au 7^{e} rang des municipalités québécoises les plus peuplées. La région est également menacée par un solde migratoire négatif en direction des régions voisines (Ministère de l'économie et de l'innovation du Québec, 2019).

L'économie de la région a été basée pendant longtemps sur la fabrication de papier et de pâte à papier issus de l'exploitation forestière. Ce passé se ressent encore aujourd'hui, car les secteurs primaires et secondaires y sont plus développés qu'ailleurs au Québec. Cependant la source d'emploi majeur de la région reste le secteur tertiaire, notamment avec les services aux ménages et les services publics qui regroupent plus de 58% des emplois de la région (Ministère de l'économie et de l'innovation du Québec, 2019).

Malgré sa position septentrionale, le secteur agroalimentaire y est bien représenté avec une production agricole totale qui représente 4% de celle du Québec et une activité de transformation agroalimentaire qui représente 2% de celle du Québec. En termes d'emploi, ce secteur représente 12,7% des emplois de la région. La production laitière représente 43% de la production régionale suivie par la production de bleuets (12%), la production céréalière (11%), la production de pommes de terre (8%) et celle de bovins (6%) (Direction générale du Saguenay-Lac-Saint-Jean et Ministère de l'Agriculture, 2010).

L'agriculture de la région est comme pour le reste du Québec très industrialisée (Silvestro, 2009). Ainsi il existe peu de petits producteurs vendant en circuits courts. Pourtant la demande est en plein essor. Le

développement d'un système alimentaire boréale territorialisé participe d'ailleurs à cette augmentation. De plus une partie de la population de la région souffre encore d'insécurité alimentaire ainsi que d'isolement. Moisson Saguenay-Lac-Saint-Jean, un organisme œuvrant contre la faim sur le territoire, a reçu encore en 2016-2017 plus de 40 000 demandes de services par mois (Moisson Saguenay Lac-Saint-Jean). L'agriculture urbaine semble donc pouvoir être une solution à ces deux problèmes en proposant aux gens un lieu de sociabilisation où ils peuvent également se nourrir.

2.1.3. Présentation de la démarche étudiée et de la problématique

Les projets d'EURÊKO! en agriculture urbaine sont divers, mais on peut les regrouper en deux grandes catégories : l'aménagement de forêts nourricières communautaires ainsi que l'accompagnement de municipalités vers plus de résilience alimentaire grâce à la démarche Municipalité Nourricière (MN).

Cette démarche existe depuis 2017 et concerne les municipalités de 5000 habitants et moins. L'objectif initial est de s'appuyer sur les forces du milieu afin de proposer des projets améliorant la résilience alimentaire de ces communautés. Afin de maximiser les chances que les projets se maintiennent dans le temps, l'idée est de mettre en contact dès le début les citoyens de la municipalité et leurs élus. Cette proposition est issue de l'expérience des chargées de projet travaillant chez EURÊKO!. Elles se sont en effet rendu compte que les projets communautaires émanant uniquement des citoyens et mis en place sur le territoire sans le soutien de la municipalité étaient des projets voués à l'échec sur le long terme. De plus l'approche participative est un gage de réussite des projets communautaires. En effet, ces projets reposent souvent sur de la main-d'œuvre bénévole. En participant dès le début aux décisions, l'appropriation du projet par les citoyens est plus importante et ils seront donc plus motivés pour continuer à faire vivre le projet.

Depuis 2017, c'est huit municipalités qui ont été accompagnées par la démarche. Elles sont regroupées en trois cohortes, correspondant à chaque année d'existence de la démarche. L'accompagnement des municipalités est divisé en six étapes. La première correspond à l'impulsion de la démarche par un habitant ou un élu de la municipalité. Il peut alors commencer à en parler autour de lui afin de créer de l'intérêt pour la démarche. Lorsque cet intérêt atteint les élus municipaux, on entre dans la deuxième étape de la démarche : soit l'engagement de la politique. Cette étape débouche sur la signature d'un protocole d'entente par la municipalité afin de s'engager à supporter la démarche. Un modèle de protocole d'entente est présenté en annexe 1. La démarche doit ensuite être présentée aux citoyens pour pouvoir commencer à concrétiser les projets. Au terme de cette séance d'information publique, un comité Municipalité Nourricière (MN) est créé, c'est lui qui prendra en charge l'étape suivante : le portrait alimentaire. La création de ce document permet de faire le tour des ressources alimentaires locales ainsi que des forces et faiblesses du territoire en matière d'alimentation. Le portrait alimentaire de la municipalité de Saint-Fulgence est présenté en annexe 2. Grâce à ce portrait, les citoyens pourront ensuite choisir des projets adaptés à la municipalité lors de l'activité participative. Elle constitue la 5^{e} étape du processus et aboutit à un choix éclairé des projets d'agriculture urbaine à réaliser dans la municipalité. Pour les huit municipalités accompagnées, le nombre de projets choisis variait de 2 à 4. Le déroulement de l'activité participative est présenté en annexe 3. Durant cette soirée, les personnes intéressées par les projets se sont manifestées et il est donc possible d'entamer la dernière phase de la démarche soit la concrétisation des projets !

L'accompagnement vers la réalisation des projets a été développé en collaboration avec les municipalités participantes. Ainsi, la première cohorte n'a bénéficié que de très peu d'outils durant sa première année. Ils ont été rédigés pour pouvoir être utilisés dès la deuxième année d'existence de la démarche. Ils ont ensuite été améliorés au fur et à mesure, mais ils nécessitent une évaluation pour pouvoir être considérés comme finaux. De plus, la démarche entre maintenant dans une deuxième phase d'approfondissement des projets mis en œuvre dans ses huit municipalités. Un groupe de réflexion composé des membres des comités va être créé afin de travailler sur la question de la résilience alimentaire et de trouver quelles sortes d'initiatives et de projets mettre en place pour l'atteindre. Ainsi mon stage s'inscrit dans ce besoin d'évaluation globale de la démarche. Ma mission de stage a été de tirer un bilan de ces trois années d'expérience pour finaliser les outils d'accompagnement mis en place et ouvrir la voie vers la prochaine phase de la démarche.

Pour cela les problématiques étudiées sont : les projets communautaires d'agriculture urbaine issus de la démarche MN sont-ils durables et pérennes dans le temps ? L'approche proposée par la démarche MN permet-elle de mettre en place des projets plus durables et pérennes ? Comment améliorer la durabilité et la pérennité des projets issus de la démarche MN ?

2.2. Méthodologie de l'étude

2.2.1. Projets étudiés

Afin de répondre à ces problématiques, deux types de projets sont étudiés : des projets issus de la démarche municipalité nourricière ainsi que des projets réalisés hors démarche municipalité nourricière. Leur comparaison permettra de mettre en valeur l'apport de la démarche municipalité nourricière.

Il était intéressant pour EURÊKO! d'étudier le plus de projets issus de la démarche possible afin d'avoir des données pour chaque projet et de pouvoir ensuite leur proposer des pistes d'amélioration individuelle. Cependant les projets devaient également répondre aux trois critères ci-dessous :

- Il devait être possible d'étudier la pérennité et la durabilité des projets, c'est-à-dire que des projets concrets devaient avoir été mis en place depuis plus d'un an
- Il devait y avoir une personne ayant participé au projet disponible pour les entrevues
- Il devait y avoir un climat propice à l'étude au sein du projet

Ainsi deux des quatre municipalités de la première cohorte n'ont pas pu participer à l'étude ainsi que la municipalité de la troisième cohorte qui n'est entrée dans la démarche que depuis mars 2019. Cependant, deux projets effectués dans la municipalité de Labrecque possédaient les critères nécessaires pour l'étude. Ainsi, il y a donc trois projets par cohorte qui ont été analysés. L'analyse comparée des projets des deux cohortes permettra de voir l'évolution de l'accompagnement d'EURÊKO!.

Les projets hors MN devaient posséder des caractéristiques supplémentaires afin d'être comparables aux projets issus de la démarche MN. Ils devaient donc en plus des critères évoqués précédemment avoir été instaurés de manière collective à la suite d'une consultation citoyenne, se trouver au Saguenay-Lac-Saint-Jean et avoir été accompagnés par EURÊKO ! Face à ces critères, seulement deux projets ont été retenus. La figure 2 illustre la distribution des projets étudiés :

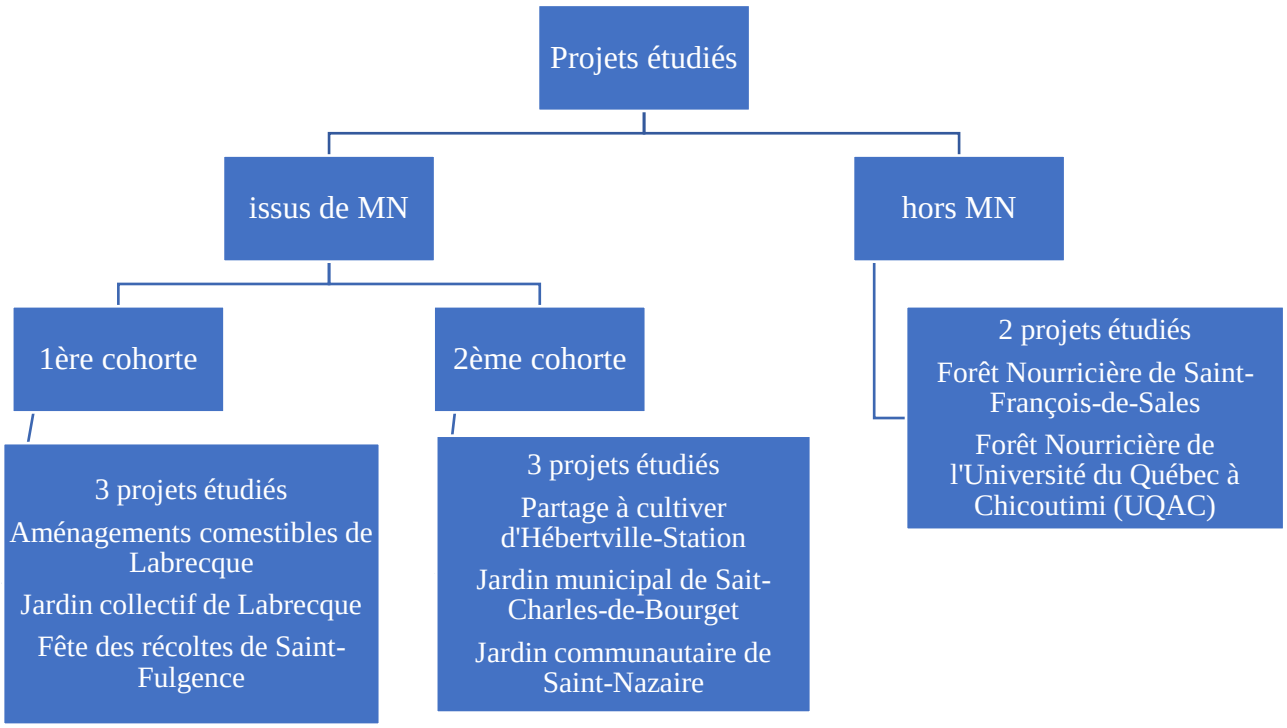

Figure 2 Distribution des projets étudiés
Source : Charlotte Codron

La figure 3 représente l'emplacement de chacun des projets étudiés :

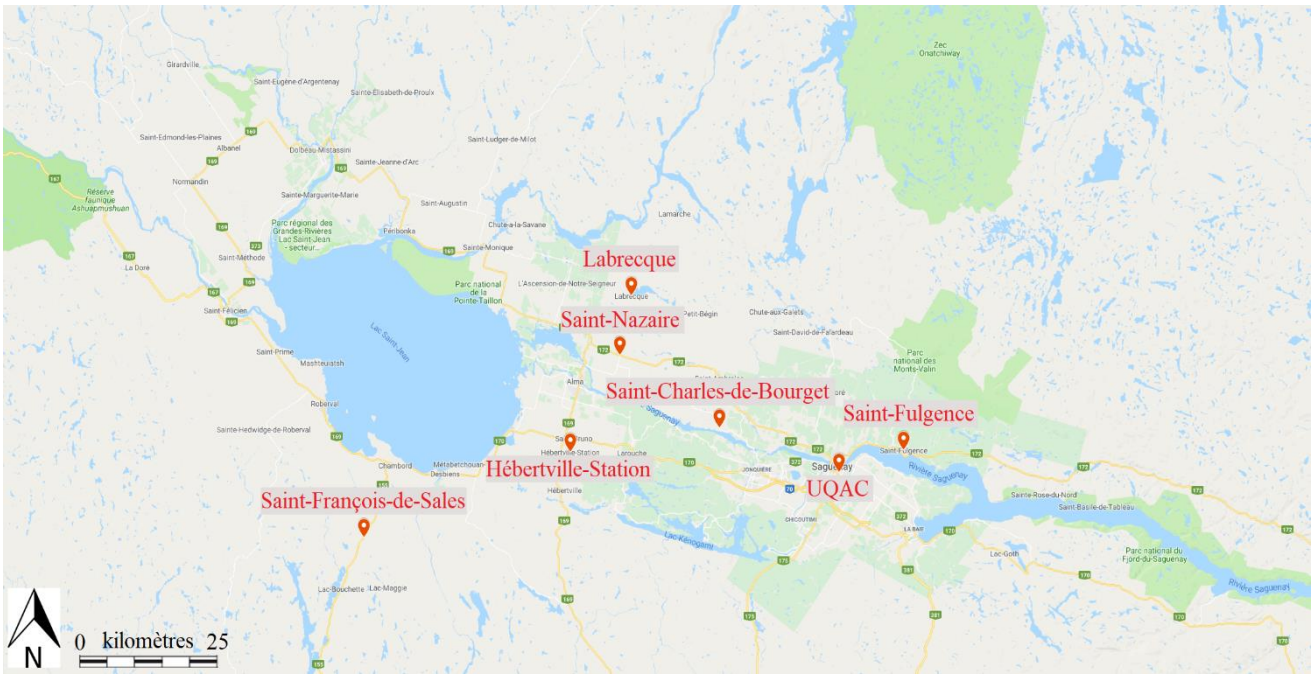

Figure 3 Répartition des projets étudiés
Source : Charlotte Codron

La figure 4 donne une brève description de chacun des projets étudiés. Les informations ont été rassemblées grâce à l'étude des rapports des activités participatives, dont un exemple est montré en annexe 4, aux rencontres effectuées avec les comités et aux connaissances des chargées de projet.

- **Aménagements comestibles de Labrecque :**

Ce projet fait partie de la première cohorte de MN. Il est le résultat de l'activité participative réalisée à Labrecque. Il a été mis en place durant l'été 2018. Il s'agit de cinq bacs en bois répartis à différents endroits de la municipalité et plantés de fruits et de légumes comestibles. Ces derniers sont à destination des habitants de la municipalité qui peuvent les cueillir en libre-service.

- **Jardin collectif de Labrecque**

Ce projet a été identifié comme un projet déjà existant à améliorer par les citoyens durant l'activité participative. Ainsi des travaux sur le jardin collectif ont été réalisés durant l'été 2018. Le jardin se trouve entre la résidence pour personne âgée de Labrecque et l'école primaire. Les récoltes sont destinées à être mangées par les habitants durant la fête des récoltes. Les fruits et légumes qui mûrissent avant sont soient donnés aux citoyens soit utilisés par la résidence en cas de surplus. Chaque année la plantation du jardin est l'occasion d'une activité pédagogique avec les élèves de l'école.

- **Fête des récoltes de Saint-Fulgence aussi appelée le marché public**

La municipalité de Saint-Fulgence est une municipalité à l'avant-garde en termes de projets durables et écoresponsables. Ainsi ils existaient déjà des fêtes des récoltes privées chez plusieurs agriculteurs et les citoyens ont émis le désir de les rassembler pour créer un gros marché public où tous les acteurs de l'alimentation pourraient participer et vendre leurs productions. Le premier marché public a été réalisé dès 2017, il a été renouvelé en 2018 ou il a connu un énorme succès. Cette année encore il est prévu qu'il ait lieu à l'automne. Le comité responsable de ce projet a connu des hauts et des bas. En effet, le comité n'existait plus jusqu'à ce printemps où il a été reformé.

- **Partage à cultiver d'Hébertville-Station**

Ce projet a été le projet préféré des habitants de Hébertville-Station durant l'activité participative. Il regroupe plusieurs facettes et est en fait une extension et une amélioration de ce qui se faisait déjà dans la municipalité. La première phase, la plantation d'aménagements comestibles dans des terrains inutilisés de la municipalité, a été réalisée en 2018. Les aménagements ont ensuite été agrandis, un frigo partage a été ajouté dans l'année et un verger a été planté sur le parvis de l'église ce printemps. Le projet est encore en développement.

- **Jardin municipal de Saint-Charles-de-Bourget**

Durant l'activité participative, les habitants de Saint-Charles-de-Bourget ont émis de l'intérêt pour des jardins communautaires et collectifs. C'est à partir de là que le comité a choisi de créer un espace hybride entre forêt nourricière et jardin collectif. Les autres projets choisis durant l'activité participative ont été mis de côté pour ne réaliser que ce jardin. Il a été imaginé puis mis en place au printemps 2018. En 2019 l'objectif du comité était de l'animer et de le faire vivre en organisant une série d'activités tout au long de l'été.

- **Jardin communautaire de Saint-Nazaire**

Il existait déjà un projet de jardin collectif à Saint-Nazaire quand la municipalité a décidé de devenir une MN. Des fonds avaient même déjà été trouvés pour pouvoir le réaliser, mais il manquait des bénévoles motivés pour pouvoir le mettre en place. Ainsi le projet a été présenté lors de l'activité participative et les habitants de Saint-Nazaire ont adhéré. Ils ont également émis de l'intérêt pour un jardin communautaire. Ainsi il a été décidé de créer un jardin communautaire sur un terrain municipal inusité et de créer un jardin collectif avec l'école. Les deux projets ont été suivis et réalisés par le même comité. Grâce à des membres motivés, le jardin a pu prendre forme dès le printemps 2018. Après la saison de culture, le jardin a été agrandi pour proposer deux fois plus de parcelles à des jardiniers.

- **Forêt nourricière de Saint-François-de-Sales**

La forêt nourricière de Saint-François-de-Sales résulte de l'ancêtre de la démarche Municipalité Nourricière. Les objectifs étaient les mêmes : soit créer des espaces nourriciers sur des terrains publics en impliquant les habitants de la municipalité. Contrairement à la démarche municipalité nourricière, le choix du projet n'a pas été réalisé de manière participative, le concept de forêt nourricière leur a simplement été présenté et les citoyens motivés ont pu participer au projet dès ses tout débuts. Ainsi cette approche ressemble plus à une approche top-down que les projets issus de la démarche, mais l'implication des citoyens a été réalisé très tôt et ils ont donc pu prendre toutes les décisions concernant le projet. La forêt a été plantée en 2016 et depuis 2017 EURÊKO ! continue à l'animer et à l'améliorer grâce à une subvention trouvée par la mairesse de Saint-François-de-Sales. Cette subvention se termine à la fin de l'année 2019 et l'année 2020 sera donc la première année ou la municipalité gérera elle-même la forêt.

- **Forêt nourricière de l'Université du Québec à Chicoutimi (UQAC)**

La forêt nourricière de l'UQAC résulte de l'initiative d'une étudiante en géographie également employée chez EURÊKO!. Pour son projet de fin d'études, elle a proposé à l'UQAC d'aménager une forêt nourricière sur leur terrain. Il se trouve qu'une demande de bourse d'études autour des forêts nourricière avait également été demandée au même moment. Ainsi le projet a été accepté et amélioré pour devenir une des plus grosses forêts nourricières plantées au Saguenay. Elle a été plantée en 2018, mais comme pour la municipalité de Saint-François-de-Sales, le projet a obtenu du financement pour un suivi pendant deux ans après la plantation. Ainsi l'année 2019 a permis de développer et d'améliorer le projet tout en favorisant l'implication et l'appropriation des habitants du quartier. Dans ce cas, il n'y a pas de municipalité impliquée, mais le service des immeubles et équipements de l'UQAC joue le même rôle. Ainsi par simplification dans la suite du document, il sera référé comme une « municipalité » lors des analyses groupées.

Figure 4 Description des projets étudiés
Source : Charlotte Codron

2.2.2. Critères d'analyse

L'analyse porte sur deux axes : la durabilité et la pérennité des projets. Ces deux aspects sont liés et c'est donc pour cela que l'on analyse les deux.

2.2.2.1. Analyse de la pérennité

Il y a peu de littérature sur la pérennité des projets communautaires en agriculture urbaine. Ainsi les critères utilisés pour l'étude sont inspirés d'un autre domaine : le domaine de la santé publique. En effet il y a beaucoup d'études sur ce sujet, car la pérennité des programmes est une des conditions fondamentales de leur financement. Si le programme s'arrête lorsque s'arrête le financement alors les investisseurs sont plus frileux à s'engager et à le financer en premier lieu. Cependant malgré le nombre d'études, la définition de la pérennité et les facteurs qui l'influencent ne sont toujours pas bien compris (Schell *et al.*, 2013). Ainsi il existe de nombreuses méthodes pour l'évaluer. Pour trouver la méthode la plus pertinente à utiliser dans notre cas, je me suis basée sur la revue de littérature réalisée par Mélissa Bélanger dans son rapport de maitrise (Bélanger, 2014). J'ai donc comparé les méthodes proposées par Ridde et al, Schell et al et Mancini et Marek (Mancini et Marek, 2004; Ridde *et al.*, 2006; Schell *et al.*, 2013).

Le modèle proposé par ces derniers est un modèle multicritère mettant en regard les éléments de pérennité ainsi que les résultats intermédiaires des programmes (Mancini et Marek, 2004). Ainsi il permet d'étudier la pérennité d'un programme *communautaire* en santé publique. Ce cadre semble bien convenir à notre étude, mais le modèle proposé est un modèle complexe très détaillé qui utilise un questionnaire à 53 questions assez lourd à utiliser et à analyser. Finalement son application ne semble pas pertinente pour notre analyse, car il n'est pas adapté à la réalité du terrain et à la disponibilité des répondants.

La méthode proposée par Schell et al est une méthode multicritère très intéressante permettant d'obtenir une carte conceptuelle du projet. Les familles de critères s'appliquent bien à des projets d'agriculture urbaine, mais l'analyse est complexe et l'interprétation difficile. De plus peu d'études ont appliqué cette méthode pour l'analyse de la pérennité de leur projet et il n'y avait donc pas d'outils disponibles.

Finalement, la méthode proposée et utilisée par Ridde et al qui s'appuie elle-même sur celle de Pluye et al est la méthode retenue pour l'analyse, car elle présente l'avantage d'être facile à mettre en œuvre quelles que soit les conditions du terrain et ne demande pas beaucoup de temps aux répondants (Pluye *et al.*, 2004). De plus beaucoup d'études ont été réalisées grâce à cette méthode et de nombreux outils sont disponibles pour l'appliquer. Leur modèle différencie le processus de pérennisation de la pérennité qui n'est que le résultat du premier au moment où est réalisée l'étude. Ainsi les critères choisis nous permettront de connaitre la pérennité du projet à l'instant de l'étude, mais la discussion portera sur l'amélioration du processus de pérennisation. Leur modèle s'appuie sur la littérature qui reconnait que la création de routine au sein des organismes est nécessaire à la pérennité des programmes de santé publique. Un programme est routinisé quand au moins une des activités qui en découle possède les quatre caractéristiques suivantes (Pluye *et al.*, 2004) :

- Une mémoire, interprétation partagée d'expériences passées qui affecte les activités présentes. Elle est liée au maintien et à la stabilité des ressources.
- Une capacité d'adaptation au contexte
- Des valeurs, définition collective et commune de ce qui est bon, esthétique et vrai. Elles se retrouvent dans les objectifs du programme.
- Des règles qui définissent la façon dont les choses sont faites au sein du programme.

Les projets étudiés, contrairement aux programmes de santé publique, sont communautaires ainsi le lien avec le milieu et la composante humaine est indispensable. Ainsi deux caractéristiques ont été ajoutées aux quatre caractéristiques ci-dessus : partenariats et supports ainsi que ressource humaine. En effet les projets étant basés sur du bénévolat, il est essentiel d'intégrer la composante humaine si on veut étudier leur pérennité. Le deuxième critère support et partenariats est issus du modèle de Schell et al et semble particulièrement important pour la pérennité d'un projet communautaire. Pour chaque caractéristique, des critères plus précis

ont été utilisés. Ils sont issus des modèles de Schell et al, Ridde et al et celui de l'Institut National de Santé Publique du Québec (INSPQ) (Institut National de Santé Publique (INSPQ) ; Ridde *et al.*, 2006; Schell *et al.*, 2013). Le tableau 1 donne les critères pour chacune des caractéristiques de la pérennité.

Tableau 1 Critères utilisés pour l'étude de la pérennité

Mémoire	Support financier de la municipalité
	Support matériel de la municipalité
	Présence d'un employé municipal sur le comité
	Existence d'écrits (compte-rendu de rencontre, ordre du jour, etc.)
	Éléments de planification (budget, échéancier, etc.)
Adaptation	Adaptation au contexte municipal
	Type de processus d'implantation et décision
	Gestion des conflits
Valeurs	Existence d'objectifs et priorités clairs
	Appropriation du projet par le comité
	Correspondance du projet avec les valeurs de la municipalité
	Suivi régulier
	Communication autour du projet
Règles	Superviseur municipal impliqué
	Intégration du projet dans la planification municipale
	Description des tâches au sein comité
Support politique et partenariats	Soutien de la municipalité
	Soutien des citoyens
	Création de partenariats avec d'autres acteurs locaux
Ressources humaines	Présence des personnes clés dans le comité
	Leadership accepté et légitimé
	Climat du projet

2.2.2.2. Analyse de la durabilité

Cette analyse se base sur deux études : celle de Ba et Aubry et celle de la chaire en éco-conseil de l'UQAC (Ba et Aubry, 2011; Villeneuve *et al.*, 2016).

Tout d'abord, l'analyse se focalise sur la « double durabilité » proposée par BA et AUBRY (Ba et Aubry, 2011). Comme elles le définissent, la diversité de l'agriculture urbaine et notamment sa multifonctionnalité nécessite une approche de la durabilité plus large que la simple analyse économique, sociale et environnementale. En effet les projets d'agriculture urbaine remplissent des fonctions difficilement remplaçables par d'autres usages. Les trois piliers économique, social et environnemental sont les critères de la durabilité interne qui correspond à la durabilité intrinsèque du projet, c'est-à-dire si celui-ci est économiquement viable, socialement vivable et utilise les ressources de manière durable. Dans l'article étudié, la durabilité externe concerne les pressions exercées par la ville sur les projets d'agriculture urbaine. Dans les deux études, il s'agit le plus souvent de pression d'urbanisation et d'accès aux ressources.

Pour réaliser l'étude de la durabilité interne, les critères choisis sont issus d'une combinaison des critères utilisés dans les deux articles retenus (Ba et Aubry, 2011; Villeneuve *et al.*, 2016). Ils ont été modifiés afin de

s'adapter au mieux aux projets d'agriculture urbaine étudiés. Les critères finaux sont présentés dans le tableau 2. La provenance des végétaux et des fertilisants a été rajoutée, car dans presque tous les projets il était question de plantation.

Tableau 2 Critères utilisés pour l'étude de la durabilité

Économique	Coûts implantation
	Entretien ou développement
	Coûts récurrents
	Financement
	Stabilité du financement
Social	Rapport au sein du comité
	Rapport avec la municipalité
	Demande en main d'œuvre
Environnement	Végétaux
	Fertilisants
	Eau
	Foncier

Pour évaluer la durabilité externe, il a fallu se pencher sur les pressions exercées par le milieu sur les projets ainsi que les contraintes intrinsèques à la région. Comme dans les études étudiées, j'ai conservé les critères de la concurrence sur le foncier et l'accès à l'eau.

2.2.3. Collecte des données

Que ce soit pour l'analyse de la pérennité ou bien celle de la durabilité, la collecte de données se base à la fois sur un questionnaire ainsi que sur une étude bibliographique de chaque projet.

Presque l'ensemble des critères d'analyse de la durabilité ont pu être récoltés grâce à l'analyse des documents de suivi des projets d'EURÊKO ! Ils ont ensuite été confirmés avec les répondants lors de l'entretien pour la pérennité.

Pour collecter les données pour l'analyse de la pérennité, des entrevues semi-dirigées ont été réalisées auprès d'au moins un membre de chaque comité. Les membres clefs ont été ciblés et dans deux cas (Saint-Charles et Saint-Nazaire) il a été nécessaire d'interroger une autre personne pour obtenir toutes les réponses. Dans les deux cas, les réponses entre les deux répondants de chaque projet ont été similaires et ainsi seulement les réponses issues de la deuxième entrevue ont été conservées. Les comptes-rendus d'entretien pour la pérennité se trouvent en annexe 5.

Le questionnaire utilisé pour les entrevues a été réalisé en rassemblant et adaptant les questionnaires utilisés par Pluye Potvin et Denis 2000, celui de Riddle et al et celui de l'INSPQ (Institut National de Santé Publique (INSPQ) ; Pluye *et al.*, 2004; Ridde *et al.*, 2006). Grâce à la combinaison de ces trois questionnaires, 18 questions ont été retenues pour l'analyse de la pérennité des projets. Elles ont été modifiées pour s'adapter à des projets d'agriculture urbaine et ont été adaptées pour être rendues plus compréhensibles par des répondants non experts. Les questions ont également été réorganisées afin de suivre un ordre logique lors de la discussion plutôt que l'ordre des critères. De plus les questionnaires pour les projets issus de la démarche MN et ceux pour les projets hors MN ont de légères différences de forme, mais aucune de fond. La figure 5 présente le questionnaire adapté aux projets issus de MN.

Nom du répondant – Rôle dans le projet étudié
Date de l'entretien

Questions sur l'implication de la municipalité dans le projet (*Mémoire et règles*)

- Est-ce que la municipalité accorde un budget annuel au projet issu de MN ? Si oui combien ?
- Est-ce que la municipalité offre du matériel ou des services terrain pour les projets MN ?
- Est-ce que la municipalité a intégré votre projet dans sa planification ?
- Quelle est l'implication du conseiller municipal dans le comité ? Celle du DG ou du maire ?

Questions sur l'origine du projet *(Adaptation)*

- D'après-vous, est-ce que le projet répond à un besoin des habitants de la municipalité ?
- Est-ce que le projet a contribué à répondre à ce besoin ? Si oui comment ?

Question sur l'appropriation du projet *(Valeurs)*

- Avez-vous défini des priorités et objectifs motivants ?
- Est-ce que vous avez créé un univers autour du projet (nom, logo, jargon, etc.) ?
- Communiquez-vous sur votre projet ? Si oui par quels moyens ?

Question sur le comité de projet *(Valeurs, Règles, Ressources Humaines et Adaptation)*

- Combien de fois vous rencontrez-vous en comité pour parler du projet ?
- Est-ce que vous vous êtes réparti des tâches et rôles clairs au sein du comité ?
- Gardez-vous une trace écrite des rencontres et décisions du comité ?
- Y-a-t-il un leader dans votre comité ?
- Y-a-t-il une bonne ambiance au sien du comité ?
- Comment gérez-vous les conflits au sein du comité ?

Question sur le support reçu par le projet *(Soutien et Partenariats)*

- Est-ce que vous sentez que la municipalité vous soutient dans le projet ?
- Est-ce que vous sentez une mobilisation autour de votre projet ?
- Est-ce que d'autres acteurs municipaux ont participé au projet ?

Figure 5 Modèle du questionnaire utilisé pour la collecte de données auprès des municipalités nourricières
Source : Charlotte Codron

2.2.4. Analyse des résultats par projet

2.2.4.1. Analyse de la pérennité

Selon les études et travaux utilisés pour analyser la pérennité, celle-ci dépend de deux caractéristiques : la routinisation des projets ainsi que leur standardisation. Selon Ridde et al, on dit que le projet est routinisé « lorsqu'au moins une activité qui en découle possède les quatre caractéristiques de mémoire, adaptation, valeurs et règles »(Ridde *et al.*, 2006). Dans notre cas on considère donc qu'un projet est routinisé lorsqu'il possède ces quatre caractéristiques plus les deux ajoutées soit support et partenariats ainsi que ressources humaines. Ainsi il suffit que le projet ne possède pas un des critères pour que le projet ne soit pas routinisé. La standardisation est la dernière étape pour qu'un projet soit pérenne. Il s'agit en fait de l'inscription du projet dans un texte officiel comme une loi ou une politique. Dans notre cas il s'agirait par exemple que la municipalité adopte une nouvelle loi obligeant les aménagements de la municipalité à être comestibles. Grâce à ces deux caractéristiques, on peut reprendre les degrés de pérennisation utilisés par Ridde et al soit :

1) Pérennité nulle lorsqu'aucune activité n'est plus réalisée dans le cadre du projet
2) Pérennité précaire lorsque certaines activités issues du projet continuent d'exister grâce aux efforts de quelques acteurs
3) Pérennité faible lorsque des activités continuent d'avoir lieu dans le cadre du projet, mais qu'elles ne sont pas routinisées
4) Pérennité moyenne lorsque le projet est routinisé
5) Pérennité forte lorsque le projet est routinisé et standardisé

L'analyse tient donc d'abord compte du maintien du projet ou non dans le temps. Si le projet est poursuivi, il importe de connaitre s'il est routinisé ou non, puis s'il est standardisé ou non. Dans notre cas tous les projets continuent d'exister et à se développer, ainsi l'analyse repose principalement sur l'étude de leur routinisation. Cette dernière dépend de la validation de chacun des critères de nos six caractéristiques. La plupart des critères répondent à une question binaire ainsi il est facile de juger si le critère est validé ou non. Cependant certains critères sont la combinaison de la réponse à plusieurs questions. Ainsi le jugement pour savoir si le critère est validé ou non a été réalisé de manière subjective comme détaillée à l'annexe 6. Pour analyser la pérennité de nos projets, il suffit donc de savoir si tous les critères ont été validés ou non. En effet si oui, le projet est routinisé, sinon il ne l'est pas. Ainsi il sera possible de savoir quel est le degré de pérennité de chacun des projets.

2.2.4.2. Analyse de la durabilité

L'analyse de la durabilité repose sur l'analyse des deux durabilités : interne et externe. Elles sont réalisées à part. En effet la durabilité externe ne repose dans cette étude que sur deux critères binaires, il est donc facile de les analyser.

Le reste de ce paragraphe traitera de l'analyse de la durabilité interne. Pour des raisons de simplifications, on l'abrègera en durabilité. Grâce aux suivis réalisés par EURÊKO! ainsi qu'à la confirmation des données par les répondants on obtient donc un tableau avec les réponses pour chaque critère. Les réponses étaient très similaires pour chacun des projets il a donc été possible de les uniformiser et de mettre en place une grille de notation. De plus, l'approche proposée par la chaire en éco-conseil de l'UQAC est une méthode qui permet de pondérer les critères selon leur importance (Villeneuve *et al.*, 2016). La pondération a été retenue pour l'analyse, car tous les critères ne sont pas aussi indispensables pour la durabilité des projets. En effet, les projets de plantation sont des aménagements vivaces. Ainsi, bien que la provenance des végétaux et fertilisants soit importante, elle n'intervient qu'à la mise en place du projet et ne conditionnera pas sa durabilité sur le long terme. La méthode de notation et de pondération est présentée en annexe 7.

Grâce à cette méthode, on obtient une série ou chaque critère a une note à laquelle correspond un poids, reflet de son importance pour la durabilité du projet. En additionnant les notes des critères de chaque pilier, on trouve le degré de viabilité économique, la vivabilité sociale du projet et l'utilisation durable de ses ressources. Enfin on peut additionner ces trois notes pour obtenir la durabilité effective de chaque projet.

Afin de pouvoir estimer la durabilité effective, il faut pouvoir qualifier les résultats. Pour cela j'ai créé l'échelle de durabilité suivante dont l'explication se trouve en annexe 8 :

1) Durabilité nulle : Total de moins de 4 inclus
2) Durabilité menacée : Total entre 4 et 8 inclus
3) Assez bonne durabilité : Total entre 8 et 12 inclus
4) Bonne durabilité : Total entre 12 et 19 inclus
5) Très bonne durabilité : Entre 19 et 21 inclus

2.2.5. Comparaison des résultats entre projets

L'objectif de l'étude est de savoir si l'apport de la démarche municipalité nourricière suffit à apporter plus de durabilité et de pérennité aux projets communautaires d'agriculture urbaine. Ainsi la comparaison de la

durabilité et de la pérennité des projets entre eux est nécessaire. Pour cela on étudie les projets répartis en trois groupes :

- Les projets issus de la première cohorte de MN
- Les projets issus de la deuxième cohorte de MN
- Les projets réalisés hors MN.

L'hypothèse de travail est que les projets issus de la deuxième cohorte de MN devraient avoir la meilleure durabilité et pérennité après ceux de la première cohorte et ceux hors MN. En effet, l'approche est issue de l'apprentissage réalisé grâce aux projets hors MN et elle a ensuite été améliorée après l'accompagnement de la première cohorte.

2.2.5.1. Analyse comparée de la pérennité.

Pour comparer la pérennité des projets, on compare d'abord leur degré de pérennité issu de l'analyse individuelle. Cependant, beaucoup de projets ont le même degré de pérennité et il est donc intéressant de pouvoir les distinguer au sein d'une même catégorie. Pour cela, on compare leur degré de routinisation. Grâce à la validation des critères, il est possible de calculer combien de critères ont été validés pour chaque caractéristique de la routinisation. Les résultats de la validation vont de 0 à 22 (car il y a 22 critères), j'ai donc utilisé la même grille à 5 degrés que précédemment en l'adaptant à la routinisation. La méthode d'obtention de cette grille est présentée en annexe 8 :

1) Moins de 6 : pas de routinisation
2) De 6 à 10 : routinisation menacée
3) De 10 à 14 : assez bonne routinisation
4) De 14 à 20 : bonne routinisation
5) De 20 à 22 : Très bonne routinisation.

Ainsi grâce à cette méthode il est possible de comparer le degré de routinisation des projets au sein d'un même niveau de pérennité.

Ensuite, afin de pouvoir mieux comprendre l'origine des différences entre les groupes d'étude, les critères d'analyse ont été subdivisés en d'autres catégories. Ces nouvelles catégories sont liées au type de critère et permettent donc de voir les facteurs influençant chacun des projets. Cette nouvelle subdivision a été mise en place, car la subdivision proposée par Ridde et al ne permet pas de voir facilement les facteurs influençant la pérennité des projets. En effet pour chaque caractéristique de la pérennité (mémoire, adaptation, règles et valeurs) les critères de différents types sont mélangés. J'ai donc regroupé les critères en quatre catégories censées reprendre les différents facteurs influençant la pérennité des projets. On retrouve le contexte extérieur, le comité, les compétences en gestion de projet et le choix du projet en lui-même. Le tableau 3 donne la répartition des critères dans chacune des catégories.

Tableau 3 Répartition des critères d'étude de la pérennité par catégorie de facteur d'influence
Source : Charlotte Codron

Contexte extérieur	Support financier de la municipalité
	Support matériel de la municipalité
	Présence d'un employé municipal sur le comité
	Superviseur municipal impliqué
	Intégration dans la planification municipale
	Soutien de la municipalité
	Soutien des citoyens
	Création de partenariats avec d'autres acteurs locaux
Comité	Appropriation du projet par le comité
	Gestion des conflits
	Présence des personnes clés dans le comité
	Leadership accepté et légitimé
	Climat du projet
Compétences en gestion de projet	Suivi régulier
	Existence d'objectifs et priorités clairs
	Type processus d'implantation et de décision
	Existence d'écrits
	Éléments de planification
	Communication autour du projet
	Description des tâches au sein comité
Choix du projet	Adaptation au contexte municipal
	Correspondance du projet avec les valeurs municipales

Comme on peut le voir, les quatre catégories ne possèdent pas toutes le même nombre de critères. Il est donc essentiel de ramener la valeur totale obtenue pour chacune d'entre elles à 1 en divisant par le nombre de critères qui la compose. Ainsi les résultats obtenus pour le facteur contexte intérieur seront divisés par 8, ceux pour le facteur comité seront divisés par 5, ceux pour le facteur compétences en gestion de projet par 7 et enfin ceux pour le facteur choix du projet par 3. On obtient donc pour chaque projet un ensemble de quatre valeurs comprises entre 0 et 1. Plus la valeur se rapproche de 1 et plus le degré de routinisation pour ce facteur est bon.

2.2.5.2. Analyse comparée de la durabilité

La comparaison de la durabilité des différents projets repose à la fois sur une comparaison de chacun des trois piliers, mais également de leur durabilité totale. Ainsi il est possible de mettre en évidence des schémas qui seraient identiques pour les projets issus de MN, de la 1e ou de la 2e cohorte.

Pour chacune des analyses détaillées dans cette partie, un test statistique a été réalisé afin de pouvoir les comparer. Il s'agit la plupart du temps d'une ANOVA à un ou deux facteurs. Les deux facteurs étant le groupe auquel le projet appartient et la pérennité ou la durabilité. Pour ce test il faut vérifier les conditions suivantes : avoir des mesures indépendantes, avoir des variances égales pour les échantillons, les résidus suivent une distribution normale et un minimum de 20 individus échantillonnés. Pour notre étude, on juge que les mesures sont indépendantes, en effet les résultats au questionnaire d'un projet ne dépendent pas des autres projets. La variance des échantillons est vérifiée durant le test statistique et elle est validée dans tous les cas où il a été possible de faire un test statistique. Cependant, pour la plupart des valeurs analysées, les échantillons sont inférieurs à 20, ils oscillent entre 2 et 10. De plus, les résultats ne suivent pas une loi normale. Ainsi la pertinence de l'étude statistique peut être discutée, mais j'ai choisi de l'intégrer quand même afin de proposer des résultats avec plus de robustesse.

3. Résultats

L'objectif de cette partie est de présenter et d'interpréter les résultats concernant la pérennité et la durabilité des projets étudiés. On rappelle que les problématiques étudiées sont : les projets communautaires d'agriculture urbaine issus de la démarche MN sont-ils durables et pérennes dans le temps ? L'approche proposée par la démarche MN permet-elle de mettre en place des projets plus durables et pérennes ? Comment améliorer la durabilité et la pérennité des projets issus de la démarche MN ?

Ainsi les résultats s'articulent en trois phases : les résultats individuels obtenus pour chacun des projets, leur comparaison par groupe et enfin les principales limites qui découlent de l'analyse. Ces dernières serviront à la partie suivante où des pistes d'amélioration seront proposées.

3.1. Pérennité des projets

3.1.1. Pérennité globale des projets

Comme expliqué dans la méthodologie, l'analyse individuelle de la pérennité repose sur la réponse à deux questions suivantes :

- Est-ce que des activités officielles sont encore réalisées dans le cadre du projet issu de MN ?
- Le projet est-il routinisé ?

Ainsi les activités réalisées autour du projet dans chaque municipalité ont été recensées dans la figure 6 :

- Les **aménagements comestibles de Labrecque** créés en 2017 ont encore été renouvelés en 2019.
- En 2019, le **jardin collectif de Labrecque**, amélioré par la démarche en 2017, a été agrémenté de nouveaux arbres et arbustes et les enfants de l'école ont encore pu participer à la plantation des parcelles de légumes
- **La fête des récoltes de Saint-Fulgence**, mise en place depuis 2017, est cette année encore organisée cet automne.
- **Le partage à cultiver à Hébertville-Station**, démarré en 2018, continue à se développer grâce à la plantation d'un verger sur le terrain de l'église en 2019
- **Le jardin municipal de Saint-Charles-de-Bourget**, planté en 2018, a accueilli plusieurs activités au cours de l'été 2019
- **Le jardin communautaire de Saint-Nazaire**, lancé en 2018, a été agrandi afin de recevoir plus de jardiniers en 2019
- **La forêt nourricière de Saint-François-de-Sales**, plantée en 2016, a accueilli cette année de nombreuses activités ouvertes à tous
- **La forêt nourricière de l'UQAC**, plantée en 2018, a été densifiée cette année et de nombreuses activités ont été réalisées tout au long de l'été.

Figure 6 Activités issues des projets réalisés en 2019
Source : Charlotte Codron

Ainsi tous les projets initiés par la démarche MN et hors démarche MN sont encore poursuivis en 2019. Selon nos 5 degrés de pérennité, tous les projets ont au moins une pérennité faible.

Afin de pouvoir conclure sur leur degré réel de pérennité, il faut maintenant s'intéresser à leur routinisation. Pour cela on combine les résultats de l'enquête comme précisés précédemment. Les résultats sont présentés dans la figure 7. L'ANOVA à un facteur indique qu'il y a bien une différence significative entre chacun des projets.

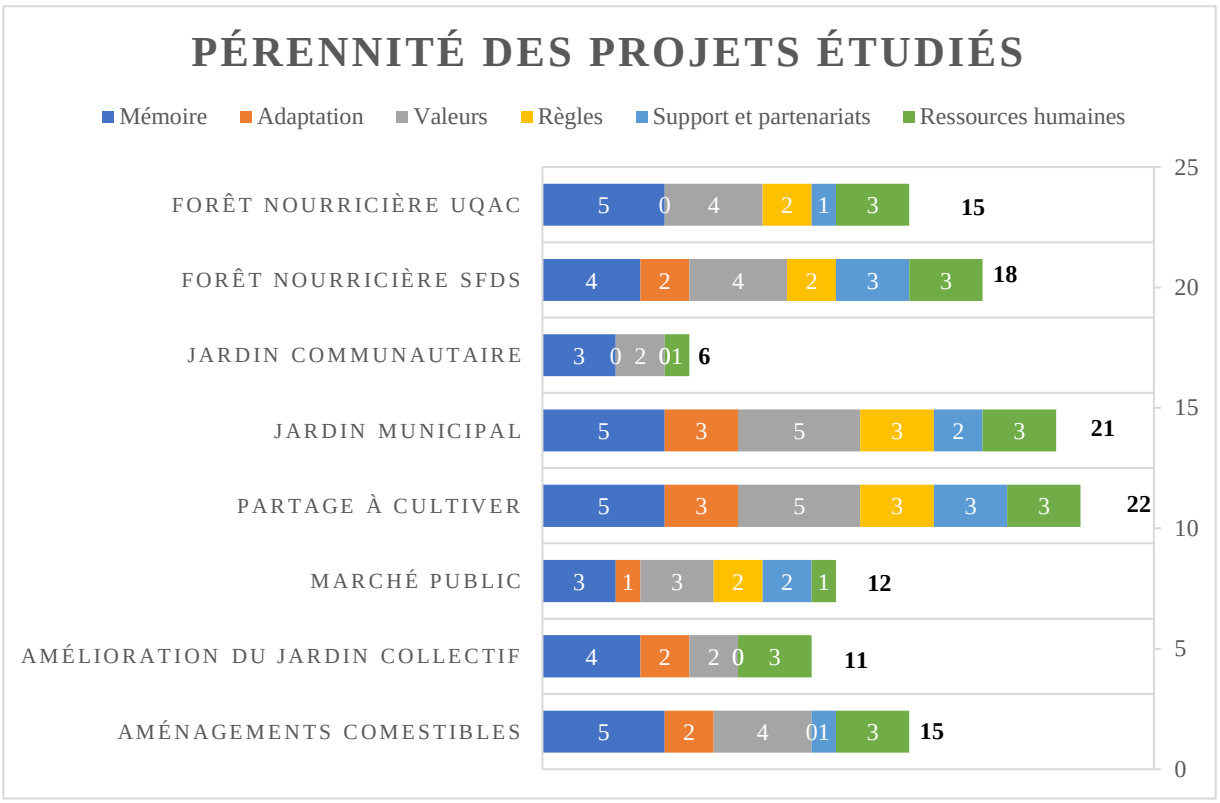

Figure 7 Pérennité globale des projets étudiés
Source : Charlotte Codron

Afin d'être routinisé, le projet doit valider les 22 critères établis. Le total des critères validés est indiqué en noir pour chaque projet. Ainsi, seul le partage à cultiver est routinisé dans notre étude.

Il importe donc de savoir s'il a été standardisé ou non. La standardisation se base sur l'existence de textes officiels intégrant le projet dans la planification de la municipalité. Bien que la municipalité d'Hébertville-Station soit très impliquée dans le projet et qu'elle le soutienne à 100%, aucune loi ni politique spécifique n'ont été mises en place. Le partage à cultiver atteint donc un degré moyen de pérennité contrairement à l'ensemble des autres projets analysés qui reste à un degré de pérennité faible.

On peut cependant souligner la performance du jardin municipal de Saint-Charles-de-Bourget qui est presque routinisé. Le seul critère qu'il n'a pas validé est la mise en place de partenariats avec d'autres acteurs locaux. Ainsi, il est possible que dans un futur très proche ce critère soit validé et que la pérennité du projet évolue donc vers une pérennité moyenne. D'ailleurs quand on regarde la distribution des critères, celui-là est particulièrement faible pour la plupart des projets.

Le résultat de Saint-Nazaire sort également de la moyenne. En effet, il n'a validé que 6 des 22 critères alors que la moyenne des autres projets tourne autour de 16,3. Ainsi il est possible que les réponses aient été biaisées, peut-être par l'entrevue d'un membre du comité mal choisi. Pour la suite de l'étude de la pérennité, il sera donc à analyser avec précaution. Cependant, il n'est pas non plus étonnant de le retrouver en dernière place du classement. En effet le climat du projet est très particulier. Un groupe opérationnel constitué de deux membres du comité s'est dégagé du comité et a réalisé toutes les actions concrètes afin de mettre en place le jardin communautaire. Bien que cela ait permis de réaliser des actions concrètes rapidement, les décisions opérationnelles ont donc souvent été prises sans le consentement mutuel de tout le comité. Cette atmosphère a constitué un cercle vicieux pour la pérennité du projet, car elle a divisé le comité, supprimant sa dynamique de groupe, elle a donc diminué sa crédibilité pour la municipalité ce qui a finalement menacé le soutien du projet par cette dernière ainsi que par les citoyens. Enfin, il est intéressant également de souligner que le projet de jardin communautaire n'était pas vraiment celui choisi par les citoyens lors de l'activité participative et que finalement le besoin auquel pensait répondre le comité n'existait peut-être pas vraiment.

Afin d'être plus précis dans l'analyse de la pérennité individuelle des projets, on utilise l'échelle décrite précédemment afin de caractériser leur degré de routinisation, on le retrouve sur le graphique suivant :

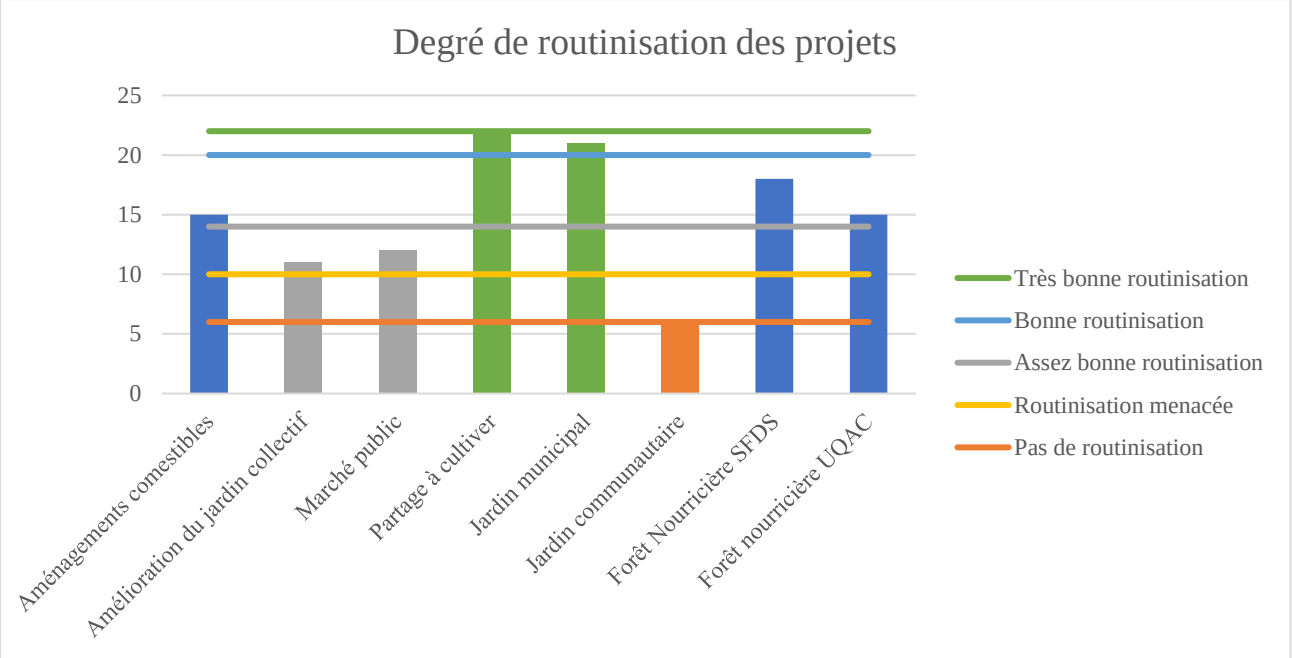

Figure 8 Degré de routinisation des projets
Source : Charlotte Codron

La figure 8 montre clairement que malgré un degré de pérennité équivalent (tous les projets ont une pérennité faible sauf le Partage à cultiver), tous les projets ne sont pas tous aussi avancés en ce qui concerne la routinisation. Or celle-ci est une condition *sine qua none* pour avoir un projet pérenne. Ce critère d'analyse permet donc d'avoir plus d'information sur les projets les plus préoccupants. En effet si on veut que tous les projets soient pérennes il faut pouvoir les accompagner vers une meilleure routinisation. Ce tableau permet donc de cibler des actions sur les trois projets suivants : le jardin collectif de Labrecque, le marché public de Saint-Fulgence et le jardin communautaire de Saint-Nazaire. Les autres projets sont en bonne voie de routinisation et on peut donc avoir confiance sur leur pérennité à long terme.

De plus ces résultats semblent tout à fait cohérents avec la réalité des projets. En effet, les deux projets à l'assez bonne routinisation sont des projets ou le climat est moins bon que dans les autres municipalités. Pour le jardin collectif, le comité est bien structuré et est composé de personnes clés dans la municipalité, mais le leader est moins disponible, ainsi l'appropriation du projet par le comité et par les citoyens est moins bonne. De plus les liens établis avec la municipalité sont moins étroits notamment, car le projet était déjà financé par des subventions externes avant son entrée dans la démarche MN. Ainsi ni les citoyens ni la municipalité n'ont vraiment pris parti aux décisions prises. Concernant Saint-Fulgence il s'agit d'un projet à la dynamique difficile. En effet il y a eu des conflits au sein du comité, le laissant sans aucun leader. De plus il est arrivé à un moment peu propice, ce qui a entrainé de la confusion de la part des citoyens qui ne se sont donc que très peu engagés dans le projet. De plus, il s'agit d'une des toutes premières municipalités ayant pris part à la démarche. Ainsi l'accompagnement d'EURÊKO! pour ce projet n'a peut-être pas été suffisant, ce qui peut peut-être expliquer sa progression plus lente.

En ce qui concerne les projets avec une bonne routinisation, il s'agit de projets où le climat est plutôt bon. Le comité des aménagements comestibles est composé de membres actifs habitués à travailler en comité et qui possèdent en plus un leader positif motivé qui assure la poursuite du projet. Les deux projets hors MN sont des projets qui sont encore suivis et animés par EURÊKO! En effet ils ont tous les deux eu du budget pour poursuivre l'accompagnement pendant 2 ou 3 ans après l'implantation. Ainsi les comités n'ont pas la responsabilité d'animer et de relancer le projet pour assurer sa pérennité. Cet élément constitue donc un biais

à l'étude des projets hors MN. En effet, cette pérennité n'est peut-être pas réelle. Il serait intéressant de répéter l'analyse lorsque le suivi d'EURÊKO! sera terminé. Ainsi on sera capable de connaitre la vraie dynamique du comité et donc du projet et savoir ainsi leur pérennité réelle.

Enfin, les deux projets ayant la meilleure routinisation possèdent de nombreuses caractéristiques communes. En effet, les projets sont menés par deux comités motivés et dynamiques, au sein desquels le climat est généralement bon. Il n'y a pas de leader désigné, mais plutôt un leadership d'équipe. Cependant il est intéressant de pointer du doigt que des conflits ont eu lieu au sein de ces deux comités, mais leur force a été de pouvoir les surmonter de manière respectueuse et diplomatique afin que tout le monde soit gagnant. De plus l'accompagnement d'EURÊKO! pour ces deux projets a été assez similaire et structuré. Les deux comités ont bénéficié de soutien technique, mais également organisationnel et relationnel afin que tout se passe pour le mieux.

Ainsi, la pérennité des projets issus de MN et des autres projets communautaires d'agriculture urbaine est assez contrastée. On peut cependant dire qu'ils sont globalement en bonne voie, bien qu'il faille porter plus d'attention aux projets de marché public, de jardin collectif et de jardin communautaire.

3.1.2. Apports et limites de la démarche Municipalité Nourricière

Afin de répondre à la deuxième question de notre problématique, on étudie maintenant les résultats par groupe, comme le montre la figure 9. Il n'est pas possible d'effectuer une analyse statistique dans ce cas, car il n'y a qu'une seule série de données.

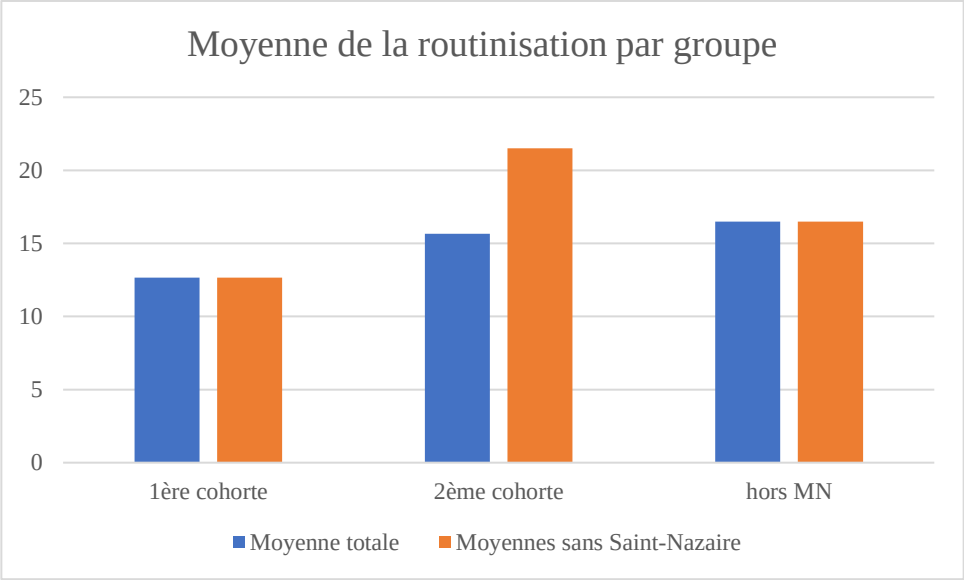

Figure 9 Moyenne de la routinisation par groupe d'étude
Source : Charlotte Codron

Comme évoqué précédemment, deux calculs ont été faits, l'un avec et l'autre sans Saint-Nazaire. Ce graphique nous permet de montrer deux choses :

- La pérennité des projets de la deuxième cohorte est meilleure que celle des projets de la première cohorte. Ainsi il semble que la démarche MN ait bien progressé entre ces deux années.
- La pérennité des projets de la deuxième cohorte sans Saint-Nazaire (qui correspond donc à la version la plus « aboutie » de MN) est supérieure à celle des projets hors MN. Il semble donc que la démarche MN apporte bien une valeur supplémentaire pour la pérennité des projets communautaires d'agriculture urbaine au Saguenay-Lac-Saint-Jean. Cependant ces résultats sont à prendre avec précaution, car les différences observées ne sont pas non plus énormes et le poids de Saint-Nazaire est quand même non négligeable dans l'étude.

Afin de pouvoir connaitre les facteurs principaux qui influencent la pérennité des projets, on étudie les résultats de chacun des groupes répartis en quatre catégories définies dans la partie précédente. Les résultats sont présentés dans la figure 10 ci-dessous.

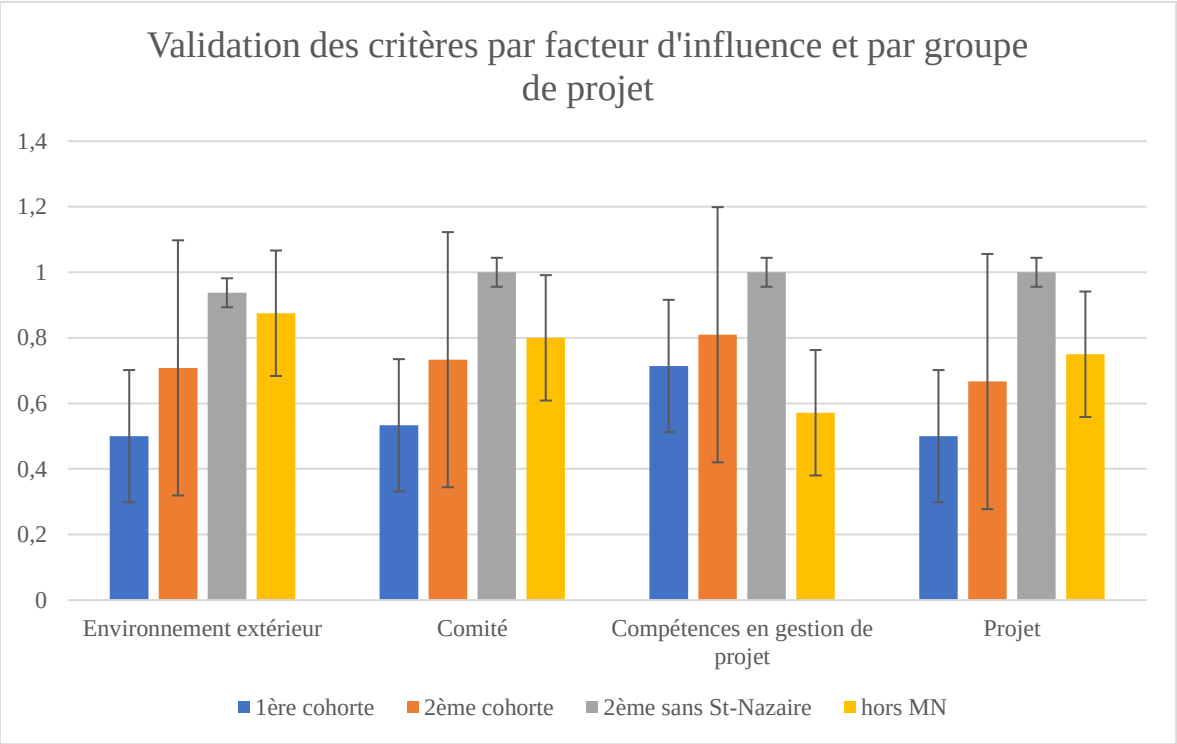

Figure 10 Moyenne de la validation des critères par facteur d'influence et par groupe d'étude
Source : Charlotte Codron

L'ANOVA à deux facteurs indique qu'il y a bien une différence significative entre les trois groupes, mais qu'il n'y en a pas entre les quatre catégories.

Comme sur le graphique précédent on observe une progression entre les deux premières cohortes et un niveau plus élevé de validation pour la deuxième cohorte que pour les projets hors MN. Ces résultats sont donc cohérents avec ceux trouvés précédemment et les valident grâce à la possibilité de faire un test statistique.

On n'observe pas de différences entre les trois groupes pour les deux premiers critères soit l'environnement extérieur et le comité. Pour l'ensemble des facteurs, on remarque une nette amélioration entre la première et la deuxième cohorte. Enfin, il semble que la deuxième cohorte ait amélioré ses compétences en gestion de projet ainsi que son choix de projet par rapport aux projets hors MN.

L'approche suivie par la démarche MN permet de jouer sur trois des quatre facteurs d'influence. En effet, le protocole d'engagement signé avec la municipalité est censé permettre au projet d'évoluer dans un environnement extérieur favorable. Les outils mis en place durant l'accompagnement de la première cohorte permettent de transmettre des compétences en gestion de projet aux membres du comité. Enfin l'approche participative permet de choisir des projets plus adaptés à la municipalité.

Ainsi on peut expliquer les différences observées comme un signe que les outils mis en place par la démarche MN ainsi que son approche participative constituent une progression vers une meilleure pérennité des projets. Cependant, il semble que le protocole d'engagement ne soit pas un élément suffisant pour assurer le soutien du milieu extérieur. La différence qui existe avec les projets hors MN est que ces projets émanent directement de la volonté de la municipalité. Ainsi, le contexte est à 100% favorable pour que le projet ait lieu et soit pérenne contrairement aux municipalités nourricières où les municipalités s'engagent sans vraiment savoir ce qu'il va se passer et si ça va leur convenir.

Ce graphique permet de cibler une autre limite de la démarche municipalité nourricière. En effet, les outils et l'approche mis en place n'agissent pas sur les critères liés au comité (Appropriation du projet par le comité, Gestion des conflits, Présence des personnes clés dans le comité, Leadership accepté et légitimé et Climat du projet). Or comme on l'a vu dans l'analyse individuelle des projets, le bon déroulement du travail en comité est essentiel pour assurer une bonne pérennité au projet. Ainsi il s'agit d'une piste d'amélioration de la démarche MN qui sera détaillée dans la partie 4.

3.2. Durabilité des projets

3.2.1. Durabilité interne globale des projets étudiés

La durabilité totale des projets est présentée dans la figure 11. Les projets sont présentés toujours dans le même ordre soit :

1. Aménagements comestibles
2. Amélioration du jardin collectif
3. Marché public
4. Partage à cultiver
5. Jardin municipal
6. Jardin communautaire
7. Forêt nourricière SFDS
8. Forêt nourricière UQAC

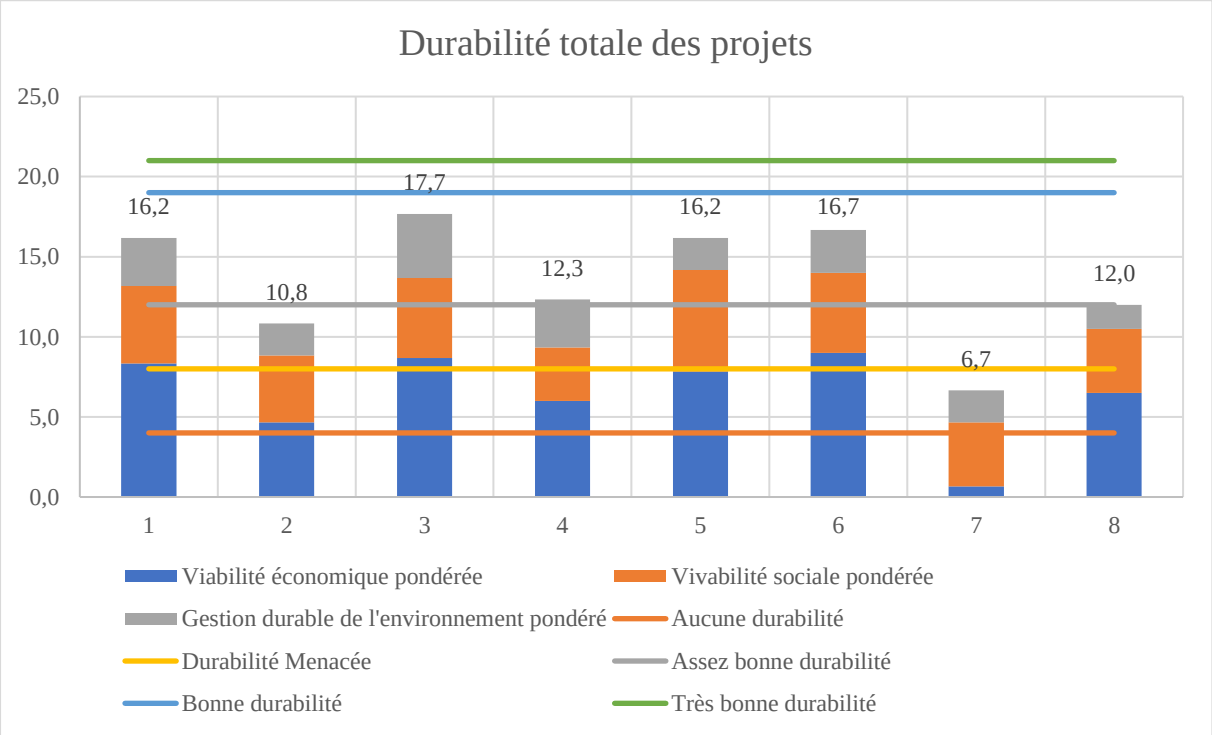

Figure 11 Durabilité globale des projets étudiés
Source : Charlotte Codron

Ce graphique montre que la plupart des projets ont une bonne durabilité. s le jardin collectif de Labrecque, la forêt nourricière de l'UQAC ont une durabilité assez bonne. Enfin le projet à la durabilité la moins bonne est la forêt nourricière de SFDS qui possède une durabilité menacée. Ainsi on peut conclure que tous les projets issus de la démarche MN, sauf le jardin collectif de Labrecque, ont une bonne durabilité.

Je voudrais également souligner les résultats obtenus par Saint-Nazaire (numéro 6 sur le graphique précédent) pour cette étude. Contrairement à l'analyse de la pérennité, celle de la durabilité se base surtout sur

une étude bibliographique, ensuite validée auprès des répondants de l'enquête sur la pérennité. Ainsi il n'y a plus de différences liées à un choix biaisé de répondant. Il ne semble donc pas justifié de retirer le projet de Saint-Nazaire de cette analyse. Cependant, l'analyse de ses résultats restera à regarder avec du recul.

Lorsqu'on regarde les projets ayant la moins bonne durabilité on voit que c'est surtout à cause du pilier économique. En effet dans notre étude il a quand même un poids assez important et des coûts élevés de mis en place et d'entretien peuvent facilement diminuer la note attribuée. Pour vérifier cette tendance, on regarde la distribution des réponses par pilier comme présentée dans la figure 12. Les résultats ont été ramenés à 1 afin de pouvoir comparer les trois piliers.

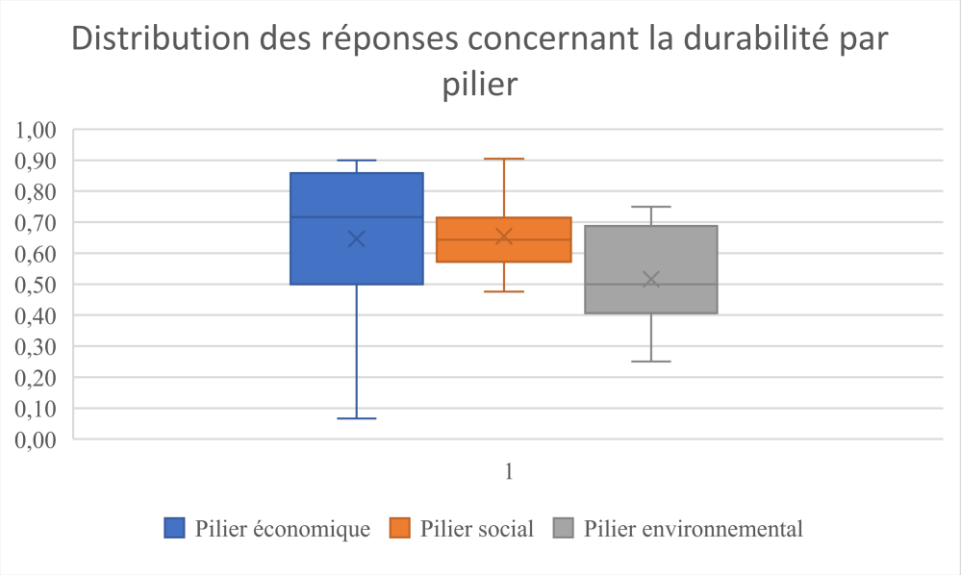

Figure 12 Distribution des réponses concernant la durabilité par pilier du développement durable
Source : Charlotte Codron

L'ANOVA ne montre pas de différences significatives entre les trois piliers, cependant on peut voir que les notes attribuées au pilier économique sont celles avec la plus grande étendue. Cela va donc dans le même sens que le paragraphe précédent. On remarque également que la moyenne des notes obtenues pour le pilier environnemental est la plus faible. Ainsi, il s'agit peut-être d'un axe sur lequel travailler pour les prochains projets communautaires réalisés au Saguenay-Lac-Saint-Jean. Il sera discuté dans la partie 4.

Pour essayer de connaitre plus en détail quels sont les critères qui diminuent la durabilité de nos projets, on étudie leur moyenne individuelle, comme illustré à la figure 13.

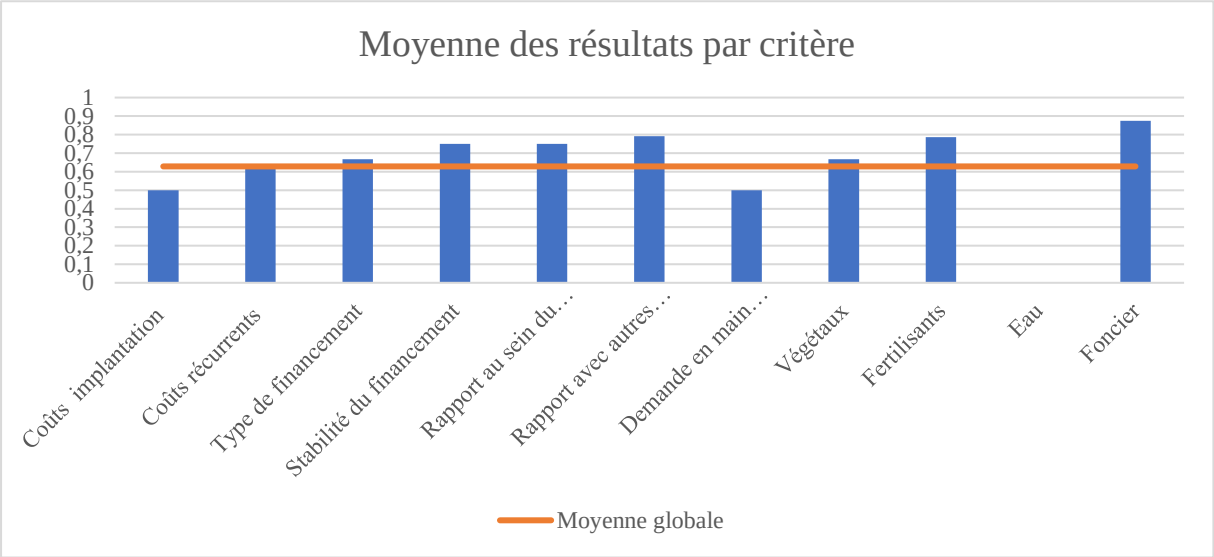

Figure 13 Moyenne des notes obtenues par critère
Source : Charlotte Codron

L'ANOVA confirme que les moyennes par critères sont significativement différentes les unes des autres. On voit que trois critères sont en dessous de la moyenne générale : les coûts d'implantation, la demande en main-d'œuvre et l'eau. En effet l'eau utilisée pour les projets est de l'eau potable, ainsi la concurrence potentielle est forte. Cependant, la réserve en eau globale du Saguenay-Lac-Saint-Jean et du Québec en général, rend la ressource non concurrentielle. Ce critère pourrait donc être enlevé de l'étude ou bien modifié afin de mieux correspondre à la réalité. Les coûts d'implantation des projets sont assez élevés, c'est pourquoi la note moyenne est en dessous de la moyenne générale. Cependant, la disponibilité en financement actuellement est assez importante pour cette phase de la vie du projet et donc il ne s'agit pas d'un critère rédhibitoire pour la durabilité des projets. Cependant, la demande en main d'œuvre des projets est assez forte et le contexte saguenéen en fait un critère particulièrement préoccupant. En effet, la population de la région est relativement faible et les possibilités de bénévolat sont grandes. Ainsi la concurrence est importante et les projets gérés uniquement par des bénévoles peuvent être menacés fortement. Cet axe de travail sera discuté dans la partie 4.

3.2.2. Durabilité externe globale des projets

Les critères choisis pour analyser la durabilité externe concerne la concurrence pour l'accès au foncier et celle pour l'accès à l'eau. Comme évoqué précédemment, il n'y a actuellement aucune concurrence pour l'accès à l'eau comme le montre portrait régional de l'eau émis par le ministère de l'environnement québécois (MELCC, http://www.environnement.gouv.qc.ca/eau/regions/region02/02-saglac(suite).htm). Cependant, cet état peut être amené à évoluer dans le contexte actuel des changements climatiques.

La concurrence pour l'accès au foncier n'existe pratiquement pas non plus pour nos projets. En effet une des obligations du protocole d'engagement signé par les municipalités nourricières est que le projet soit mis en place sur un terrain municipal. Or les municipalités possèdent beaucoup de terrain et peu sont utilisés. Ainsi il ne semble pas que les projets soient menacés par d'autres opérations foncières.

Ainsi en gardant ces critères, il semble que les menaces principales qu'encourent les projets étudiés soient des menaces internes et non externes.

3.2.3. Apports et limites de la démarche Municipalité Nourricière

Afin de connaitre l'impact de la démarche MN, on analyse les résultats par groupe d'étude. Ils sont présentés dans la figure 14 :

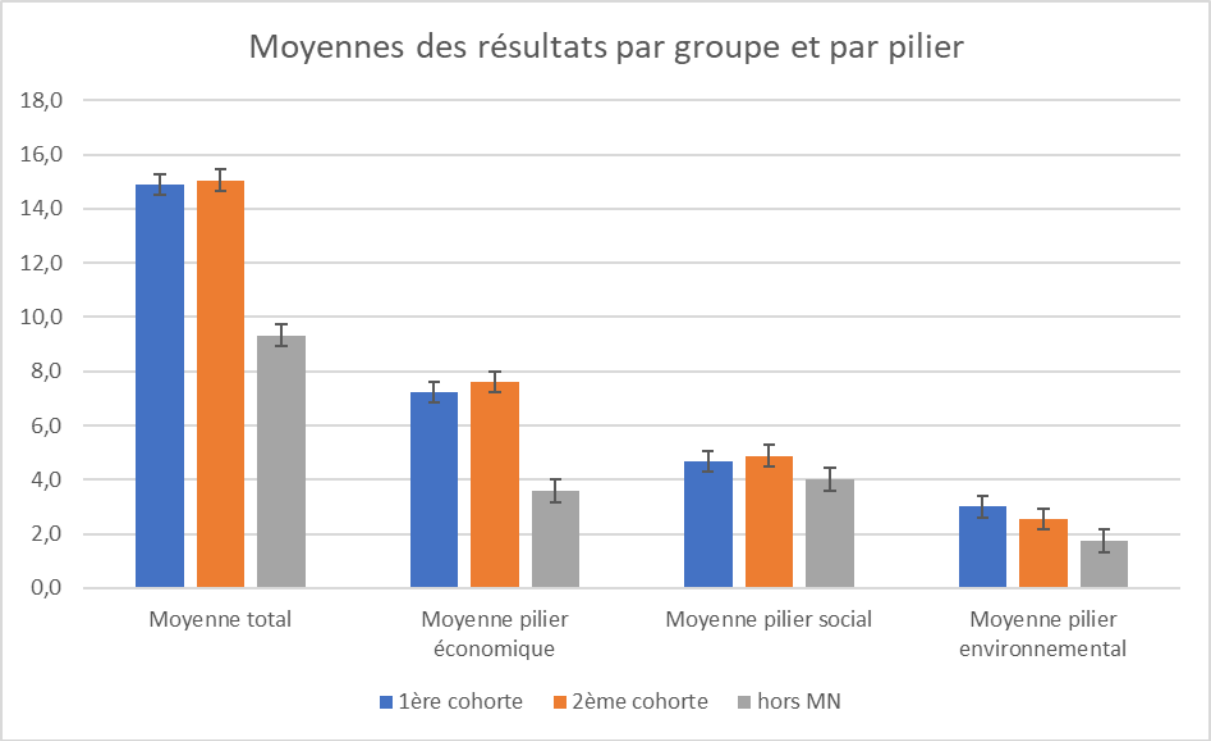

Figure 14 Moyenne des résultats par groupe d'étude et par pilier
Source : Charlotte Codron

Grâce au graphique précédent, on voit bien que la durabilité totale des projets issus de la démarche MN est bien supérieure à celle des projets hors MN. De plus l'ANOVA à deux facteurs confirme que les différences entre groupes sont significatives. Cependant il ne semble pas y avoir de différences entre la durabilité de la 1re et de la 2e cohorte. Ainsi il semble que la démarche MN représente un vrai gain pour la durabilité totale des projets communautaires d'agriculture urbaine étudiés, mais que les modifications réalisées entre la première et la deuxième cohorte ne l'ont pas modifiée. Les histogrammes ci-dessus permettent de savoir sur quels critères principaux la démarche a agi. Il semble que ce soit principalement le pilier économique qui ait été amélioré. Cependant aucune différence significative n'a été trouvée par l'ANOVA pour les moyennes par piliers. La démarche oblige la municipalité à participer au financement des projets et l'invite même à inscrire à son budget un montant pour les projets. Ainsi les projets ont un financement très stable qui leur permet de se poursuivre dans le temps. De plus les projets issus de la démarche MN ont couté bien moins cher que les projets hors MN. Cependant comme on l'a vu précédemment, ce critère ne doit pas être un frein à la poursuite des projets, car de nombreux financements sont disponibles.

Le fait qu'il n'y ait pas de différence entre la durabilité des projets issus de la 1re et de la 2e cohorte constitue une limite en soi à la démarche MN. En effet, cela signifie que les outils et la modification du protocole d'engagement n'ont pas suffi à améliorer la durabilité des projets. Il est donc nécessaire de réfléchir aux éléments à améliorer pour assurer une durabilité maximale aux projets. Enfin, les faibles résultats obtenus pour la demande en main d'œuvre représentent un autre axe d'amélioration pour la démarche MN. En effet grâce à son approche participative elle est censée impliquer les citoyens dès le début afin qu'ils participent activement au projet et que le manque de manque de bénévoles ne soit jamais un problème. Il est donc important de travailler sur cet axe également. Ces deux pistes d'amélioration seront discutées dans la partie 4.

4. Discussion

4.1. Retour sur les résultats obtenus

Les analyses effectuées permettent de répondre aux problématiques de départ soit : les projets communautaires d'agriculture urbaine issus de la démarche MN sont-ils durables et pérennes dans le temps ? L'approche proposée par la démarche MN permet-elle de mettre en place des projets plus durables et pérennes ?

En effet, les résultats montrent que les projets issus de la démarche ont dans l'ensemble une pérennité faible, mais une bonne durabilité. De plus l'analyse montre que la démarche Municipalité Nourricière semble avoir apporté une amélioration globale de ces deux critères.

Lorsqu'on regarde plus en détail, l'étude a mis en avant que les outils mis en place après l'accompagnement de la première cohorte ont permis d'améliorer la pérennité des projets, notamment en améliorant les compétences en gestion de projet des membres des comités. Il a également été montré qu'un bon accompagnement sur la structuration du comité et sur la gestion du projet permettait une meilleure dynamique au sein du comité. Cela leur permettait de surmonter plus facilement les difficultés rencontrées. EURÊKO! a donc un rôle de support pour faciliter la tâche des membres du comité en leur donnant les outils nécessaires à la bonne réalisation du projet. En effet les motivations à participer à un projet en tant que volontaire sont très différentes des motivations de travailler pour un salarié (Cnaan et Cascio, 1998). De plus les raisons pour lesquels les bénévoles stoppent leur implication dépendent de nombreux facteurs et d'une analyse constante des inconvénients vs bénéfices à continuer le volontariat (Willems *et al.*, 2012). Ainsi un projet avec un climat difficile où des tensions règnent a plus de chance de perdre des bénévoles. Cependant l'ambiance au sein du comité est essentielle, mais elle n'est pas indispensable comme le montre Willems et al (Willems et al). Si le comité a reçu un bon accompagnement structuré qui l'a outillé pour gérer correctement son projet alors le comité est peut-être plus à même de surmonter les conflits internes.

Enfin une découverte intéressante de cette étude est que l'approche participative et le protocole d'entente ne suffisent pas à assurer un contexte 100% favorable. En effet, le soutien effectivement accordé par la municipalité et les citoyens ne reflète pas la motivation qui transparaissait dans leur candidature. Il serait intéressant de creuser cette piste et de voir si la participation à l'activité participative et le soutien effectif des citoyens sont corrélés. De plus il faut souligner que presque toutes les municipalités nous ont évoqué une mobilisation très difficile de leurs habitants. Ainsi ce problème n'est sûrement pas un problème isolé, mais plutôt un problème général de recrutement de volontaires dans la région. Or un des objectifs de l'utilisation d'une démarche participative était de pouvoir impliquer le maximum de citoyens dès le début afin que leur intérêt et leur motivation à participer ensuite au projet soient maximaux. Il semble que cette approche n'ait pas suffi à assurer une mobilisation importante autour des projets.

L'étude sur la durabilité a également permis de montrer que les projets mis en place impliquent souvent une demande en main d'œuvre importante alors même que la mobilisation est difficile dans les municipalités. Il est donc important de travailler sur cet axe afin que la mobilisation autour des projets ne cesse pas avec le temps. En effet l'étude ne porte sur des projets qui n'ont que quelques années, il est donc difficile de savoir si la bonne réalisation de ces derniers et la motivation encore présente vont continuer ou bien s'essouffler.

Un autre résultat très intéressant et surprenant mis en avant par cette étude est l'absence de concurrence sur les deux ressources les plus concurrentielles dans les territoires urbanisés soit l'eau et le foncier. Lorsqu'on regarde plus en détail les caractéristiques de la région et de son urbanisation, on comprend bien pourquoi ces ressources ne sont pas concurrentielles. De plus l'analyse porte sur des municipalités de moins de 5000 habitants, comportant donc encore moins de pressions liées à l'urbanisation. Cependant d'autres pressions, non analysées ici doivent bien exister sur ces territoires. Il serait intéressant de pouvoir les caractériser et ainsi de connaitre la vraie durabilité externe des projets.

La dernière observation étonnante que l'on peut apporter sur cette étude est l'absence de corrélation entre la pérennité et la durabilité des projets (R^2 de 0,11 entre ces deux variables). En effet alors que le partage à

cultiver était l'un des seuls projets à atteindre une pérennité moyenne il est un des projets issus de MN les moins durables. Il s'agit d'une observation étonnante, car les réponses données pour l'une des deux analyses ont parfois servi pour l'autre et les deux caractéristiques sont souvent reliées. Ne sachant pas expliquer cette différence de résultats, il est important de prendre les résultats de cette étude avec du recul.

4.2. Retour sur la méthodologie utilisée

4.2.1. Choix des projets étudiés

Les projets étudiés sont globalement assez similaires en termes de durabilité et de pérennité. En effet mes critères de choix pour les projets ont écarté les projets où aucune activité n'a été réalisée ainsi que ceux où le climat de projet ne se prêtait pas à l'étude. En choisissant ces critères, je n'ai donc pas tenu compte de projets qui auraient sûrement une pérennité et une durabilité plus faibles. Malgré cela, ces critères restent pertinents, car je n'aurais sûrement pas eu de réponse en enquêtant les membres des autres comités.

De plus, le choix des répondants au sein de chaque projet peut également avoir influencé l'analyse de la pérennité, comme on l'a vu notamment avec Saint-Nazaire. Enfin la faible disponibilité des répondants m'a obligé à réaliser l'étude de la durabilité par moi-même et non de manière participative comme le propose la chaire en Eco conseil de l'UQAC. Cependant, j'aurais aimé pouvoir utiliser leur méthode pour pouvoir comparer mes résultats et pouvoir proposer un modèle d'analyse plus juste.

4.2.2. Choix des critères et de la méthode d'analyse

Bien que le choix des critères soit basé sur l'analyse de plusieurs articles scientifiques, l'adaptation que j'ai faite de ces derniers peut être remise en question. En effet on a vu notamment que les 6 caractéristiques utilisées par Ridde et al pour leur analyse ne me permettaient pas de connaitre l'influence des critères sur la pérennité. J'ai donc été obligée de créer une nouvelle catégorisation qui n'est pas tirée de la littérature. Elle n'est donc peut-être pas correcte et elle n'est en tout cas pas homogène. En effet certaines catégories ont de nombreux critères alors que d'autres très peu. Enfin l'adaptation des critères issus de la santé publique ne recouvre peut-être pas toutes les facettes de l'agriculture urbaine et il manque donc peut-être des critères qui auraient été nécessaires pour l'analyse. Enfin les critères utilisés pour le pilier environnemental de la durabilité ne semblent pas vraiment refléter l'utilisation des ressources. Il aurait peut-être fallu quantifier la quantité d'eau utilisée à mettre en parallèle avec la disponibilité des ressources. Tous ces éléments font que mon étude n'est qu'une première approche du problème est que de futures études devraient être entreprises sur le sujet afin de pouvoir justifier de la pertinence des critères utilisés.

Il aurait également été intéressant de comparer les critères choisis pour la durabilité avec les critères proposés par la démarche mise en place par Paola Clérino, Agnès Lelièvre et Jean-Marc Meynard. En effet bien que leur méthode ait été créée pour évaluer la durabilité de projets de fermes intra-urbaines, certains critères utilisés pour les piliers environnementaux et sociaux notamment auraient pu également être utilisés dans mon étude. Cependant, les critères concernant le pilier économique n'auraient pas été applicables et c'est d'ailleurs pourquoi cette méthode n'a pas été choisie. En effet, le cadre d'étude (ferme intra-urbaine ou projets communautaires) amène des réalités bien différentes pour le pilier économique.

4.2.3. Subjectivité de l'étude.

Les résultats finaux obtenus sont issus de la validation des critères pour la pérennité et de la notation et pondération des critères pour la durabilité. Or ces deux étapes sont très subjectives. Certains critères n'étaient pas du tout ambigus à la fois concernant la pérennité ainsi que la durabilité, mais d'autres critères comme l'adaptation au contexte ou bien le soutien municipal demandaient une interprétation. Ainsi mon interprétation n'était peut-être pas la bonne et les notes obtenues ne représentent donc peut-être pas la réalité. Pour la durabilité, j'ai choisi des notes hautes pour les critères qui selon moi et mes recherches bibliographiques améliorent la durabilité, mais très peu d'études ont été réalisées à propos de ce sujet et il est donc difficile de juger si mes notations sont correctes ou non. Par exemple j'ai retenu qu'un financement issu de la municipalité était plus stable qu'un financement issu de subventions. Mais la quantité de subventions à disposition des

projets rend ce choix peut-être trop radical. De plus le fournisseur « régional » de fertilisant est de végétaux reste un fournisseur qui n'est pas à plus de 100km des municipalités et il est le seul de la région à proposer ces services.

Ainsi les résultats permettent plutôt de comparer les projets à un idéal utopique à atteindre en termes de projet communautaire d'agriculture urbaine. Dans cet idéal, tous les acteurs seraient impliqués et soutiendraient le projet par notamment des financements stables issus principalement de la municipalité et où le comité ne connaitrait pas de conflit et saurait gérer le projet tout en maintenant une mobilisation citoyenne élevée.

4.3. Les pistes d'amélioration pour la démarche Municipalité Nourricière

4.3.1. Création de nouveaux outils d'accompagnement

Une des limites mises en avant dans la partie précédente sur la pérennité est que les moyens actuellement mis en œuvre par EURÊKO! ne permettent pas d'assurer un environnement 100% favorable au projet. On l'a vu, lorsque les projets émanent directement d'un désir municipal, l'environnement associé est bien meilleur. Aujourd'hui le choix des municipalités dépend de la qualité de leur candidature et de leur motivation apparente. Or celles-ci n'assurent pas un soutien inébranlable tout au long de la démarche. Les raisons à cela sont peut-être une méconnaissance de l'agriculture urbaine par la municipalité. En effet, peu de municipalités avaient déjà des projets d'agriculture urbaine sur leur territoire avant de devenir une municipalité nourricière. Ainsi, peut-être que l'adhésion à la démarche pourrait se faire en plusieurs étapes réparties sur un laps de temps assez long:

- Un premier temps d'appropriation du concept d'agriculture urbaine ainsi que des projets qui peuvent en découler par la municipalité et donc un choix des formes à privilégier selon les fonctions et besoins qu'ils en attendent
- Une campagne d'information et de sensibilisation des habitants de la municipalité à l'agriculture urbaine
- Et enfin l'adhésion à la démarche.

La première étape pourrait être réalisée en organisant des activités de réseautage entre les municipalités nourricières déjà membres et celles qui s'intéressent à la démarche. Cela favoriserait la création d'un lien entre les municipalités, nécessaire à l'objectif final de créer un système alimentaire local plus durable et plus résilient. De plus les nouvelles municipalités pourraient avoir des exemples très concrets des conséquences de l'adhésion à la démarche. En procédant ainsi, les futures municipalités nourricières auront déjà créé un climat favorable à la démarche qui assurera un support à la fois municipal, mais également citoyen plus fort. Cette approche permettrait de renforcer un des enjeux prioritaires des projets communautaires : le recrutement de bénévoles et le maintien de leur implication dans le temps. La campagne d'information et de sensibilisation réalisée sur le long terme permettrait en effet de créer un véritable mouvement autour de l'agriculture urbaine et laissera le temps au bouche-à-oreille de faire son effet. Le délai actuel entre la séance d'information et l'activité participative est trop court pour qu'il puisse se faire.

Comme on l'a vu précédemment l'accompagnement d'EURÊKO! agit également grandement sur les relations au sein du comité. Ainsi, bien que les outils de structuration et de gestion de projet mis en place aient permis d'améliorer la pérennité des projets de la deuxième cohorte, des conflits ont quand même eu lieu dans les trois municipalités. Ainsi il serait positif de continuer à les améliorer en incluant un volet plus orienté sur les relations humaines au sein du comité. Les chargés de projet accompagnant les municipalités pourraient également être formés sur les techniques de médiation et les techniques d'animation de groupe afin qu'elles puissent plus facilement analyser les dynamiques du comité et éventuellement le rediriger si besoin.

4.3.2. Apprentissage des deux cohortes pour une meilleure durabilité et pérennité

Cette analyse ainsi que les connaissances sur les projets que j'ai acquises durant mon stage me poussent à émettre quelques recommandations sur les projets à réaliser au sein de la démarche.

En effet, cette étude ainsi que la plupart des études sur la durabilité des projets d'agriculture urbaine montrent que le pilier économique reste le principal défi afin d'atteindre une bonne durabilité. En effet peu de projets communautaires d'agriculture urbaine comme ceux présentés ici (ou la fonction principale n'est pas alimentaire, mais plutôt sociale) dégagent des revenus conséquents et leur survie dépend donc beaucoup de leurs coûts, notamment d'entretien. Ainsi les futurs projets qui seront issus de MN devraient être orientés dès leur conception vers des projets à faible coût d'entretien et la stratégie de financement sur le long terme devrait être réfléchie très tôt également. Ainsi la durabilité et la pérennité des projets ne seraient pas menacées par les ressources financières.

Cependant, je pense que le contexte actuel québécois autorise plus de latitude concernant le coût d'implantation que ce que l'on peut voir en contexte français. En effet, il existe de nombreuses subventions accessibles par les municipalités afin d'instaurer des « saines habitudes de vie » dont l'agriculture urbaine fait partie. Il existe aussi des fonds disponibles pour la réalisation de projets citoyens, comme ceux engendrés par la démarche. Ainsi les projets ne devraient pas être limités par leurs coûts. Cependant la méthode d'implantation la plus appropriée semble être une méthode pas à pas comme le fait Hébertville-Station ou bien Saint-Charles-de-Bourget. En commençant petit et en agrandissant et en bonifiant le projet petit à petit, il a plus de chance de durer dans le temps et d'être pérenne. En effet de cette manière la population aura le temps d'entendre parler du projet, de s'y intéresser et de participer aux décisions contrairement à un projet implanté d'un coup où rien n'est modifiable et où les citoyens se sentiront moins impliqués et consultés. L'appropriation du projet par la population sera meilleure ainsi et l'aspect financier sera également moins limitant.

Afin de ne pas épuiser les comités, constituant la principale ressource limitante, les projets doivent également être réfléchis afin de demander le moins de temps possible pour leur entretien. Ainsi une forêt nourricière aussi grande que celles étudiées demande trop d'entretien en termes de désherbage et d'entretien courant (taille et arrosage les premières années, fertilisation au besoin, etc.) et ne devrait pas être mise en avant. Une version plus petite et adaptée au contexte de la municipalité comme celle installée à Saint-Charles semble plus judicieuse. La diminution du temps d'entretien fait d'ailleurs l'objet d'une thèse à l'UQAC en ce moment même. J'ai vraiment hâte de voir les résultats afin de pouvoir proposer aux comités des solutions écologiques pour diminuer le temps d'entretien. De plus, un employé de la municipalité devrait également être lié au projet afin de pouvoir remobiliser la population atour de ce dernier si l'implication des bénévoles diminue. En effet on voit que sur les projets ou EURÊKO! est toujours présent en suivi, la mobilisation citoyenne n'a pas diminuée alors que c'est par exemple le cas au jardin collectif de Labrecque et à Saint-Nazaire.

4.3.3. Principales différences entre la France et le Saguenay-Lac-Saint-Jean

L'ensemble du rapport nous permet d'identifier trois éléments où la position de la France et du Saguenay-Lac-Saint-Jean (SLSJ) est radicalement opposée :

- L'accès au foncier
- L'accès à l'eau
- La disponibilité en main d'œuvre

Comme on l'a vu précédemment dans l'analyse de la durabilité externe, le foncier et l'eau ne sont absolument pas concurrentiels au SLSJ alors que l'accès à ces deux ressources l'est souvent en France. Cette réalité est liée à la fois au territoire, mais également au contexte démographique. En effet en se référant au débit des cours d'eau, le Canada possède 7 % des réserves renouvelables en eau douce du monde entier (Gouvernement du Canada). Bien que tout ne soit pas utilisable en raison des difficultés d'accessibilité ou de pollution et que certaines régions du Canada connaissent des pénuries périodiques, le SLSJ possède quand même une réserve en eau importante vis-à-vis de sa population. Ainsi, comme précisé plus haut, aucun conflit autour de l'accès à l'eau n'a encore été enregistré dans la région. Les projets d'agriculture urbaine étudiés utilisent donc tous de l'eau potable comme source d'approvisionnement. Afin de connaitre les pressions exercées actuellement sur les projets, ce critère n'est donc pas pertinent, mais il pourrait le devenir à long terme dans un contexte de changements climatiques. En effet, lorsque les ressources viendront à manquer, les

premières coupures seront faites sur des projets comme ceux étudiés et l'absence de réflexion à des solutions alternatives constituera un problème pour l'accès à l'eau.

On retrouve la même situation pour l'accès au foncier : très problématique en France, il ne l'est pas au SLSJ. On peut avoir une bonne idée de cela en comparant la densité de population entre le SLSJ d'environ 3 habitants par km² et celle de la France métropolitaine qui est d'environ 116 habitants par km² (96 en excluant Paris) (Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE), 2015; Ministère des Affaires Municipales et de l'Habitation du Québec (MAMH), 2019). Il est important de noter que le SLSJ reste une région rurale du Québec. Elle est en 10 -ème position sur 17 régions en termes de population alors qu'elle est la 3^{e} région la plus vaste du Québec. Son solde migratoire est également très négatif ainsi il y a peu de nouveaux projets immobiliers qui sont réalisés. Les municipalités possèdent donc beaucoup de terrains, mais n'en utilisent que très peu. Cette caractéristique est un réel avantage pour les projets d'agriculture urbaine qui n'ont donc pas à se préoccuper du foncier. D'autant plus que la démarche MN exige la réalisation des projets sur le territoire municipal.

Enfin, la disponibilité de la main-d'œuvre constitue le réel défi des projets communautaires d'agriculture urbaine au SLSJ. Contrairement à la France où les projets d'agriculture urbaine sont réalisés dans des villes densément peuplées où les bénévoles sont donc présents, ils sont difficiles à mobiliser dans les municipalités étudiées. Pourtant le pourcentage de volontariat au Canada est bien supérieur à celui de la France (Vézina et Crompton, 2012). Cette différence pourrait s'expliquer par deux raisons : à la fois une population plus faible, mais également une population moins tournée vers l'agriculture urbaine. Les mouvements alternatifs ne sont présents au Saguenay que depuis peu de temps et les mentalités sont encore en train de changer. Ainsi seule une faible partie de la population totale du SLSJ est touchée par l'agriculture urbaine ce qui peut expliquer ce manque de main-d'œuvre. Enfin, la plupart des habitants des municipalités étudiées possèdent un jardin et ne voient donc peut-être pas l'intérêt de participer à un projet d'agriculture urbaine présenté comme étant à fonction alimentaire. Ainsi il serait peut-être bon de présenter les autres fonctions et bénéfices de l'agriculture urbaine pour mobiliser les gens sur d'autres volets que le jardinage et la production alimentaire qu'ils réalisent déjà chez eux.

Conclusion

Le travail mené a permis d'analyser la contribution de la démarche Municipalité Nourricière dans l'implantation de projets communautaires d'agriculture urbaine durables et pérennes. Les outils mis en place par la démarche ont permis aux différents comités d'acquérir des compétences en gestion de projet, mais également des compétences techniques en agriculture urbaine afin qu'ils puissent ensuite continuer à développer les projets sans accompagnement. Le soutien de la municipalité est crucial pour la durabilité de ce type de projet, or l'approche choisie par la démarche ne semble pas suffisante sur le long terme. Il sera donc important dans le futur de diffuser et de communiquer sur la démarche afin de créer plus d'engouement autour d'elle et donc un terrain plus fertile aux projets. Enfin le contexte démographique du Saguenay-Lac-Saint-Jean, rends l'accès à la main-d'œuvre bénévole très compliquée. Bien que les méthodes participatives utilisées constituent un réel atout de la démarche en favorisant l'implication des citoyens dès les toutes premières étapes, elles doivent être couplées à d'autres formes de mobilisation citoyenne afin d'assurer une bonne appropriation du projet.

Ces conclusions seront très utiles pour la suite du projet. En effet les différentes pistes d'amélioration proposées dans ce travail pourront être mises en œuvre dès les prochaines années afin de continuer à développer des projets communautaires d'agriculture urbaine au SLSJ. La création de nouveaux outils ayant pour objectif l'amélioration des relations au sein du comité ainsi que l'instauration d'un nouveau processus de sélection des municipalités nourricières contribuera à réunir les meilleures conditions afin que les projets gagnent en pérennité et en durabilité. Enfin les enseignements tirés de l'implantation des projets communautaires au SLSJ permettront d'orienter et de réfléchir les projets dans la bonne direction. Les projets devront être réalisés en plusieurs étapes en ayant pour objectif une quasi-autonomie finale soit très peu d'entretien et de coût d'entretien, à la fois en termes monétaires et de temps de travail.

En outre, cette étude vient à un moment clef dans le développement de la démarche. En effet, après trois années d'implantation de projets au sein de huit municipalités différentes, la démarche se dirige maintenant vers une autre étape : celle de se rapprocher de son but initial soit d'améliorer la résilience alimentaire des communautés du SLSJ. L'étude de l'agriculture urbaine canadienne proposée dans ce rapport constitue un bon point de départ pour se rendre compte de la diversité des initiatives qui peuvent être entreprises et donc de la marge de progression qu'a le SLSJ. La mise en relation des différentes municipalités nourricières ainsi que des principaux acteurs en agriculture urbaine de la région permettra d'avancer vers l'atteinte de cet objectif en proposant des solutions territorialisées adaptées au contexte local.

Ces avancées ont d'ailleurs déjà commencé grâce à la création d'un comité de réflexion sur un système alimentaire boréale et durable (alimentationboreale.ca). L'objectif de ce mouvement est de réunir les acteurs du SLSJ reliés à l'alimentation afin de définir ensemble le cadre de la création d'un système alimentaire boréale et durable. Ce dernier s'appuiera sur les forces régionales et ouvrira la voie vers un nouveau système alimentaire plus durable et donc plus résilient, qui sera à même de faire face aux enjeux de demain.

Ce travail permet également de remettre au centre du débat les projets communautaires. Souvent jugés peu durables, on a vu que les particularités régionales offraient des conditions idéales à leur bon développement. En effet les contraintes et pressions (notamment foncières et d'accès aux ressources monétaires) que l'on retrouve en France et dans les grands centres ne s'appliquaient pas à nos projets. Les nombreuses subventions disponibles participent également à la création d'opportunités pour les projets d'agriculture urbaine au SLSJ. De plus, dans une optique de changement du système alimentaire, l'appui des citoyens sera crucial pour faire pencher la balance. Ainsi les réflexions entamées ne doivent pas uniquement se limiter aux acteurs professionnels du milieu, mais inclure également les initiatives locales afin de les développer à plus grandes échelles.

Bibliographie

Ba, A. et Aubry, C. (2011). Diversité et durabilité de l'agriculture urbaine : une nécessaire adaptation des concepts?? *Norois, n 221*(4), 11-24. doi: 10.4000/norois.3739

Bélanger, M. (2014). *Comment améliorer la pérennisation des projets de Desarrollo? Des lignes directrices pour cet organisme oeuvrant en Bolivie.* Université de Sherbrooke, Faculté des sciences de la santé.

Bhatt, V. et Kongshaug, R. (dir.). (2005). *Making the Edible Landscape A Study of Urban Agriculture in Montreal* : Minimum Cost Housing Group - School of Architecture - McGill University.

Boily, M.-E. (2012). *L'agriculture périurbaine et urbaine au Québec*. Dans D. d. l. a. a. d. d. e. e. d. l. a. d. territoire (dir.). Ministère de l'Agriculture,, des Pêcheries et de l'Alimentation :

Bryant, C. (1989). L'agriculture péri-urbaine au Canada : dégénérescence ou nouvelle dynamique ? *Annales de géographie*, 403-420.

City of Vancouver. (2012). *Greenest City - 2020 Action Plan*

Cnaan, R. A. et Cascio, T. A. (1998). Performance and Commitment: Issues in Management of Volunteers in Human Service Organizations. *Journal of Social Service Research, 24*(3-4), 1-37. doi: 10.1300/J079v24n03_01

Cockrall-King, J. et Galarneau, V. (2016). *La révolution de l'agriculture urbaine*. Numéro aleph_udq032248763. Québec, Canada : Les Editions Ecosociété.

Direction générale du Saguenay-Lac-Saint-Jean et Direction régionale de la gestion du territoire public du Saguenay-Lac-Saint-Jean. (2006). *Portrait territorial - Saguenay-Lac-Saint-Jean*. Ministère des Ressources naturelles et de la Faune :

Direction générale du Saguenay-Lac-Saint-Jean et Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec,. (2010). *Portrait agroalimentaire 2010 Saguenay - Lac-Saint-Jean.*

Duchemin, E., Wegmuller, F. et Legault, A.-M. (2010). Agriculture urbaine : un outil multidimensionnel pour le développement des quartiers. *VertigO - la revue électronique en sciences de l'environnement*, (Volume 10 numéro 2). doi: 10.4000/vertigo.10436

Dutil, J. (2012). Le goût de Montréal : regard sur la notion de désert alimentaire. *Pour, 215-216*(3), 377-383. doi: 10.3917/pour.215.0377

Fairholm, J. (1999). Urban Agriculture and Food Security Initiatives in Canada : A Survey of Canadian Non-Governmental Organisations. Dans *Cities Feeding People Series* (vol. 25). LifeCycles

Fermes Lufa. *À propos*. Récupéré le 26 août 2019 de https://montreal.lufa.com/fr/about

Gouvernement du Canada. (2013). *L'eau au Canada*. Récupéré le 15 août 2019 de https://www.canada.ca/fr/environnement-changement-climatique/services/eau-apercu/publications/eau-au-canada.html

Gouvernement du Canada. (2017). *Rusticité des plantes*. Récupéré le 25 août 2019 de http://planthardiness.gc.ca/index.pl?m=22&lang=fr&prov=Quebec&val=S

Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE). (2015). Fiches Thématiques. Dans *La France et ses territoires* (vol. Edition 2015). Insee Références.

Institut National de Santé Publique (INSPQ). (2016). *Élements de réflexion pour évaluer et favoriser la pérénnité d'un projet*. Récupéré le 4 juillet 2019 de https://www.inspq.qc.ca/exercer-la-responsabilite-populationnelle/realiser-un-projet-en-lien-avec-la-responsabilite-populationnelle/faire-le-bilan-du-projet/elements-de-reflexion-pour-evaluer-et-favoriser-la-perennite-d-un-projet

Levenston, M. (2016). *'Sunny Days' in the Food Garden.* City Farmer Society.

Mancini, J. A. et Marek, L. I. (2004). Sustaining Community-Based Programs for Families: Conceptualization and Measurement. *Family Relations*, *53*(4), 339-347.

Mazereeuw, B. (2005). *Urban Agriculture Report*. Region of Waterloo Growth Management Strategy.

Ministère de l'économie et de l'innovation du Québec. (2019). *Portrait régional - Saguenay-Lac-Saint-Jean*. Récupéré de https://www.economie.gouv.qc.ca/pages-regionales/saguenay-lac-saint-jean/portrait-regional/

Ministère des Affaires Municipales et de l'Habitation du Québec (MAMH). (2019). Région administrative 02 : Saguenay-Lac-Saint-Jean.

Moisson Saguenay Lac-Saint-Jean. *Faits saillants 2016-2017*. Récupéré le 25 août 2019 de http://www.moissonslsj.org/page/43

Mok, H.-F., Williamson, V. G., Grove, J. R., Burry, K., Barker, S. F. et Hamilton, A. J. (2014). Strawberry fields forever? Urban agriculture in developed countries: a review. *Agronomy for Sustainable Development*, *34*(1), 21-43. doi: 10.1007/s13593-013-0156-7

Montréal, V. d. (2012). *Etat de l'agriculture urbaine à Montréal*

Not Far From the Tree. (2018). *2018 Impact Report*. Récupéré de http://nfftt.wpengine.com/wp-content/uploads/2019/06/NFFTT-2018-Impact-Report-Small.pdf

Oberholtzer, L., Dimitri, C. et Pressman, A. (2016). [Urban Agriculture in the United States: Baseline Findings of a Nationwide Survey].

Pluye, P., Potvin, L., Denis, J. L. et Pelletier, J. (2004). Program sustainability: focus on organizational routines. *Health Promot Int*, *19*(4), 489-500. doi: 10.1093/heapro/dah411

Rainville, B. et Brink, S. (2002). *L'insécurité alimentaire au Canada, 1998-1999*. Numéro aleph_udq000876715. Ottawa Hull, Québec : Développement des ressources humaines Canada Direction générale de la recherche appliquée.

Ridde, V., Pluye, P. et Queuille, L. (2006). Évaluer la pérennité des programmes de santé publique : un outil et son application en Haïti. *Revue d'Épidémiologie et de Santé Publique*, *54*(5), 421-431. doi: https://doi.org/10.1016/S0398-7620(06)76740-2

Schell, S. F., Luke, D. A., Schooley, M. W., Elliott, M. B., Herbers, S. H., Mueller, N. B. et Bunger, A. C. (2013). Public health program capacity for sustainability: a new framework. *Implementation science : IS*, *8*(1), 15. doi: 10.1186/1748-5908-8-15

Silvestro, M. (2009). *La contestation du régime agricole québécois par le syndicalisme "citoyen" de l'Union Paysanne.* Université du Québec à Montréal.

Soderholm, D. (2015). *Planning for Urban Agriculture in Canadian Cities* : UWSpace.

Vézina, M. et Crompton, S. (2012). *Le bénévolat au Canada*. Statistique Canada.

Villeneuve, C., Riffon, O. et Tremblay, D. (2016). *Comment réaliser une analyse de développement durable? : guide d'utilisation de la grille d'analyse de développement durable*. Université du Québec à CHicoutimi. Chaire de recherche en éco-conseil.

Willems, J., Huybrechts, G., Jegers, M., Vantilborgh, T., Bidee, J. et Pepermans, R. (2012). Volunteer decisions (not) to leave: Reasons to quit versus functional motives to stay. *Human Relations*, *65*(7), 883-900. doi: 10.1177/0018726712442554

Liste des contacts

- Marie-Lise Chrétien-Pineault, Chargée de projet en agriculture urbaine
- Cindy Plourde, mairesse de Saint-François-de-Sales
- Gabrielle Filiatrault, chargée de projet en agriculture urbaine
- Josée Vermette, membre du comité de Saint-Fulgence
- Lisette Simard, membre du comité et agente de développement de Saint-Charles-de-Bourget
- Jacques Gauthier, conseiller municipal et membre du comité de Saint-Charles-de-Bourget
- Marjorie Côté, conseillère municipale et membre du comité des aménagements comestibles de Labrecque
- Michelle Couture, membre du comité du jardin collectif de Labrecque
- Sindy Girard, membre du comité de Saint-Nazaire
- Rollande Coté, conseillère et membre du comité de Saint-Nazaire
- Valérie Villeneuve, conseillère municipale et membre du comité d'Hébertville-Station
- Kina Fortin, membre du comité d'Hébertville-Station
- Caroline Naud, membre du comité de Saint-Prime
- Nancy Simard, membre du comité de Saint-Prime

Table des annexes

Annexe 1 Protocole d'entente pour la deuxième cohorte 38
Annexe 2 Portrait alimentaire de Saint-Fulgence 39
Annexe 3 Déroulement de l'activité participative 41
Annexe 4 Rapport de l'activité participative d'Hébertville-Station 45
Annexe 5 Comptes-rendus des entretiens réalisés pour l'analyse de la pérennité 54
Cindy Plourde – mairesse de Saint-François-de-Sales 54
Gabrielle Filiatrault – Étudiante à l'initiative de la forêt nourricière de l'UQAC 55
Josée Vermette – Membre du comité de Saint-Fulgence 56
Lisette Simard – Membre du comité et nouvelle agente de développement de Saint-Charles-de-Bourget 57
Marjorie Coté – Conseillère municipale et membre du comité des aménagements comestibles de Labrecque 59
Michelle Couture – Directrice de la résidence pour personnes âgées de Labrecque et membre du comité du jardin collectif 60
Sindy Girard – Membre du comité du jardin communautaire de Saint-Nazaire 61
Valérie Villeneuve – Conseillère et présidente du comité d'Hébertville-Station 62
Annexe 6 Validation des critères d'analyse de la pérennité 64
Annexe 7 Notation des critères de durabilité 66
Annexe 8 Échelle d'évaluation de la routinisation et de la durabilité 67

Annexe 1 Protocole d'entente pour la deuxième cohorte

Protocole d'engagement pour un accompagnement par EURÊKO! dans la démarche Municipalité Nourricière

Entre : EURÊKO!

Et : La municipalité

Municipalité Nourricière est une initiative d'EURÊKO! qui vise l'accompagnement

d' _____ dans la mise en œuvre d'action visant plus de production, consommation et transformation des aliments locaux.

Avant d'entamer la démarche, l'implication de la municipalité doit être assurée par la signature du protocole d'entente et l'engagement des élus municipaux à suivre les différentes étapes jusqu'à la réalisation des actions.

La municipalité _____ s'engage à :

- Faire connaître la démarche au conseil municipal pour s'assurer de leur participation;
- Signer le protocole d'engagement, entériné par le conseil de ville;
- Fournir un montant de 2500 $ en espèce pour la réalisation des actions;
- Nommer un conseiller ou conseillère sur le comité Municipalité Nourricière;
- Intégrer le logo ainsi que toutes les informations pertinentes sur la démarche sur le site internet et/ou le Facebook de la municipalité;
- Impliquer l'adjoint/adjointe administratif/ve pour établir les communications entre le comité Municipalité Nourricière et la population;
- Offrir en nature l'équivalent de 2000 $ en travaux terrains pour accompagner le plan d'action (ex : utilisation du camion des travaux publics pour le transport du compost)
- Offrir un local pour les réunions du comité Municipalité Nourricière

EURÊKO! s'engage à :

- À soutenir pendant 1 année la municipalité, le comité Municipalité Nourricière et les citoyens dans la réalisation de chacune des étapes; (une valeur de 4 725 $)
- Assumer les frais de déplacements pour 13 rencontres dans la municipalité
- Rendre disponible sur le site internet d'EURÊKO! les documents facilitant la mise en œuvre de la démarche

_____

Signature du directeur général

_____

Signature du maire

_____

Simon Gagné, directeur d'EURÊKO!

Annexe 2 Portrait alimentaire de Saint-Fulgence

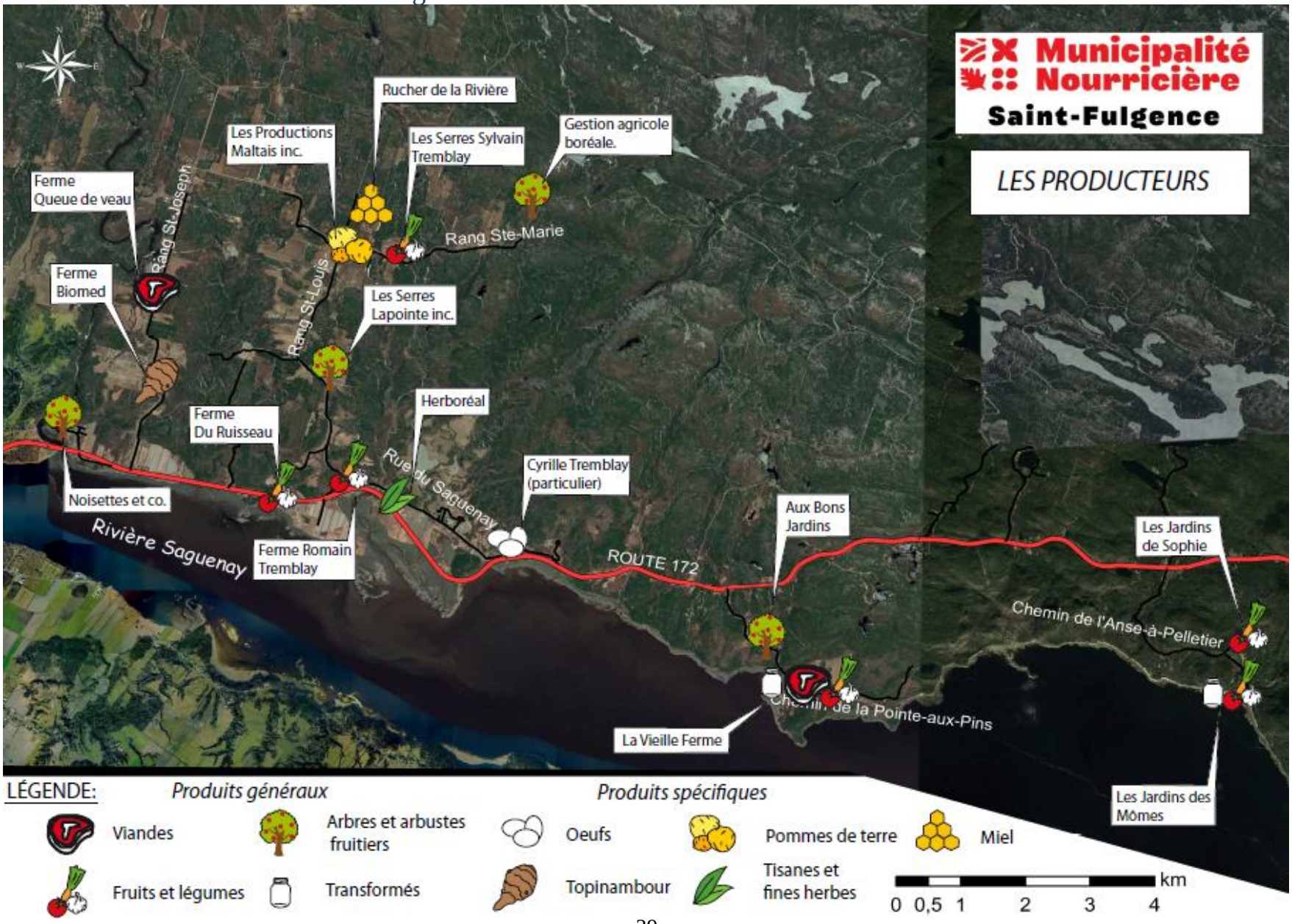

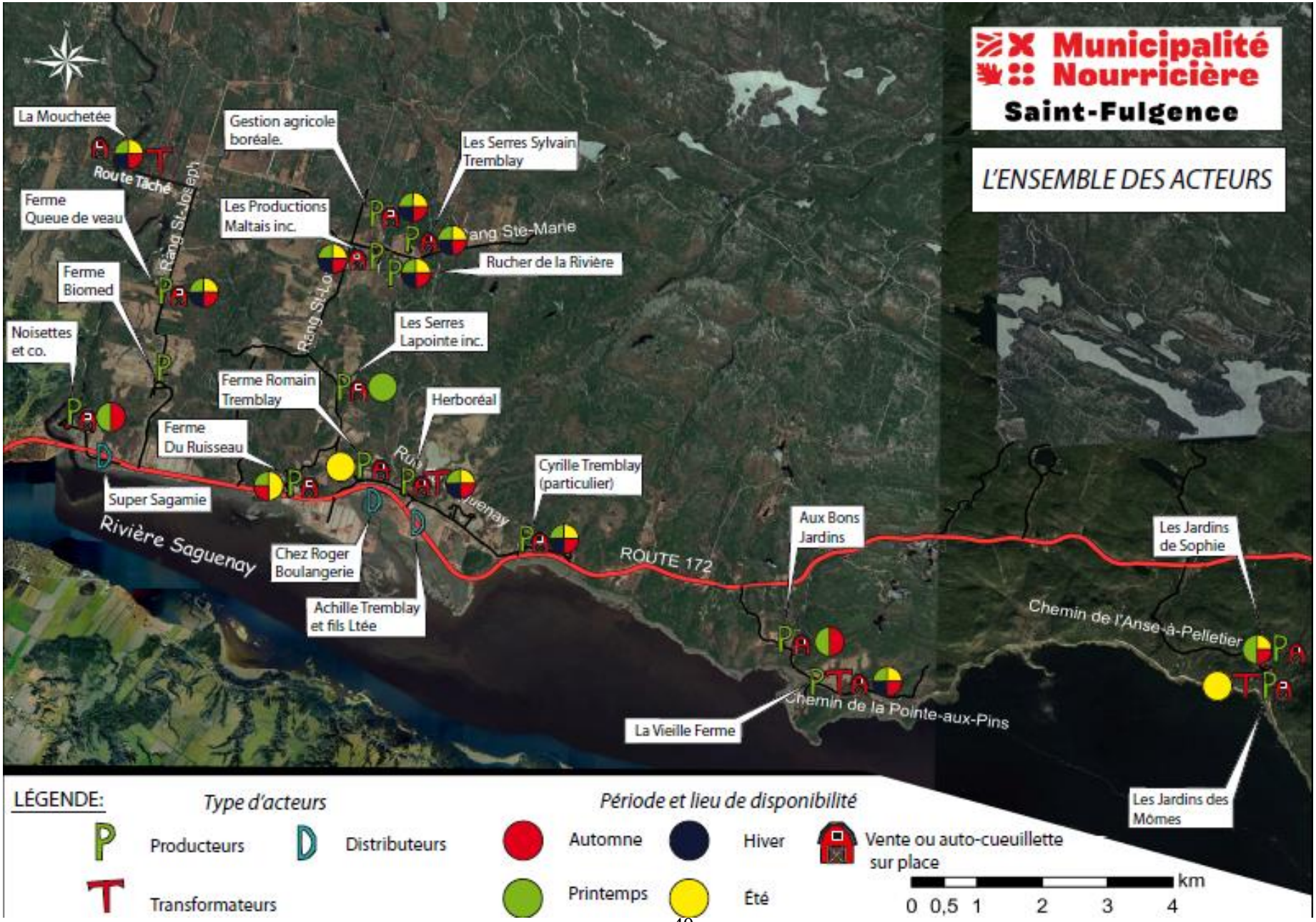
Municipalité Nourricière
Saint-Fulgence
L'ENSEMBLE DES ACTEURS
La Mouchetée
Route Tâché
Rang St-Joseph
Gestion agricole boréale.
Les Serres Sylvain Tremblay
Les Productions Maltais inc.
Rang Ste-Marie
Rucher de la Rivière
Ferme Queue de veau
Ferme Biomed
Rang St-Le
Noisettes et co.
Les Serres Lapointe inc.
Ferme Romain Tremblay
Herboréal
Ferme Du Ruisseau
Super Sagamie
Rivière Saguenay
Chez Roger Boulangerie
Achille Tremblay et fils Ltée
Cyrille Tremblay (particulier)
ROUTE 172
Aux Bons Jardins
Les Jardins de Sophie
Chemin de l'Anse-à-Pelletier
Chemin de la Pointe-aux-Pins
La Vieille Ferme
Les Jardins des Mômes
LÉGENDE:
Type d'acteurs
Producteurs
Distributeurs
Transformateurs
Période et lieu de disponibilité
Automne
Hiver
Printemps
Été
Vente ou auto-cueuillette sur place
km
0 0,5 1 2 3 4

Annexe 3 Déroulement de l'activité participative

L'activité participative en détails et les outils pour la réaliser

À prévoir avant l'activité participative

- **La mobilisation** : les membres du comité Municipalité Nourricière doivent mobiliser le plus grand nombre de citoyens possible (voir ANNEXE III – Mobiliser la population). S'assurer de la présence des élus.
- **S'assurer que le portrait alimentaire est rempli et identifier une ou plusieurs personnes qui le présenteront. Le faire imprimer ou le présenter sous forme d'un power point**.
- **Photos de projets inspirants** : un ou plusieurs membres du comité MN auront à trouver + ou — 20 photos de projets qui pourraient avoir lieu dans la communauté. Les impressions seront faites en couleur. S'assurer d'un petit budget pour les impressions. Des images sont disponibles sur le site internet d'EURÊKO! (www.eureko.ca)
- **Repas ou collation** : L'activité participative peut durer quelques heures (2 à 3). Il est donc agréable de commencer tôt pour finir tôt ! Plusieurs communautés ont décidé d'organiser la soirée de 18 h 30 à 21 h 30 et d'offrir gratuitement le souper ou des petites bouchées. La démarche MN vise la résilience alimentaire locale, il serait logique d'opter pour des **produits locaux.**

*Il est souhaité que les assiettes et couverts soient **réutilisables** ou du moins **compostables**.

Pendant l'activité participative

Arrivée des citoyens -25 minutes —

1. Installer les tables/chaises pour faire 2 ou 3 ilots et numéroter les tables. On regroupe entre 6 et 20 personnes par ilot. Installer sur chacun de ces ilots une vingtaine de crayon, 3 paquets de post-it, 2 autocollants (1 vert et 1 rouge) par personne. Le portrait alimentaire et quelques ordres du jour peuvent être mis sur les tables.
2. Lors de l'arrivée des citoyens offrir une cocarde sur lequel on inscrit leur nom et un numéro de table. Inviter les citoyens à consulter les images sur les murs. Les citoyens sont amenés à s'en inspirer pour générer des idées de projets à réaliser. **Durée :** 15 minutes
3. Demander aux citoyens de rejoindre la table qui correspond au numéro sur la cocarde. **Durée :** 3 minutes
4. Mot de bienvenue de la part du maire/mairesse et d'un représentant du comité MN. **Durée :** 5 minutes
5. S'assurer d'avoir un gardien du temps. Il s'assurera que le temps alloué aux différentes parties soit respecté.

Première partie : connaître et générer des idées -30 minutes —

6. **Présenter le portrait alimentaire** : Les membres du comité MN présenteront soit sous forme de carte papier ou virtuelle les résultats aux questions du portrait alimentaire. Un PowerPoint, un Prezi ou toutes autres stratégies qui communiquent clairement les informations seront utilisés pour permettre à l'auditoire de posséder les mêmes connaissances que le comité MN. Les citoyens pourront ajouter de nouvelles informations qui seront colligées par le comité MN.

Durée : 20 minutes

Pause

Nous invitons les citoyens à revisiter les photos

Durée : 10 minutes

Deuxième partie : partager et prioriser nos projets

7. **Remplir l'arbre à idées** : les citoyens collent leurs idées de projets — inscrit sur des post-it — sur l'arbre (un grand carton sur lequel sera dessiné un arbre). **Important de préciser : une idée par post-it.** Les animateurs regroupent les projets similaires. Ils prennent la parole et nomment les différents projets qui sont sur l'arbre. C'est sur ces projets que les citoyens devront mettre leur autocollant vert ou rouge.

Il est important de demander aux citoyens s'ils ont besoin de clarification ou si même nous avons bien compris ce qui était inscrit sur les post-its.

Durée : 20 minutes

8. **Prioriser les projets** : chaque citoyen dispose de deux (2) autocollants l'un vert et l'autre rouge : le vert est pour le projet qui lui tient le plus à cœur et le rouge sur celui qui l'intéresse le moins. Nous demandons aux citoyens de venir mettre sur l'un des projets situés sur l'arbre à idée leurs autocollants.

Durée : 15 minutes

9. **Résumer les résultats de la priorisation et les divulguer :** les animateurs comptent le nombre d'autocollants verts pour chacun des projets et dévoilent ceux qui ont retenu le plus grand nombre d'autocollants vert. Les projets ayant obtenu un maximum d'autocollants verts sont ceux qui seront approfondis. Nous proposons de garder un minimum de 2 projets et un maximum de quatre (4) projets pour la troisième partie.

Durée : 10 minutes

Matériel : Une feuille de 1 mètre de longueur par 1 mètre de hauteur sur lequel une image d'arbre est dessinée. Gommette pour afficher l'arbre. Un crayon pour encercler les idées qui se regroupent et nommer le projet. Post-it. Autocollants verts et rouges.

Troisième partie : définir et mettre en marche les projets

10. **Définir ce qu'est le World Café** :

Un membre du comité prend la parole et décrit cette méthode. Vous pouvez utiliser cette définition : Un World Café est une réunion organisée qui a pour but de rassembler les gens autour de question ou de sujet d'intérêt commun et ce dans un cadre décontracté (comme dans un café...)

Dans le cadre de cette soirée, la réunion cherchée à trouver des solutions à cette question :

Comment pouvons-nous rendre notre municipalité plus résiliente sur le plan alimentaire ?

L'activité participative vise à trouver des moyens, projets à l'échelle municipale pour y répondre.

11. **Commencer la ronde d'approfondissement des projets.**

Chaque projet est accompagné d'un animateur qui aura le mandat d'inscrire sous chacun des thèmes les informations et idées des citoyens autour de la table. Pour chaque projet retenu, nous demandons aux participants d'échanger sur le projet **idéal**, ensuite sur les meilleurs **lieux**, sur les **acteurs qui pourraient être touchés et influents** pour sa concrétisation, sur la **date** de réalisation souhaitée. Si le projet nécessite un budget nous énumérerons des **sources de financement potentielles** et finalement nous constituerons une banque des **noms des individus** qui souhaitent participer à la réalisation du projet.

Les outils de l'animateur : 6 feuilles de papier de 1 mètre par 1 mètre et un gros crayon

1ere feuille : Titre : Rêvons le projet

Description : Sur cette feuille, les citoyens décrivent le projet idéal sans se soucier des contraintes légales ou même de la faisabilité ou des coûts.

2e feuille : Titre : Le lieu idéal

Description : Sur cette feuille, une carte de la municipalité sera imprimée et les citoyens identifieront les meilleurs lieux de réalisation du projet

3e feuille : Titre : Comment réalisé notre projet ?

Description : Sur cette feuille, les citoyens listeront les besoins concrets du projet en matière de matériel, de financement et de toutes autres choses utiles. Face à ces besoins, ils pourront réfléchir à des ressources pour les combler. Par exemple, pour réaliser un jardin collectif, ils pourraient avoir besoin de matériels pour la plantation, peut-être que la quincaillerie du coin pourrait en fournir une partie et la mairie pourrait prêter du matériel pour le gros œuvre. En ce qui concerne le financement, il y sera inclus également le bénévolat ainsi que les dons éventuels.

4e feuille : Titre : La date de réalisation

Description : sur cette feuille se retrouve une flèche du temps divisé en trois parties représentant le court, moyen, long terme. De plus, une date de réalisation rêvée sera inscrite.

5e feuille : Titre : La liste de contact

Description : sur cette feuille se trouve la liste des personnes intéressées à participer au projet (inscrire le moyen pour les rejoindre). Cette feuille est très importante puisque c'est à partir de cette liste que le comité MN pourra relancer les citoyens pour concrétiser le projet.

12. L'animateur doit s'assurer de traiter de tous les aspects en fonction du temps alloué. Dans ce cas-ci entre 15 et 25 minutes maximum.

*L'importance de la présence du gardien du temps devient évidente à ce moment-là ! Il préviendra l'assistance 5 minutes avant la fin de la première ronde.

Une fois le temps écoulé, l'animateur prend ses « outils » et se déplace dans le sens horaire vers une autre table.

13. Arrivé à une nouvelle table, l'animateur résume rapidement les idées qui sont ressorties dans le groupe précédent et invite les citoyens à appuyer ou ajouter de nouvelles idées. Il est important que l'animateur note tout ce qui est dit par les participants (qu'ils appuient ou non les propositions déjà notées).

14. On reproduit ce cycle en fonction du nombre de projets qui auront été sélectionnés. Nous vous conseillons 2 ou 3 maximum.

Pause

15. Pendant cette pause, chacun des animateurs résume le projet et se prépare à le présenter à l'assistance
16. Les animateurs présentent le projet à tous les citoyens et mentionnent que les membres du comité MN rentreront en contact avec eux pour la mise en action.
17. Les participants qui ont donné leur nom pour participer à la réalisation du projet sont appelés à rejoindre l'animateur dans le but de fixer la date de la première rencontre du comité de projet.

Fin de l'activité participative

Annexe 4 Rapport de l'activité participative d'Hébertville-Station

Municipalité Nourricière

ACTIVITÉ CITOYENNE
Hébertville-Station

17 avril 2018

eurêko!
ACTION, PROTECTION ET GESTION ENVIRONNEMENTALE

Table des matières

Présentation du portrait alimentaire 3

Quels acteurs faut-il considérer lorsqu'on pense aux ressources alimentaires ? 3

Les fiertés et défis d'Hébertville-Station. 5

Les projets présents à Hébertville-Station. 5

Que peut-on en conclure ? 6

Et ensuite ? 6

Identifier et définir des projets 6

Les projets retenus 6

La prochaine étape 9

EN ROUTE VERS UNE MUNICIPALITÉ NOURRICIÈRE ! 9

Mise en contexte

La création du portrait alimentaire par le comité MN

Formé de citoyens bénévoles, de l'horticultrice municipale, d'un élu municipal et d'agentes d'EURÊKO !, le comité Municipalité Nourricière (MN) a réfléchi sur l'alimentation à Hébertville-Station et a analysé les ressources alimentaires sur le territoire de leur municipalité. Le 17 avril 2018, le fruit de leur réflexion a été présenté à la population lors d'une soirée participative. Après avoir été mis aux faits de la situation alimentaire à Hébertville-Station, tous les citoyens présents ont proposé leurs idées de projets agricoles qui pourraient se réaliser sur des terrains municipaux, puis les ont définis ensemble. Voici donc le résumé de cette soirée.

Présentation du portrait alimentaire

Quels acteurs faut-il considérer lorsqu'on pense aux ressources alimentaires ?

Les producteurs agricoles sont évidemment les premiers concernés et ils sont essentiels pour l'approvisionnement en nourriture. Cependant, ils ne sont pas les seuls acteurs qui interviennent pour nourrir la population. On retrouve aussi les transformateurs, qui transforment les aliments, par exemple en les cuisinant. Il y a également les distributeurs où les citoyens peuvent aller acheter leurs aliments. À Hébertville-Station, on retrouve ces trois principaux types d'acteurs qui jouent un rôle dans l'approvisionnement alimentaire. Voici les informations que le comité MN a recensées.

Parmi les producteurs, on retrouve :

- 15 producteurs laitiers
- 2 producteurs de volailles
- 1 éleveur de cerfs
- 1 producteur de céréales
- 1 producteur de porcelets
- 1 producteur d'oeufs

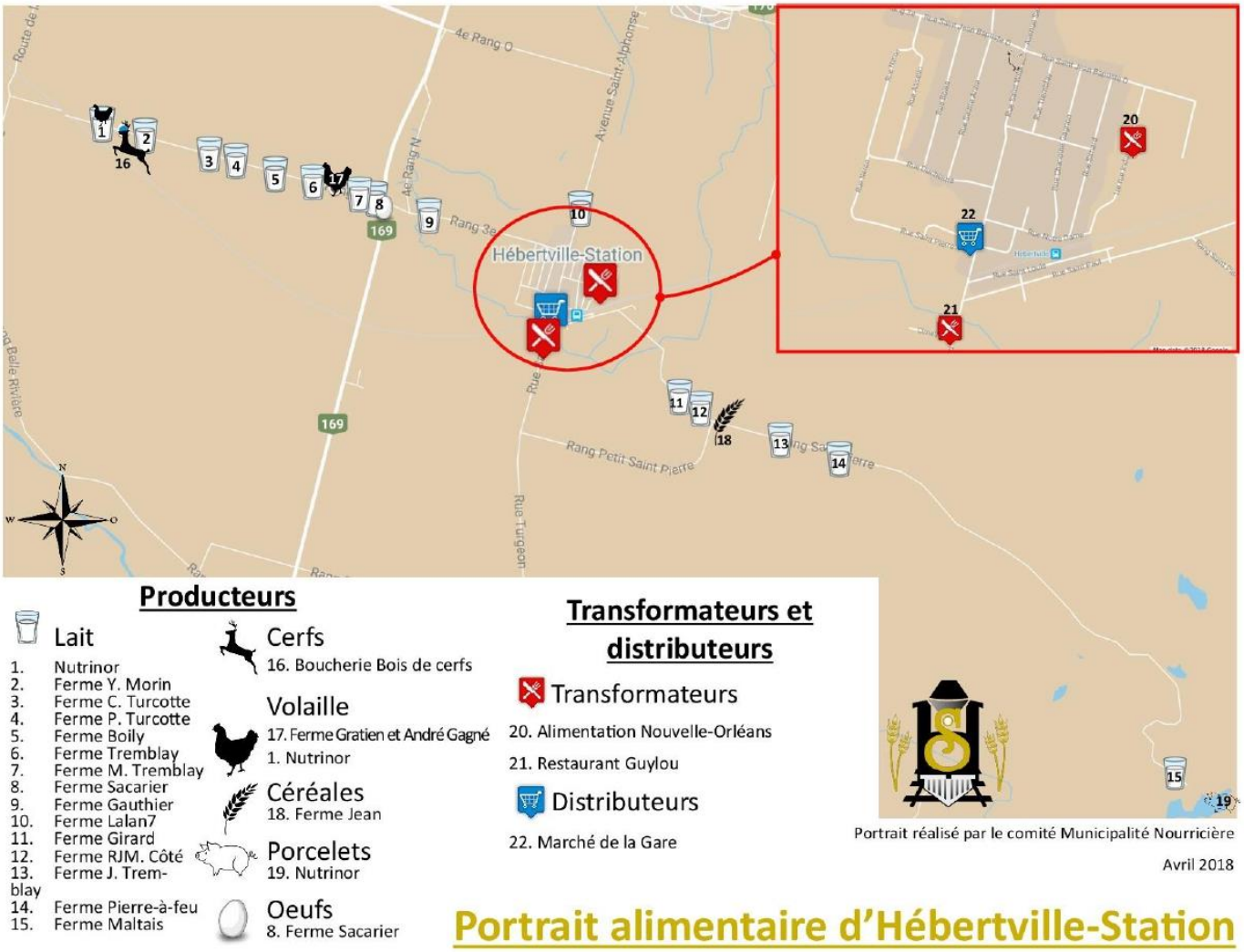

On retrouve ci-dessus les principaux acteurs concernés par l'alimentation à Hébertville-Station. On peut voir que la production n'est pas très diversifiée au sein de la municipalité. La production la plus abondante est la production laitière mais on ne retrouve aucun producteur de fruits ou de légumes. Cette constatation est très importante dans le cadre de la résilience alimentaire. Ainsi, sans maraîcher, il est impossible pour les habitants de se procurer des fruits et légumes locaux. Par ailleurs, le distributeur de la municipalité ne fournit pas non plus de produits locaux.

Les fiertés et défis d'Hébertville-Station

Suite à l'analyse du portrait alimentaire, le comité a tenu à faire ressortir certaines des fiertés locales en lien avec l'alimentation. Le comité a également remarqué que certains défis alimentaires étaient présents dans la municipalité.

Les fiertés locales !

- **Serre communautaire**

C'est un atout pour l'ensemble de la communauté. Elle permet de sensibiliser les citoyens aux saines habitudes de vie et au jardinage. Grâce à des ateliers, elle est un outil d'éducation pour toutes les générations. Finalement elle permet à la municipalité d'avoir des plants à faible coût.

- **Jardin communautaire**

Il permet aux citoyens de mieux se nourrir en produisant leurs propres légumes, en plus d'être un lieu de partage où les générations se croisent et échangent.

- **Aménagements municipaux comestibles**

Depuis deux ans, la municipalité introduit des espèces vivaces et annuelles comestibles dans ses aménagements paysagers. L'objectif est qu'ils soient tous comestibles dans les années à venir. Ainsi les citoyens de la municipalité pourront se procurer des fruits, légumes, fines herbes et fleurs comestibles partout dans la municipalité.

Les défis…

- Perte de connaissances ancestrales
- Pas de transformation du lait produit sur la municipalité
- Absence de maraîchers dans la municipalité : Difficulté d'accès à des fruits et légumes de qualité.

Les projets présents à Hébertville-Station

En plus des producteurs, transformateurs et distributeurs, on retrouve également de nombreuses initiatives de la municipalité et des citoyens. On peut citer entre autres les fiertés locales nommées ci-dessus, mais également le projet de sentier pédestre nourricier démarré depuis quelques années par le conseiller François Maltais ou encore le projet rassembleur « Partage à cultiver » qui est né de la volonté de rassembler les différents acteurs de la municipalité autour d'un projet commun.

5

Que peut-on en conclure ?

La municipalité d'Hébertville-Station possède un territoire riche, où tous les acteurs impliqués dans le domaine de l'alimentation se côtoient. Les producteurs sont cependant peu diversifiés et la municipalité souffre de l'absence d'un maraîcher sur son territoire. Cependant les nombreuses initiatives municipales et citoyennes permettent aux habitants d'Hébertville-Station de se procurer certains fruits et légumes frais et de qualité. C'est pour continuer sur cette bonne dynamique que la municipalité a souhaité devenir une Municipalité Nourricière.

Et ensuite ?

Face à ce portrait, les citoyens ont eu plein d'idées de projets agricoles qui pourraient favoriser la sécurité alimentaire à Hébertville-Station.

Identifier et définir des projets

Après avoir proposé plusieurs idées de projets agricoles, les citoyens en ont choisi deux et les ont définis collectivement !

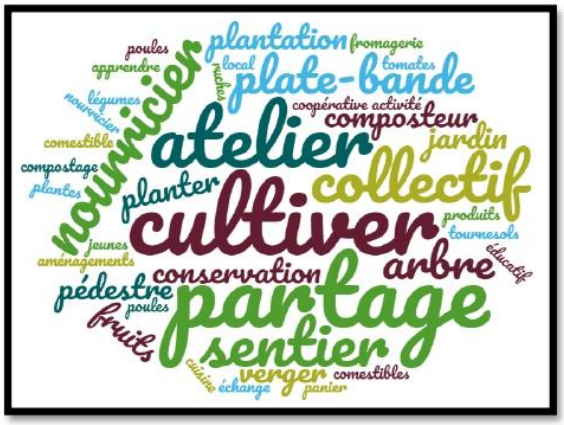

Les projets retenus

Les projets retenus ont été les suivants :

1) **Le partage à cultiver**
2) **Sentier pédestre nourricier**

Le partage à cultiver

Le projet vu par les citoyens

L'essence de ce projet est le partage. L'objectif est d'amener toutes les générations à se rassembler et à partager autour de l'agriculture et de l'alimentation. Pour cela, les citoyens ont eu l'idée de créer un espace collectif où on retrouverait des fruits, des fines herbes, des plantes médicinales et également des légumes. Cet espace pourrait prendre différentes formes : un jardin collectif, des bacs, des plates-bandes … Les récoltes serviraient à plusieurs fins :

- Une partie serait transformée et distribuée aux jeunes
- Le surplus pourrait être mis à disposition des habitants d'Hébertville-Station dans un frigidaire communautaire accessible par tous.

Cet espace est également un lieu d'échange de connaissances. Les citoyens souhaitent notamment que des ateliers sur la conservation et la transformation aient lieu. Pour ces derniers, ils pourraient prendre la forme de cuisine collective à partir des récoltes de l'année.

Cet espace

Échéancier proposé par les citoyens

Printemps 2018	Été 2018	Automne 2018	Hiver 2018
• Choix des aménagements • Préparation du terrain • Semis	• Plantation • Entretien • 1ères récoltes	• Plantation de l'ail • Récoltes • Préparation des aménagements pour l'hiver	• Ateliers • Préparation de l'année suivante

Sentier pédestre nourricier

Le projet vu par les citoyens

Le projet proposé par les citoyens lors de l'activité participative s'inscrit dans l'aménagement des 350m du sentier déjà tracé. De nombreuses idées ont été émises lors de la soirée :

- La plantation d'arbres et d'arbustes fruitiers, de maïs, d'asperge ….
- L'installation d'aménagements pour les animaux : cabane à oiseaux, ruches, poulailler …
- L'installation de mobilier urbain: des passerelles, des bancs, des tables, des lumières solaires, une tour d'observation …
- L'installation d'aménagements éducatifs : affiches explicatives, outils interactifs…

Échéancier proposé par les citoyens

Printemps 2018	Été 2018	Automne 2018	Hiver 2018
• Étude du terrain • Analyse du projet actuel • Sélection des plants • Mobilisation : évaluation des besoins humains, création d'un échéancier	• Plantation	• Plantation • Ateliers de cueillette	• Raquettes

La prochaine étape

Une municipalité motivée !

Les comités se réuniront prochainement pour démarrer la mise en action des projets. Ils sauront vous informer des projets qui s'en viennent.

Un ou plusieurs projets ont attiré votre attention ?

De nombreux citoyens se sont portés volontaires pour s'impliquer dans un ou plusieurs projets choisis. Vous vous êtes peut-être aussi vu comme une personne qui pourrait apporter son grain de sel et s'impliquer d'une manière ou d'une autre. Vous détenez peut-être des connaissances à partager, de l'enthousiasme, une paire de bras, de l'équipement utile ? Alors, n'hésitez pas à communiquer avec une des personnes suivantes pour leur en faire part:

- **Marie-Lise Chrétien-Pineault,** Chargée de projet
  mlchretien@eureko.ca
- **Gabrielle Filiatrault,** Adjointe au projet Municipalité Nourricière
  gfiliatrault@eureko.ca
- **Pierre-Soleil**, Adjoint au projet Municipalité Nourricière
  psdion@eureko.ca

Suivez-nous sur Facebook : Municipalité Nourricière

EN ROUTE VERS UNE MUNICIPALITE NOURRICIERE !

Annexe 5 Comptes-rendus des entretiens réalisés pour l'analyse de la pérennité

Cindy Plourde – mairesse de Saint-François-de-Sales
24 juillet 2019

Ci-dessous le « projet » fait référence à la forêt nourricière.

Est-ce que la municipalité accorde un budget annuel au projet ? Si oui combien ?
C'est vraiment au besoin. On est bien ouvert à l'accorder, mais c'est au besoin.
Est-ce que la municipalité offre du matériel ou des services terrain pour le projet ?
Oui au besoin, pour installer le mobilier urbain. L'objectif est que ça reste un projet 100% citoyen. Mais on ne peut pas tout demander aux citoyens
Est-ce que la municipalité a intégré votre projet dans sa planification ?
Oui. Pour assurer sa pérennité.
Quelle est l'implication du conseiller municipal dans le comité ? Celle du DG ou du maire ?
Il y a 4 non 5 conseillers municipaux dans le comité puis moi. Actuellement le comité est constitué d'environ quinzaine de personnes.

D'après-vous, est-ce que le projet émane d'un besoin des habitants de la municipalité ?
Non
Est-ce que le projet a contribué à répondre à ce besoin ? Si oui comment ?
Le projet a créé un besoin : un lieu où trouver de l'espace et de la nourriture
Comment gérez-vous les conflits au sein du comité ?
Non pas de conflit

Avez-vous défini des priorités et objectifs motivants pour cette année et les prochaines ?
Cette année c'était vraiment l'installation physique. Pour les années suivantes l'appropriation et l'utilisation du site
Avez-vous donné un nom à votre projet ?
Non pas vraiment, c'est le projet de la forêt nourricière. Oui les gens la connaissent tous.
Communiquez-vous sur votre projet ? Si oui, par quels moyens ?
Oui. Facebook, toutes nos activités et tous les conseils municipaux. Journal également. On fait que ça parler de la forêt nourricière ! Mais le meilleur rayonnement est par Facebook

Combien de fois vous rencontrez-vous en comité pour parler du projet ?
Les rencontres physiques c'est au besoin, mais le groupe facebook permet de s'écrire tout le temps
Est-ce que vous vous êtes réparti des tâches et rôles clairs au sein du comité ?
Non. C'est vraiment ponctuel au besoin des activités.
Gardez-vous une trace écrite des rencontres et décisions du comité ?
Oui et non pas toujours.
Y-a-t-il un leader dans votre comité ?
Je crois pas. Je l'assume des fois inconsciemment.
Y-a-t-il une bonne ambiance au sein du comité ?
Oui !

Est-ce que vous sentez que la municipalité soutient le projet ?
Oui à 100%
Est-ce que vous sentez une mobilisation autour de votre projet ?
Oui vraiment qui augmente d'année en année
Est-ce que d'autres acteurs municipaux ont participé au projet ?
Non.

Gabrielle Filiatrault – Étudiante à l'initiative de la forêt nourricière de l'UQAC
9 juillet 2019

Est-ce que l'organisme (UQAC) accorde un budget annuel au projet issu de MN ? Si oui combien ?
Oui on a un budget annuel pour l'entretien et les projets de recherche
Est-ce que l'UQAC offre du matériel ou des services terrain pour les projets MN ?
C'est les services de l'immeuble et des équipements qui font l'entretien courant de la FN
Est-ce que l'université a intégré votre projet dans sa planification ?
Le projet de recherche utilise la FN comme modèle d'études donc oui.
L'animation et l'entretien de la FN sont réalisés en collaboration avec les projets de recherche. Dans tous les cas l'intérêt est là.
Pour le projet j'ai rencontré des chercheurs, des chargés de cours et des professeurs. L'intérêt est là, mais pour l'instant la FN n'est pas encore intégrée dans leur plan de cours.
En plus l'UQAC développe un plan de DD donc c'est sûr qu'elle sera intégrée.
Quelle est l'implication de l'UQAC dans le comité ?
Pour la mise en place du projet, j'ai cherché du monde pour créer un comité. Je me suis joint au comité de l'environnement de l'UQAC. Aujourd'hui le comité est constitué du vice-président du MAGE, de Patrick du SIE et de EURÊKO! avec moi.
Mais je parle du projet à plein d'autres acteurs pour préparer le moment ou EURÊKO ! ne sera plus là.

D'après-vous, est-ce que le projet répond à un besoin ?
À la base le projet c'était surtout mon projet de fin d'études. Mais il a pris de l'ampleur parce que plein de facteurs sont entrés en compte. Les choses étaient bien synchronisées pour qu'il se fasse.
Est-ce que le projet a contribué à répondre à ce besoin ? Si oui comment ?

Comment gérez-vous les conflits au sien du comité ?
Pas de conflits

Avez-vous défini des priorités et objectifs motivants ?
Non pas vraiment. Je fais un échéancier et je vois les besoins au fur et à mesure.
Avez-vous donné un nom à votre projet ?
C'est la forêt nourricière de l'UQAC
Communiquez-vous sur votre projet ?
Oui beaucoup ! Il y a déjà la page Facebook, mais j'ai aussi rencontré les communications de l'UQAC pour en parler au personnel. J'aimerais leur proposer deux midis de visite de la FN. J'ai aussi approché la cafétéria pour intégrer les aliments de la FN dans les repas.

Combien de fois vous rencontrez-vous en comité pour parler du projet ?
On fait des rencontres au besoin. On en a souvent une au début de l'été pour définir l'échéancier. Ensuite de ça c'est souvent moi qui rencontre les acteurs et je parle aux autres membres du comité seulement si besoin. Il faut aussi je joue avec les contraintes de chacun.
Est-ce que vous vous êtes réparti des tâches et rôles clairs au sein du comité ?
Les rôles ne sont pas encore très définis.
Gardez-vous une trace écrite des rencontres et décisions du comité ?
Oui
Y-a-t-il un leader dans votre comité ?
C'est moi qui pilote les activités
Y-a-t-il une bonne ambiance au sien du comité ?
Oui très bonne motivation de tous les acteurs rencontrés et impliqués.

Est-ce que vous sentez que l'UQAC vous soutient dans le projet ?
Oui absolument
Est-ce que vous sentez une mobilisation autour de votre projet ?
Quand j'invite des organismes je sens qu'il y a beaucoup d'intérêt, mais de là à venir tout seul, pas vraiment. J'ai fait une visite à des animatrices de la garderie qui ne savait même pas que la forêt nourricière était là. Mais elles m'ont dit qu'elles allaient revenir.
Est-ce que d'autres acteurs locaux ont participé au projet ?
Beaucoup de garderie et d'école sont venues planter et l'école de langue va venir cet été pour désherber.

Josée Vermette – Membre du comité de Saint-Fulgence
9 juillet 2019

Est-ce que la municipalité accorde un budget annuel au projet issu de MN ? Si oui combien ? Combien a couté le projet la première année ? Qui a participé ? Combien a couté le projet cette année ?
Non, car pas on ne l'a pas demandé. L'an passé, ils nous ont donné 250$, mais on a dépensé que 60$. On aurait aimé un écriteau en bois, mais ça couté 750$ donc on a laissé faire. On essaie de faire des évènements les moins couteux possible. On demande aux participants d'apporter le matériel et on implique les acteurs de la municipalité.
Est-ce que la municipalité offre du matériel ou des services terrain pour les projets MN ?
Oui. On va réserver une des deux salles municipales et ils vont nous apporter du matériel. L'année dernière ils nous ont prêté des tables de pique-nique, des chapiteaux et ils nous ont aidés pour la circulation. Ça ne leur coute que les heures des gars.
Est-ce que la municipalité a intégré votre projet dans sa planification ?
Année prochaine la municipalité parle de ramener la fête des récoltes à la municipalité, comme la première année.
Quelle est l'implication du conseiller municipal dans le comité ? Celle du DG ou du maire ?
C'est Marie-Lise qui est la conseillère sur le dossier, elle assiste à toutes les réunions. Mélanie aussi. Le maire et Angèle de temps en temps.

D'après-vous, est-ce que le projet répond à un besoin des habitants de la municipalité ?
Moi je le sens pas du tout. Il n'y a aucune demande des habitants. Mais il y a eu une forêt nourricière juste avant MN, ça a entrainé de la confusion. Il y a aussi les bacs d'aménagement qui est encore autre chose. C'est très éparpillé ça a confus les habitants.
Est-ce que le projet a contribué à répondre à ce besoin ? Si oui comment ?

Comment gérez-vous les conflits au sien du comité ?

Avez-vous défini des priorités et objectifs motivants ?
Oui on a un rôle de promoteur. Avec les ateliers on veut faire de la promotion sur ce qu'il y a à Saint-Fulgence.
Avez-vous donné un nom à votre projet ?
Non pas vraiment.
Communiquez-vous sur votre projet ?
Judy partage la liste de nos ateliers sur Facebook. Mélanie les met sur le site de la municipalité. Moi j'écris un article tous les trois mois.

Combien de fois vous rencontrez-vous en comité pour parler du projet ?
On s'est rencontré en juillet avec le maire, MLPC, Melanie l'agente de développement, Dominique, une autre conseillère et Angèle. On s'est dit que c'était ça le comité MN.

Mais on est censé se rencontrer en septembre pour mieux définir les buts.

Est-ce que vous vous êtes réparti des tâches et rôles clairs au sein du comité ?

Non y'a pas de rôle dans le comité. J'étais censé faire le budget.

Gardez-vous une trace écrite des rencontres et décisions du comité ?

Non

Y-a-t-il un leader dans votre comité ?

Non. Il manque un chef, mais je ne veux pas l'être. Je ne veux pas devenir la personne qui dirige tout. J'ai plus l'énergie pour rassembler les gens.

Y-a-t-il une bonne ambiance au sien du comité ?

Je ne peux pas dire que ça va super bien, mais je peux pas dire que ça va super mal non plus. Angèle ne veut pas vraiment faire partie du comité MN. Mais si je suis toute seule à le mener, on n'ira pas loin.

Est-ce que vous sentez que la municipalité vous soutient dans le projet ?

C'était mon objectif pour la dernière rencontre. Savoir ce que le maire entendait derrière MN, mais je n'ai pas eu de réponse. Il s'engage dans tout ce qui est environnemental. Mais il n'y a pas de suivi ni d'organisation ni de structure.

Est-ce que vous sentez une mobilisation autour de votre projet ?

Je sais pas si c'est la même chose dans lésa autres municipalités, mais les habitants de Saint-Fulgence sont vraiment durs à embarquer. Toutes les organisations sont à bout de souffle. C'est vraiment très difficile de rassembler les gens

Est-ce que d'autres acteurs municipaux ont participé au projet ?

Oui agriculteurs

Lisette Simard – Membre du comité et nouvelle agente de développement de Saint-Charles-de-Bourget
12 juillet 2019

Est-ce que la municipalité accorde un budget annuel au projet issu de MN ? Si oui combien ?

Le budget devrait être reporté l'année prochaine. En tout cas on l'espère !

Est-ce que la municipalité offre du matériel ou des services terrain pour les projets MN ?

Quand on a besoin de main d'œuvre oui. Ils vont nous installer une tonnelle comme porte. C'est eux qui tondent.

Est-ce que la municipalité a intégré votre projet dans sa planification ?

On peut dire que oui. C'est le maire qui a proposé que les jours de la culture soient autour du jardin. C'est comme ça que c'est devenu Culture rencontre la culture

Quelle est l'implication du conseiller municipal dans le comité ? Celle du DG ou du maire ?

Jacques assiste sur le comité.

C'est Mr le maire qui a supporté l'idée des jours de la culture. Il a assisté à l'inauguration de la pancarte. J'ai (en tant qu'agente de développement) été assigné au comité selon l'initiative du maire.

D'après-vous, est-ce que le projet répond à un besoin des habitants de la municipalité ?

Lors de la consultation, il y avait quand même une bonne participation donc… Il n'y a peut-être pas forcément de besoin, mais un intérêt ça c'est sûr ! On veut faire fructifier cette place pour qu'elle devienne un lieu de rencontre, qu'on y anime des ateliers, etc.

Est-ce que le projet a contribué à répondre à ce besoin ? Si oui comment ?

Peut-être pas encore aujourd'hui. On va l'agrandir, rajouter du matériel. D'ici les journées de la culture, on va lui donner plus de substance pour qu'il serve son objectif.

Cette année on a organisé la journée d'ouverture et les journées de la culture seront la fermeture.

Comment gérez-vous les conflits au sien du comité ?

On a eu un petit accrochage, mais on s'est parlé et voilà.

Avez-vous défini des priorités et objectifs motivants ?
On a parlé de faire un champ fleuri. Partie pas développable à cause du champ d'épuration. On voudrait l'agrandir et planter des arbres en bordure pour remplacer les arbres malades qui ont été enlevés.
Avez-vous donné un nom à votre projet ?
Oui : jardin le Bourget
Communiquez-vous sur votre projet ?
Je vais écrire un petit article sur le jardin dans le journal. Pour l'instant il n'y a pas vraiment de communication sur le projet. Mais on a une page Facebook. Elle n'est pas très active, la personne qui s'en occupait a arrêté. Pour les journées d'ouverture, on a aussi envoyé un publipostage, on a posté qqch. sur le site de la municipalité. On a aussi utilisé le panneau indicateur. On va les réutiliser pour les prochains évènements. Pour les journées de la culture, on va faire une campagne Facebook.

Combien de fois vous rencontrez-vous en comité pour parler du projet ?
On est dû pour une rencontre. Ça va être la 4e. On va aussi organiser une activité de désherbage.
C'est à peu près une rencontre par mois durant l'été. On ne se rencontre pas pendant l'hiver, y'a pas grand-chose à faire dans ce temps-là.
Est-ce que vous vous êtes réparti des tâches et rôles clairs au sein du comité ?
Oui. Ça a fait du bien. C'est ce qu'on a fait en premier cette année. Avant y'en avait pas et on savait pas qui organisait les réunions, etc. Tout le monde comptait sur tout le monde.
Aujourd'hui : Marie-Josée : présidente. Nancy : vice-présidente. Jacques : conseiller municipal trésorerie. Lisette avant communication et maintenant agente de développement. André : prend en note
Gardez-vous une trace écrite des rencontres et décisions du comité ?
Un peu plus difficile. Pas assidu à 100%. Reste un peu d'amélioration. Mais on va faire un cartable avec tout sur le projet qui garde à la municipalité
Y-a-t-il un leader dans votre comité ?
La présidente Marie-Josée
Y-a-t-il une bonne ambiance au sien du comité ?
C'est un comité très léger. Il n'y a que du monde passionné d'horticulture donc c'est facile.

Est-ce que vous sentez que la municipalité vous soutient dans le projet ?
Oui
Est-ce que vous sentez une mobilisation autour de votre projet ?
Oui
Est-ce que d'autres acteurs municipaux ont participé au projet ?
Ils ont eu beaucoup de visite. Notamment des élections. Fermeture en même temps que la vente de garage donc deux fois plus de monde. Ils faisaient visiter mais pas de donateur ni quelque chose du genre.

Marjorie Coté – Conseillère municipale et membre du comité des aménagements comestibles de Labrecque
8 juillet 2019

Est-ce que la municipalité accorde un budget annuel au projet issu de MN ? Si oui combien ?
Il n'y a pas vraiment de budget annuel alloué au projet, mais la municipalité est prête à assumer les coûts. En tout cas cette année ils nous ont financé le projet à hauteur d'environ 500$
Est-ce que la municipalité offre du matériel ou des services terrain pour les projets MN ?
Les employés municipaux ont aidé a l'installation des bacs et c'est eux qui les arrosent
Est-ce que la municipalité a intégré votre projet dans sa planification ?
Pas vraiment, mais le projet a ouvert les esprits. Ils seraient partant pour nous suivre dans d'autres projets du genre.
Quelle est l'implication du conseiller municipal dans le comité ? Celle du DG ou du maire ?
Marjorie est la conseillère, elle participe à toutes les rencontres et c'est elle qui lead le projet.

D'après-vous, est-ce que le projet répond à un besoin des habitants de la municipalité ?
Les habitants voulaient quelque chose de beau et permettant d'avoir des produits frais dans la municipalité
Est-ce que le projet a contribué à répondre à ce besoin ? Si oui comment ?
Le projet ne permet pas de produire suffisamment de légumes pour toute la municipalité évidemment. Mais quand j'y vais, je vois souvent que les légumes prêts ont été ramassés donc ils sont quand même visités. Les bacs servent plus a montrer qu'est-ce qui peut pousser dans la municipalité et à l'embellir.
Comment gérez-vous les conflits au sien du comité ?
Jamais eu de conflits, tout se passe bien.

Avez-vous défini des priorités et objectifs motivants ?
On définit les priorités chaque année à la sortie de l'hiver. Mais on est rendu qu'on sait ce qu'il y a à faire.
Avez-vous donné un nom à votre projet ?
Non on l'appelle les bacs d'aménagement comestibles.
Communiquez-vous sur votre projet ?
On fait un article chaque année dans le journal de Labrecque pour rappeler aux gens où ils sont placés et que c'est pour eux. On a aussi des affiches à côté de chaque bac qui rappellent le projet, et pour qui c'est.

Combien de fois vous rencontrez-vous en comité pour parler du projet ?
On se rencontre à la sortie de l'hiver, au printemps jusqu'à la plantation et ensuite en automne pour discuter du nettoyage des bacs.
Est-ce que vous vous êtes réparti des tâches et rôles clairs au sein du comité ?
Non pas vraiment. C'est moi qui publie les tâches à faire sur le groupe Facebook et il y a toujours des volontaires qui se proposent à les faire ensuite.
Gardez-vous une trace écrite des rencontres et décisions du comité ?
Non pas de traces officielles. Mais je publie sur Facebook les choses importantes donc d'une certaine façon oui.
Y-a-t-il un leader dans votre comité ?
On peut dire que c'est moi le leader. Il y a jamais eu aucun problème avec ça. Tout le monde semble satisfait.
Y-a-t-il une bonne ambiance au sien du comité ?
Oui très bonne, c'est vraiment l'fun !

Est-ce que vous sentez que la municipalité vous soutient dans le projet ?
Heu… Ils ne baignent pas vraiment dans le projet donc ils trouvent ça beau, mais sans plus d'intérêt. Je devrais peut-être en parler plus lors des réunions du conseil, mais je n'ai pas toujours des choses à dire.
Est-ce que vous sentez une mobilisation autour de votre projet ?
Normalement chaque année le projet est plus connu, mais je n'ai pas vraiment de moyen pour l'évaluer donc je ne sais pas vraiment. Les membres du comité ont suffi pour la plantation cette année, on n'a pas reçu d'aide d'autres citoyens.
Est-ce que d'autres acteurs municipaux ont participé au projet ?
Non pas vraiment à part les bénévoles.

Michelle Couture – Directrice de la résidence pour personnes âgées de Labrecque et membre du comité du jardin collectif
9 juillet 2019

Est-ce que la municipalité accorde un budget annuel au projet issu de MN ? Si oui combien ?
Pas de budget de la municipalité. On a reçu une enveloppe de la caisse Desjardins pour le projet. Mais je suis sûre qu'elle participerait si on avait besoin.
Est-ce que la municipalité offre du matériel ou des services terrain pour les projets MN ?
Oui
Est-ce que la municipalité a intégré votre projet dans sa planification ?
Pas vraiment.
Quelle est l'implication du conseiller municipal dans le comité ? Celle du DG ou du maire ?
Il y a deux conseillères sur le comité. Elles viennent à toutes les rencontres et font le lien avec la municipalité.

D'après-vous, est-ce que le projet répond à un besoin des habitants de la municipalité ?
On espère.
Est-ce que le projet a contribué à répondre à ce besoin ? Si oui comment ?
Avec l'école oui, il répond vraiment à un besoin d'instruction.
Comment gérez-vous les conflits au sien du comité ?
On n'a jamais vraiment eu de conflits.

Avez-vous défini des priorités et objectifs motivants ?
Oui, assurer sa pérennité avec l'intergeneration
Avez-vous donné un nom à votre projet ?
Non
Communiquez-vous sur votre projet ?
Oui. Cette année on n'a pas été très actif. Mais normalement on publie sur Facebook.

Combien de fois vous rencontrez-vous en comité pour parler du projet ?
On se rencontre surtout au besoin. On a eu une rencontre cette semaine pour préparer la fête des récoltes, mais je te dirais en général c'est 3 à 4 rencontres par an.
Est-ce que vous vous êtes réparti des tâches et rôles clairs au sein du comité ?
On fait ça au fur et à mesure des choses à faire. C'est surtout avec l'école qu'on doit s'ajuster avec leur calendrier.
Gardez-vous une trace écrite des rencontres et décisions du comité ?
Oui
Y-a-t-il un leader dans votre comité ?
5 ou 6 citoyens de Labrecque. Michelle est la leader.
Faites-vous confiance au membre du comité ?

Y-a-t-il une bonne ambiance au sien du comité ?
Oui

Est-ce que vous sentez que la municipalité vous soutient dans le projet ?
Oui. Mais pas je n'ai pas tant de contact avec eux. En tout cas ils ne nous ont jamais rien refusé.
Est-ce que vous sentez une mobilisation autour de votre projet ?
Non personne ne vient aider ni récolter. Quand des choses sont prêtes, on les donne.
Est-ce que d'autres acteurs municipaux ont participé au projet ?
Pas du tout

Sindy Girard – Membre du comité du jardin communautaire de Saint-Nazaire
15 juillet 2019

Est-ce que la municipalité accorde un budget annuel au projet issu de MN ? Si oui combien ?
6000$ année dernière subvention intergénérationnelle. 1000$ supposément, mais pas de souvenirs du DG, mais n'ont rien demande
Est-ce que la municipalité offre du matériel ou des services terrain pour les projets MN ?
Service mun pour faire le chemin
Est-ce que la municipalité a intégré votre projet dans sa planification ?
Je sais pas. Je suis allé qu'une seule fois pour. Je sais pas trop si on est si prioritaire que ça.
Quelle est l'implication du conseiller municipal dans le comité ? Celle du DG ou du maire ?
Rollande ne vient pas aux rencontres et le DG est plus ou moins présent pour nous. Moi je vais le voir souvent et ça va bien, mais d'autres membres du comité ça va moins bien.

D'après-vous, est-ce que le projet répond à un besoin des habitants de la municipalité ?
Ils en voulaient 12 parcelles, mais y'en a que finalement ils n'avaient pas le temps. Tous les jardiniers de l'année passée encore sur Saint-Nazaire sont revenus
Est-ce que le projet a contribué à répondre à ce besoin ? Si oui comment ?
Je ne sais pas vraiment, au final il y a eu 4 parcelles pas prises. Il n'y a même pas eu de nouveaux jardiniers. En même temps il restait des mauvaises herbes de l'année passée. On voulait aller les désherber avec Julie, mais on n'a pas eu le temps. On devrait acheter des bâches, mais ça coûte trop cher selon les gars.
Comment gérez-vous les conflits au sein du comité ?

Avez-vous défini des priorités et objectifs motivants ?
L'objectif c'était 12 jardiniers pour les 12 jardins. Pièryves a même été a des évènements de la municipalité et tout pour parler du jardin et trouver des jardiniers.
Avez-vous donné un nom à votre projet ?
Non
Communiquez-vous sur votre projet ?
Oui par Facebook. On a aussi envoyé des affiches par publipostage.

Combien de fois vous rencontrez-vous en comité pour parler du projet ?
Pas de réunion. Parfois on se parle au jardin quand on arrose. On a fait une seule rencontre tous ensemble avec vous au printemps. Je sais pas si les gars se sont revus. J'y vais moins que l'année passée, j'ai moins le temps.
Est-ce que vous vous êtes réparti des tâches et rôles clairs au sein du comité ?
Non
Gardez-vous une trace écrite des rencontres et décisions du comité ?
On se voit pas donc non !

Y-a-t-il un leader dans votre comité ?
Bah le conjoint de Linda Yves a quand même pas mal aidé à prendre des décisions, mais je sais pas s'il participe encore. Pièryves aussi est très impliqué. Mais ils se voient souvent qu'entre eux.
Y-a-t-il une bonne ambiance au sein du comité ?
C'est pas pire, mais on se voit pas vraiment.

Est-ce que vous sentez que la municipalité vous soutient dans le projet ?
Si je vais les voir ils soutiendraient. Julie il l'a trust moins
Est-ce que vous sentez une mobilisation autour de votre projet ?
Pas de présence des jardiniers sur le comité
Est-ce que d'autres acteurs municipaux ont participé au projet ?
Pas vraiment.

Valérie Villeneuve – Conseillère et présidente du comité d'Hébertville-Station
15 juillet 2019

Est-ce que, cette année, la municipalité a accordé un budget au projet issu de MN ? Si oui combien ? Ce budget est-il reconduit annuellement ?
Oui, cette année la municipalité nous a donné 6000$. L'année dernière elle nous avait donné 8000$. Le budget annuel est réévalué chaque année. On a aussi 1875$ de la caisse des cinq cantons renouvelable sur 3 ans. Et on a déposé un projet de 1800$ au FDT pour le cannage
Est-ce que les employés municipaux ont participé ou participent encore aux projets issus de MN ?
Oui. Ils arrosent et creusent les trous. Mais ils n'ont pas fait de désherbage, c'est d'ailleurs à clarifier l'année prochaine
Est-ce que la municipalité a intégré votre projet dans sa planification ? (Y-a-t-il un suivi régulier fait par un employé municipal ? En parlent-ils en conseil ?)
Oui en tant que représentante municipale, je fais le lien avec la DG
Quelle est l'implication du conseiller municipal dans le comité ? Celle du DG ou du maire ?
Oui je suis présente à toutes les rencontres. La DG est nouvelle, mais je lui ai présenté le projet et elle est motivée, impliquée et intéressée.

D'après-vous, est-ce que le projet émane d'un besoin des habitants de la municipalité ? Si oui, lequel ?
Oui.
Est-ce que le projet a contribué à répondre à ce besoin ? Si oui comment ?
Oui pas à pleine capacité, mais de plus en plus.
Comment gérez-vous les conflits au sein du comité ?
On a eu un conflit très difficile à gérer avec Claire. Elle prenait toutes les décisions toute seule sans demander. Elle se faisait également payer lors des réunions, etc. Ce n'était pas juste avec le reste du comité qui est bénévole. La DG nous a aidé à régler le problème, mais ça a été difficile. Maintenant elle ne fait plus partie du comité.

Avez-vous défini des priorités et objectifs motivants pour cette année et les années futures?
Oui : désherbage, choix des végétaux, système d'irrigation, délais soient respectés
Avez-vous donné un nom à votre projet ?
Partage à cultiver
Communiquez-vous sur votre projet ? Si oui par quels moyens ?
Distribution de pamphlets. L'année prochaine on va animer la page de la municipalité.

Combien de fois vous rencontrez-vous en comité pour parler du projet ?
Oui normalement depuis juin 3-4 rencontres. Pendant la planification 1 fois par mois. Par téléphone et s'écrivent.
Est-ce que vous vous êtes réparti des tâches et rôles clairs au sein du comité ?
Oui.
Gardez-vous une trace écrite des rencontres et décisions du comité ?
Oui Marcel fait les comptes rendus
Y-a-t-il un leader dans votre comité ?
Moi, ça a été demandé dans les rencontres.
Y-a-t-il une bonne ambiance au sein du comité ?
Oui

Est-ce que vous sentez que la municipalité vous soutient dans le projet ?
Oui
Est-ce que vous sentez une mobilisation autour de votre projet ?
Ça commence. Des citoyens comment à envoyer des photos de ce qu'ils ont cueilli. Certains s'informent de la localisation des plates-bandes même si on a distribué des pamphlets.
Est-ce que d'autres acteurs municipaux ont participé au projet ?
Dons pour le frigo partage : entreprises de pain, d'épices. Nouvelle Orléans et boulangerie Alma.

Annexe 6 Validation des critères d'analyse de la pérennité

Tous les critères analysés pour étudier la pérennité ne sont pas binaires. La liste ci-dessous donne le type de chaque critère

Critères binaires : support matériel de la municipalité, présence d'un employé sur le comité, existence d'écrits, existence d'éléments de planification, communication autour du projet, superviseur municipal impliqué, intégration dans la planification municipale, description des tâches au sein du comité, soutien par la municipalité, soutien par les citoyens, création de partenariats avec des acteurs locaux, personnes clés dans comité, leadership accepté et légitimé

Critères non binaires : Adaptation au contexte de la municipalité, gestion des conflits, climat du projet, suivi régulier, correspondance avec les valeurs de la municipalité, appropriation du projet par le comité, objectifs et priorités clairs, type de processus d'implantation et de décision.

Pour chaque critère non binaire, il a fallu décider d'un moyen de valider le critère. Les paragraphes suivants donnent les éléments afin de valider chaque critère, critère par critère.

Le climat du projet résulte de la réponse à la question « Quelle est l'ambiance au sein du comité ? », mais également des connaissances que j'ai acquises durant mon stage sur chaque projet et chaque comité. En effet, les réponses à la question précédemment évoquée sont toutes positives alors que certains comités connaissent certaines difficultés. Ainsi, ce critère n'est validé que lorsque la réponse à la question est « très bonne » et que le comité semble soudé autour du projet.

L'adaptation au contexte de la municipalité est également le résultat de deux questions : le projet émane-t-il d'un besoin ainsi que le projet a-t-il créé un besoin et y répond-il ? On considère le critère validé lorsque le projet répond au besoin initial dont il a émané ou bien lorsqu'il répond au besoin qu'il a créé.

Un processus de gestion des conflits n'a été mis en place que dans les comités ou il y a effectivement eu des conflits. En effet comme il s'agit de comité de citoyens bénévoles, un processus de gestion des conflits n'est pas systématiquement mis en place. Ainsi, le critère est validé lorsque ce processus existe, mais le critère est noté N/A non applicable pour les comités ou aucun conflit n'a eu lieu.

Pour les autres critères présentés ci-dessus, ils sont validés lorsque :

Le type de processus d'implantation et de décision est validé si la réponse est « collectif ». En effet dans notre cas les projets sont des projets communautaires, il est donc important pour leur pérennité que les décisions soient prises collectivement.

L'existence d'objectifs et priorités clairs est validée s'il existe des objectifs et des priorités pour le projet, qu'ils soient à court ou long terme. En effet bien qu'un projet possédant des objectifs à long terme semble plus pérenne, dans notre cas il s'agit de projets menés par un comité de bénévoles. Ainsi le cadre ne peut pas être aussi rigoureux que pour une politique publique. De plus les projets sont encore pour la plupart en phase de développement où les comités progressent pas à pas.

L'appropriation du projet par le comité est un critère assez vague et la question posée axée sur la création d'un univers autour du projet, témoin de cette appropriation. Cependant, les entretiens ont montré que peu de projets avaient adopté un nom, un logo et un jargon pour le projet pour la simple raison qu'ils sont encore jeunes. Malgré ces informations il était possible de déceler la réponse à ce critère dans le discours des répondants. Leur motivation pour le projet ainsi que le temps qu'ils consacraient afin de le mener à bien constitue selon moi un meilleur moyen de répondre à ce critère. Ainsi le critère a été validé de manière subjective en fonction de leur enthousiasme pour le projet ainsi que du temps qu'il y consacrait.

Peu de municipalités participantes à l'étude possèdent des valeurs en lien avec l'agriculture urbaine. Ainsi, dans de nombreux cas il n'était pas possible de répondre par oui ou non au critère de correspondance du projet avec les valeurs de la municipalité. Dans ce cas, on valide le critère lorsque les valeurs de la municipalité sont effectivement en correspondance avec le projet ou lorsque la municipalité a fait un effort pour intégrer l'agriculture urbaine dans ses valeurs.

Les réponses à la question portant sur le suivi régulier ont permis de faire ressortir plusieurs types de suivi. J'ai choisi de valider ce critère lorsqu'un suivi régulier était effectué en saison ou bien toute l'année. En effet, bien que les rencontres au besoin soient la norme dans des projets communautaires, afin de tendre vers des projets plus pérennes il semble nécessaire d'instaurer une forme de suivi plus régulier afin d'être capable de relancer le projet dans les années plus compliquées.

Annexe 7 Notation des critères de durabilité

À partir des réponses aux questionnaires, une note a été attribuée à chacun des critères. Les correspondances des notes sont données dans le tableau suivant :

Critères	Notation			
Coûts d'implantation	0 : plus de 10000	1 : entre 5000 et 10000	2 : moins de 5000	
Coûts récurrents	0 : plus de 2000	1 : entre 1000 et 2000	2 : moins de 1000	
Financement	0 : pas de financement	1 : subvention	2 : municipal	3 : différentes sources de financement
Stabilité du financement	0 : instable	1 : stable		
Rapport au sein du comité	0 : mauvais	1 : moyen	2 : bon	3 : Très bon
Rapport avec autres acteurs (municipalité)	0 : mauvais	1 : pas de rapport	2 : bon	3 : Très bon
Demande en main d'œuvre	0 : importante	1 : Ponctuelle	2 : Faible	
Végétaux	0 : national	1 : Régional	2 : Local	
Fertilisants	0 : national	1 : Régional	2 : Local	
Eau	0 : potable	1 : Non potable	2 : eau	
Foncier	0 : privé court terme	1 : privé long terme	2 : municipal	

Les notes sont donc comprises entre 0 et 3, 0 étant la situation la moins souhaitable. Pour qu'il n'y ait pas de biais lié au fait que tous les critères n'ont pas les mêmes possibilités de note, chaque note est ensuite rapportée à 1. Ainsi tous les critères ont le même poids.

Ensuite chaque critère est pondéré selon son importance et son degré de priorité. Ils sont classés en 3 catégories : souhaitable, nécessaire et indispensable un critère souhaitable est un critère dont l'importance est moindre pour la durabilité du projet. Son poids est de 1. Un critère nécessaire est un critère important, mais non prioritaire, son poids est de 2. Enfin un critère indispensable est jugé comme étant important et prioritaire pour assurer la durabilité du projet. Son poids est de 3. Le tableau ci-dessous reprend les critères choisis avec leur pondération.

Pilier	Critère	Degré d'importance et de priorité	Poids
Économique	Coûts d'implantation	Nécessaire	2
	Coûts récurrents	Indispensable	3
	Financement	Nécessaire	2
	Stabilité du financement	Indispensable	3
Social	Rapport au sein du comité	Nécessaire	2
	Rapport avec autres acteurs	Nécessaire	2
	Demande en main d'œuvre	Indispensable	3
Environnement	Végétaux	Souhaitable	1
	Fertilisants	Souhaitable	1
	Eau	Souhaitable	1
	Foncier	Souhaitable	1

Annexe 8 Échelle d'évaluation de la routinisation et de la durabilité

Pour cette étude deux grilles d'évaluation ont été créées : une pour la durabilité effective globale des projets et l'autre pour le degré de routinisation des projets. L'objectif des deux grilles est de découper les résultats de manière pertinente.

Pour être pertinente, l'échelle doit comporter deux degrés extrêmes : un degré minimal correspondant à maximum un critère satisfait par catégorie, et un degré maximal correspondant à plus de 90% des critères satisfaits. L'échelle doit également comprendre un degré moyen représentant environ 50% des critères satisfaits. En raisonnant comme cela, on obtient 3 degrés d'analyse. Or à l'application on se rend compte que ce n'est pas suffisant et cela ne permet pas d'analyser de manière pertinente les résultats qui comportent beaucoup de critères. Ainsi deux autres catégories intermédiaires sont créées. Elles divisent en deux les deux paliers existants.

Ainsi on obtient donc une échelle à 5 degrés permettant de classer de manière pertinente les deux caractéristiques étudiées. Les deux échelles utilisées sont donc les suivantes :

Pour l'étude de la durabilité effective globale des projets : (le total correspondant à la somme des critères pondérés)

1) Durabilité nulle : Total de moins de 4 inclus
2) Durabilité menacée : Total entre 4 et 8 inclus
3) Assez bonne durabilité : Total entre 8 et 12 inclus
4) Bonne durabilité : Total entre 12 et 19 inclus
5) Très bonne durabilité : Entre 19 et 21 inclus

Pour l'étude de la routinisation des projets, basée sur l'analyse des critères de la pérennité :

1) Moins de 6 critères satisfaits : pas de routinisation
2) De 6 à 10 critères satisfaits : routinisation menacée
3) De 10 à 14 critères satisfaits : assez bonne routinisation
4) De 14 à 20 critères satisfaits : bonne routinisation
5) De 20 à 22 critères satisfaits : Très bonne routinisation.

Abstract

Urban agriculture in Canada is extremely diverse and has a wide range of functions making it an extraordinary field of study. Cities like Vancouver, Toronto or Montreal are at the forefront of innovation in this area. The movement is also moving to more remote areas such as Saguenay-Lac-Saint-Jean region. The non-governmental organization EURÊKO!, with its experience, has become a leader in setting up community-based projects in the region. Its major project in urban agriculture, the Municipalité Nourricière initiative, is now entering a new phase consisting in reviewing it in order to deepen it. Thus, the need for evaluation of the first phase, which has been conducted for the last three years, was the initiator of my internship. The objective of this work is to evaluate the contributions of the initiative in terms of permanency and sustainability. The study is based on a set of surveys carried out among the project leaders, from projects originating from the initiative or not, as well as a review of the monitoring documents produced by EURÊKO!. The results show that the durability and sustainability of the projects resulting from the approach are contrasting but good overall. The tools created improved the sustainability of the projects, but the commitment protocol and the participatory approach are not enough to ensure a 100% favorable context for the projects. The main criterion affecting the sustainability of projects is linked to the scarcity of the workforce. Contrary to the French situation, land and financial resources are not an issue here, only the mobilization and maintenance of volunteers is problematic. Given these results, a thorough work will have to be done to propose a new strategy to guarantee the involvement of the municipality but also the citizens. Moreover, in order to guarantee their success, the next projects implemented by the approach will have to respect some rules such as an implementation by phase as well as a reflection very upstream on the financial and human resources allocated to the projects in the long term. Despite the limitations of the study related to the choices made for the selection of projects and methods of analysis, the conclusions of this work will allow the process to make a good start for its second phase. Hopefully, as a result of this evaluation, the projects that will be implemented will be more sustainable and will contribute more actively to improving the food resilience of the Saguenay-Lac-Saint-Jean communities.

Key Words : sustainability, permanency, community-based project, urban agriculture, Municipalité Nourricière initiative, Saguenay-Lac-Saint-Jean region

Résumé

La diversité et les fonctions de l'agriculture urbaine au Canada sont extraordinaires et en font un terrain d'étude privilégié. Des villes comme Vancouver, Toronto ou Montréal sont à la pointe de l'innovation dans ce domaine. Le mouvement gagne également des régions plus éloignées comme le Saguenay-Lac-Saint-Jean. L'organisme communautaire EURÊKO!, fort de son expérience, est devenu un leader dans la mise en place de projets communautaires d'agriculture urbaine dans la région. Son projet phare, la démarche Municipalité Nourricière, entre aujourd'hui dans une nouvelle phase d'approfondissement. Ainsi le besoin d'évaluation de la première phase réalisée depuis trois ans a été l'initiateur de mon stage. L'objectif de ce travail est d'évaluer les apports de la démarche Municipalité Nourricière en matière de pérennité et de durabilité des projets communautaires d'agriculture urbaine. L'étude se base sur un ensemble d'enquêtes réalisées auprès des porteurs de projets issus ou non de la démarche ainsi que sur une revue des documents de suivi produits par EURÊKO!. Les résultats montrent que la pérennité et la durabilité des projets issus de la démarche sont contrastées, mais bonnes dans l'ensemble. Les outils mis en place par la démarche ont permis d'améliorer la pérennité des projets, mais le protocole d'engagement et l'approche participative ne suffisent pas à assurer un contexte 100% favorable aux projets. Le principal critère nuisant à la durabilité des projets est lié à la rareté de la main-d'œuvre. Contrairement à la situation française, les ressources foncières et financières ne sont ici pas un enjeu, seuls la mobilisation et le maintien des bénévoles sont problématiques. Face à ces résultats, un travail de fond devra être effectué afin de proposer une nouvelle stratégie pour garantir l'implication de la municipalité, mais également des citoyens. De plus les prochains projets émanant de la démarche devront respecter quelques règles, comme la mise en place par phase ainsi qu'une réflexion très en amont sur les ressources financières et humaines à allouer aux projets sur le long terme, afin de garantir leur succès. Malgré les limites de l'étude liées aux choix entrepris pour la sélection des projets et des méthodes d'analyse, les conclusions de ce travail permettront à la démarche de prendre un bon départ pour le commencement de sa deuxième phase. Ainsi grâce à cette évaluation, les projets qui seront mis en place seront plus pérennes et durables et contribueront plus activement à une meilleure résilience alimentaire des communautés du Saguenay-Lac-Saint-Jean.

Mots clefs : durabilité, pérennité, projets communautaires d'agriculture urbaine, démarche Municipalité Nourricière, Saguenay-Lac-Saint-Jean